



JUILLET
AÛT
2020
#18

Cause

COMPRENDRE LE MONDE
AGIR POUR LE CHANGER

★

commune

REVUE D'ACTION POLITIQUE DU PCF

p. 12 DOSSIER

LA DÉMOCRATIE CONFINÉE

p. 8 GRAND ENTRETIEN

Information, art et culture,
des biens publics

p. 73 HISTOIRE

Vogue (1948-1988) de
Paris à Villetaneuse

p. 92 HORS CADRE

Le silence des travailleurs
yougoslaves

p.50 MILITER

Réseaux sociaux, l'atout en plus

Parti communiste français

3 ÉDITO

Guillaume Roubaud-Quashie Une contradiction à lever

6 POÉSIES

Katherine L. Battaiellie Albane Gellé

7 REGARD

Régis Léger (alias Dugudus) Don pour un Merci

8 LE GRAND ENTRETIEN

Pierre Dharréville Information, art et culture, des biens publics

12 LE DOSSIER

Sabrina Royer, Aurélien Bonnarel Les défis d'une démocratie en crise

Mickaël Bouali Le modèle athénien, régime démocratique et société esclavagiste

Ernest Brasseaux La démocratie vue par les dictionnaires des XVIII^e et XIX^e siècles

Florian Gulli « Démocratie libérale » et « démocratie antilibérale »

Jean-Michel Galano Démocratie, objet d'offrandes ou rapport social ?

Gérard Streiff L'alliance libérale-autoritaire Igor Martinache La démocratie au péril de la technocratie ?

Aurélien Bonnarel Le référendum d'initiative citoyenne (RIC), un remède à la crise de la démocratie représentative ?

Laura Isnard Démocratie et culture à l'ère du numérique

Élodie Lebeau Interprétation historique et défi démocratique. Le cas du Chili

Corinne Luxembourg L'injustice spatiale

Baptiste Giron Une presse libre en démocratie : l'équation impossible ?

Éric Bellot Qu'avons-nous appris sur la démocratie municipale ?

50 MILITER

Jérémie Giono Réseaux sociaux, l'atout en plus

56 CHRONIQUE EUROPÉENNE

Vincent Boulet La commission et les bourgeoisies européennes à l'aune de la crise

58 PARLEMENT-ÉLUS

Un fonds d'urgence pour les collectivités territoriales

61 BULLETIN D'ABONNEMENT

62 CONTROVERSE

Gérard Streiff De la technostructure

64 CRITIQUE DES MÉDIA

ACRIMED « Désinfox » gouvernemental, un tollé justifié... à généraliser

67 FÉMINISME

Gwenola Ricordeau Dépasser le féminisme punitif

70 PHILOSOPHIQUES

Aurélien Aramini D'Augustin Thierry à Karl Marx : une « filiation renversante »

73 HISTOIRE

Lucie Servin Vogue (1948-1988) de Paris à Villetaneuse. Pour une histoire culturelle et sociale de la musique enregistrée

76 PRODUCTION DE TERRITOIRES

David Harvey Les premières lignes

78 SCIENCES

Texte collectif Doutes méthodologiques sur les chiffres

82 SONDAGE

Gérard Streiff Rendre des comptes

83 STATISTIQUES

Mchaël Orand Covid-19 : la crise en quatre graphiques

84 HORS CADRE

Juliette Ronsin Le silence des travailleurs yougoslaves de l'industrie automobile des années 1960-1970

86 LIRE

Marine Miquel Nature et liberté : penser politiquement la nature

89 CRITIQUES

- **Pascal Lederer** *Le réel est-il voilé? La mécanique quantique n'invalide pas le matérialisme*
- **Corinne Luxembourg, Damien Labruyère, Edna Hernandez-Gonzalez, Emmanuelle Faure** *Les Sens de la ville. Pour un urbanisme de la vie quotidienne*
- **Ellie Irving** *L'Effet Matilda*
- **Patrice Bride** *La Vie devant nous. Récits de jeunes privé.e.s d'emploi*

92 EN DÉBAT

Yvon Quiniou *Quel homo sapiens ?*

Cause commune

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Sabrina Royer

Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Guillaume Roubaud-Quashie

Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef : Davy Castel, Jean Quétier, Gérard Streiff • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansoux • Comité de rédaction : Aurélien Aramini, Hélène Bidard, Victor Blanc, Aurélien Bonnarel, Vincent Bordas, Saliha Boussedra, Séverine Charret, Pierre Crépel, Camille Ducrot, Maëva Durand, Jean-Michel Galano, Jérémie Giono, Baptiste Giron, Florian Gulli, Nicolas Lambert, Élodie Lebeau, Gérard Legrip, Constantin Lopez, Corinne Luxembourg, Igor Martinache, Sophie Mazenot-Chappuy, Marine Miquel, Pierrick Monnet, Laura Moscarelli, Michaël Orand, Léo Purguette, Julien Rossi, Marine Roussillon, Sabrina Royer • Direction artistique et illustrations : Frédo Coyère • Mise en page : Sébastien Thomassey • Édité par l'association Paul-Langevin [6, avenue Mathurin-Moreau - 75 167 Paris Cedex 19] • Responsable financier : Mitra Mansouri-Guilani, Tél. 01 40 40 13 41 - mmansouri@paul-langevin.fr Imprimerie : Public Imprim [12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex] • Dépôt légal : juillet/août 2020 - N°18 - ISSN 2265-4585 - N° de commission paritaire : 0924 G 93466.

Une contradiction à lever

La pandémie a fait grandir la soif d'un « monde d'après ». Le confinement a dessillé des millions d'yeux quant à l'injustice de rémunérations si peu fondées sur l'utilité publique des métiers exercés. Une saine colère a grandi dont Pierre Dharréville se fait l'écho dans *Les 10 commencements du jour d'après* : « Il y a des choses que l'on ne pourra pas laisser passer. On interrogera ces retards, ces pénuries, ces consignes, ces mesures et ces non-mesures. » Au-delà, dans un opuscule destiné au grand public, *L'après-capitalisme*, Bernard Vasseur écrit même : « Ce qui sort des aspirations nées de cette épidémie et de cette crise sanitaire, ce n'est rien d'autre que, ce que Marx appelait pour sa part le communisme. » On pourrait ajouter l'ampleur considérable de la mobilisation antiraciste qui a soulevé le pays au lendemain du déconfinement ou le soutien maintenu aux personnels soignants et à leurs revendications.

« Pour la première fois depuis des décennies, l'une des deux élections rescapées de l'abstention de masse, avec la présidentielle, a vacillé : la participation aux élections municipales a chuté de vingt points. »

Et pourtant, pour la première fois depuis des décennies, l'une des deux élections rescapées de l'abstention de masse, avec la présidentielle, a vacillé : la participation aux élections municipales a chuté de vingt points. Assurément, la peur – conjoncturelle – de la maladie, a sans doute compté dans la raréfaction des sexagénaires et leurs aînés au sein des bureaux de vote – la chute est de trente points ! Mais est-on sûr que c'est elle qui a maintenu à distance du scrutin près de trois jeunes de 18-34 ans sur quatre ? Surtout, les couches populaires sont restées à la maison. Après les petites larmes de crocodile rituelles (« cette abstention qui doit tous nous préoccuper », etc.), les commentateurs se sont rués sur les suffrages *exprimés*, de préférence dans les très grandes villes, diagnostiquant une « vague » ►►

►► verte » tôt élevée au rang de phénomène national. C'était manquer complètement ce décrochage électoral historique, alors même que la colère et les rêves ont grandi si fort dans la dernière période.

C'est un véritable défi stratégique posé pour les communistes. Bien sûr, c'est le salariat tout entier, y compris ses massives couches moyennes, ce sont aussi les artisans, petits commerçants et auto-entrepreneurs que les communistes doivent œuvrer à rassembler dans une dynamique de dépassement de capitalisme. Ce n'est pas une formule de style et il n'est pas certain que nous fassions tout ce qui est possible en la matière. Pour autant, il n'y a aucune illusion à se faire : nous n'y arriverons pas sans la mobilisation des couches populaires. Même les socialistes tentés de faire le deuil des milieux populaires, sur les conseils de Terra Nova, en ont fait les frais lors des grands scrutins nationaux. Alors les communistes... Faut-il rappeler que les grandes heures électorales du Parti communiste correspondent aux moments d'abstention les plus faibles ? Regardez les taux de participation des élections municipales de 1977 si vous en avez la curiosité et frémissez en comparant avec 2020...

« Réfléchir à la mobilisation consciente du plus grand nombre pour une transformation révolutionnaire implique une réflexion spécifique qui sera d'autant plus forte qu'elle sera collective. »

Nous voici donc confrontés à un problème dur comme un silex et, faut-il ajouter, aux allures de paradoxe. Outre tout ce qui a été dit sur le mouvement des idées pendant le confinement ou sur les mobilisations sociales qui ont suivi celui-ci, il faut en effet rappeler, en amont immédiat, l'imposant mouvement de lutte refusant la contre-réforme des retraites et le fort soutien dont il a joui continûment dans le pays. Ce n'est pas par hasard ni charité que le MEDEF marque ses distances avec la volonté macronienne de ressusciter ce funeste projet que chacun croyait enterré.

Et pourtant, si peu ont cru bon, utile, nécessaire, indispensable d'aller voter aux élections municipales. On pourra souligner, à la suite de la politiste Céline Braconnier, que la politique sans politique ne permet pas de mobiliser les milieux populaires. C'est un fait certain : la dimension démocratique d'une élection ne tient pas tant aux bulletins qu'on compte un dimanche soir plutôt qu'au grand débat qui précède le scrutin et s'installe dans la population pendant la campagne. Là, les arguments cheminent, les idées croissent et se croisent. Il est vrai que ce moment a été particulièrement malmené pour ces élections municipales. Plus largement, d'ailleurs, combien de campagnes sont désormais réduites à des séquences minimales ? Rappelez-vous les européennes qui ne sont pas si loin : à partir de quel moment les grandes chaînes de télévision, la presse et même la plupart des partis politiques ont véritablement commencé à évoquer ces élections et leurs enjeux ?

« Nous ne partons pas de rien et les élections ou réélections victorieuses dans bien des communes ont sans doute déjà donné à voir des éléments de réponse qui méritent d'être connus et médités. »

Mépris de classe, présentation technocratique des questions... on le sait, les milieux populaires sont tenus, encore plus que les autres, à distance de la politique. Réfléchir à la mobilisation consciente du plus grand nombre – pour des élections, dans le cas de l'exemple ici développé, mais aussi pour toutes les autres formes d'action au moins aussi indispensables pour une transformation révolutionnaire – implique une réflexion spécifique qui sera d'autant plus forte qu'elle sera collective. D'autant que, malgré ce portrait vite brossé, nous ne partons pas de rien et les élections ou réélections victorieuses dans bien des communes ont sans doute déjà donné à voir des éléments de réponse qui méritent d'être connus et médités.

À suivre... ●

Guillaume Roubaud-Quashie,
directeur de *Cause commune*.

ALBANE GELLÉ

Albane Gellé est née à Guérande en 1971, et vit aujourd’hui dans une petite commune à côté de Saumur. Elle se définit comme une personne « qui vit entre la Loire et la forêt, en compagnie des chevaux », et souvent « handicapée de la parole ».

Après des études de lettres modernes, elle cofonde à Saumur en 2006 l’association Littérature et poétiques, devenue Maison des littératures. Elle organise dans ce cadre et d’autres des événements autour de la poésie. Elle anime pendant plusieurs années des ateliers d’écriture auprès de publics variés. Elle intervient aujourd’hui pour des lectures, formations et manifestations autour de la poésie. Elle a publié une vingtaine de recueils et reçu en 2003 le prix des Découvreurs pour *L’Air libre* (Le Dé bleu, 2002). Des publications récentes, comme *Cher animal* (La Rumeur libre, 2019) témoignent de son intérêt passionné pour les animaux, les chevaux en particulier, qu’elle élève et dont elle vit aussi.

Sa poésie est nourrie de souvenirs d’enfance et de petits morceaux de vie captés autour d’elle avec l’exigence, précise-t-elle, de « tenir l’équilibre entre l’intime et l’universel ». Dans une prose apparemment simple et spontanée, en fait celle d’une « spontanéité savante », selon un autre poète, Ludovic Degroote, elle nous fait part d’un étonnement inquiet devant la vie et ses accidents. Elle dit de manière retenue, sans apitoiement, la difficulté de se confronter aux autres, à leur bruit, d’y trouver sa place avec ses mots, de survivre et « tenir debout », dans cet espace mouvant, incertain, qui nous entoure, contre la tentation d’abandonner, de courber l’échine. Tenir debout aussi à braver passé et présent pour en faire de la poésie. ●

Katherine L. Battaille

le fleuve une fracture impossible pour la
terre de cicatriser il faudrait tout vider et
les hommes leurs blessures ça recommencerait

quelque chose dans l’immobilité des
choses contre quoi on vient buter heu
reusement parce que ce serait un beau
désordre si tout se mettait à bouger ça
suffit bien

on voudrait être efficace ne pas perdre le
nord ni son temps que les enfants nous
sent bien qu’il arrête de pleuvoir et notre
confusion des sentiments on en fait quoi

Aucun silence bien sûr, Le Dé bleu, 2002

trop de visages de bruit dans les visages
trop de bouches ouvertes à en crever trop
de regards au dehors trop de musique de
gestes trop de fumée dans les voix trop de
visages oui trop de corps trop

Il y en a ils ne relèvent pas la tête ils per
dent l’habitude de rire ils se recroque
villent tout petit on a beau dire on a beau
faire ils laissent tomber leurs yeux par terre

L’Air libre, Le Dé bleu, 2002

Tenir en respect monstres
épines malgré nos tailles
minuscules boîtiers pan-
sements chaque coin de rue
les jambes en attendant debout.

Tenir chapelle de nos secrets
nos embarras à tout bout
de champ armoires en bois
et poids massifs à trim-
baller courbés debout.

Tenir la mer bâbord tribord
de plein fouet les deux côtés
de l’horizon font plusieurs
vagues dans le ventre terres
disparues bateau huis clos
entre des hommes sans leurs
mères vigilants seuls pas
consolés de dos debout.

Si je suis de ce monde, Cheyne, 2012

Don pour un Merci



Fresque de 4,50 m sur 1,50 m, réalisée à Paris lors du confinement du coronavirus, avril 2020. <https://dugudus.fr/>.

Quelques jours seulement avant le début du confinement, j'ai trouvé dans la rue, abandonnée près d'une poubelle, une toile cirée blanche enroulée. Sans idée précise quant à son utilisation, j'ai pris la décision de la récupérer. Mon atelier était alors en déménagement et l'ensemble de mon matériel entreposé dans un parking au sous-sol de mon immeuble. En quelques jours, la fresque fut réalisée avec l'aide de voisins dévoués et motivés. Elle fut ensuite accrochée sur les

grilles du parc des Buttes-Chaumont, face à la mairie du 19^e arrondissement de Paris. Le parc ayant été fermé durant toute la durée du confinement, joggeurs et promeneurs munis de dérogation privilégiaient les abords du parc pour sortir momentanément de leur confinement. La fresque est devenue le symbole d'un hommage offert aux Parisiens, pour tous les gens, qui par leur travail, ont contribué à l'éradication du virus. ●

Régis Léger (alias Dugudus)



Information, art et culture, des biens publics

La crise sanitaire n'a pas épargné la culture et la communication : liquidation des filiales régionales de Presstalis, annulation des festivals, menaces qui pèsent sur nombre de structures culturelles...

Pour *Cause commune*, **Pierre Dharréville**, député des Bouches-du-Rhône et chargé de la culture au sein de la direction du PCF, analyse la situation et trace des pistes alternatives.

— PROPOS RECUEILLIS PAR **LÉO PURQUETTE** —

© Les filiales régionales de Presstalis, l'entreprise chargée de la distribution de la presse, ont été liquidées sans solution de continuation de l'activité. Le gouvernement souhaite-t-il faire table rase dans le secteur ?

Pierre Dharréville : Le pluralisme et la liberté de la presse comme le droit à l'information sont indispensables à notre démocratie. Il ne peut y avoir de démocratie ni de pluralisme véritable sans des journaux disponibles sur l'ensemble du territoire. Ce sont ces principes que défend la loi Bichet du 2 avril 1947 en garantissant une diffusion libre et impartiale de la presse, et qui sont aujourd'hui mis à mal en raison de la situation précoc-

cupante dans laquelle se trouve Presstalis. L'entreprise est fragilisée et dépouillée de ses filiales qui assurent la distribution de niveau 2, liquidées purement et simplement le 15 mai, laissant plus de cinq cents

salariés en raison de différends sur la gestion de flux financiers, de décisions organisant la concurrence et de la tentation du dumping. Une situation qui n'est pas nouvelle et à propos de laquelle le gouvernement

« Le gouvernement s'attache à déconstruire les systèmes solidaires et mutualisés qui ont fait leurs preuves et qui ont été mis en place pour défendre l'intérêt général. »

salariés sur le carreau avec des territoires entiers et des kiosquiers sans journaux. La mutualisation est ago-

a été alerté à plusieurs reprises. En réalité, le gouvernement s'attache à déconstruire les systèmes solidaires

et mutualisés qui ont fait leurs preuves et qui ont été mis en place pour défendre l'intérêt général. Sa réponse est toujours la même : il s'en

à défendre l'intérêt général. C'est une question de santé pour la république ! Il est urgent de refuser le glissement de l'information dans le

Pierre Dharréville : Notre tissu artistique et culturel, en péril gravissime du fait de la pandémie, était déjà placé par les pouvoirs successifs en situation d'extrême fragilité. Il est urgent d'agir non seulement pour les milliers de travailleuses et de travailleurs qui le font vivre au quotidien mais aussi parce que cela affaiblit la capacité créative de notre pays, l'empêchant ainsi d'imaginer, d'inventer un autre avenir que celui dicté par la loi du marché. Dans les annonces du président, il y a eu une victoire : l'année blanche pour les intermittents (c'est-à-dire la prolongation d'un an de leurs droits au chômage), dont les conditions restent à préciser. Et beaucoup de flou. Au cœur des préoccupations du gouvernement, on trouve plutôt la rentabilité et la compétitivité. Au

« Le démon du dumping social s'est allié à l'égoïsme de certains éditeurs. »

remet au marché. La modernisation de la loi Bichet, votée au mois d'octobre 2019, prévoit l'ouverture d'ici à janvier 2023 du marché de la distribution de la presse, détenue par des coopératives d'éditeurs, à de nouveaux acteurs. Cette mise en concurrence, une aberration écologique et économique, va gravement porter atteinte au pluralisme. Le démon du dumping social s'est allié à l'égoïsme de certains éditeurs. L'information ne doit pas subir cette marchandisation dévastatrice. Toute la filière est fragilisée ; elle doit être soutenue. Et la solution ne réside pas dans la concentration des titres dans les mains de quelques grands propriétaires, déjà bien entamée, avec le formatage que cela implique.

champ d'un marché sans règles et sans horizon. Il faut, au contraire, agir pour garder un écosystème mutuel et solidaire indispensable tant économiquement qu'écologiquement, socialement et démocratiquement parlant. Je crois qu'à cette mobilisation des acteurs directement

« Il est urgent de refuser le glissement de l'information dans le champ d'un marché sans règles et sans horizon. »

© **Quelles sont les alternatives ?**

Pierre Dharréville : Pour le niveau 2, la proposition de société coopérative d'intérêt collectif faite par les salariés pour continuer l'activité en rassemblant l'ensemble des acteurs de la filière, avec leur mobilisation, est bien ajustée. Elle peut imposer une autre voie. Ce d'autant que les alternatives sérieuses ne sont pas au rendez-vous. Les éditeurs doivent assumer leurs responsabilités mais, compte tenu des multiples rebondissements de ces dernières années, l'État doit s'imposer pour contribuer

concernés, il faut aussi que se joigne celle des citoyens. Le combat des salariés de la Société d'agence et de diffusion (SAD), c'est aussi celui de la défense d'un des soubassements essentiels de notre démocratie : notre droit à l'information. Ce combat doit être commun à toutes celles et tous ceux qui sont attachés à la démocratie

© **Les professions artistiques sont laissées pour compte après la période de confinement. Comment éviter que la crise sanitaire emporte avec elle les compagnies, festivals et autres structures culturelles ?**

contraire, un vrai plan de relance doit mettre en dynamique un service public de la culture refondé, se préoccupant de toutes les disciplines artistiques et culturelles du spectacle vivant et des arts visuels, du cinéma, du livre, des auteurs, des éditeurs et des librairies, des artistes plasticiens comme des formes artistiques émergeant partout. Il devrait financer l'acte de création, le processus plus que le produit, sortant ainsi l'art et la culture des ornières d'une marchandisation outrancière et lui permettant de faire face aujourd'hui au rétrécissement des débouchés. Pour retrouver le goût de la rencontre, nous avons besoin d'art et de culture partout. Ce plan de ►►

► relance doit être conçu dans des états généraux de la culture, pour lui donner l'ampleur et la force nécessaires.

© L'intervention télévisée d'Emmanuel Macron sur la culture en temps de crise a laissé un goût amer aux acteurs du monde de la culture. Comment définiriez-vous le macronisme culturel ?

Pierre Dharréville : Le président de la République s'est mis en scène dans une conférence gesticulée pour édifier de ses conseils le monde de la culture. Mais ce n'est pas sur les planches qu'il est attendu. Cette prestation singulière s'est déroulée sous les yeux du ministre de la Culture, assis sur un strapontin, prenant des notes. Tout un symbole ! Celui d'un ministre, et donc d'un gouvernement, agissant sous la dictée et qui n'est plus responsable devant le parlement. C'est une nouvelle illustration de la dérive de notre république avec un président qui détient

comme une vulgarité éclairée. Cette vulgarité, celle d'une politique qui confond les fins et les moyens, celle d'un discours qui se paye de mots pour mieux les dévitaliser, et qui porte atteinte au sens. Elle promeut une idéologie de la réussite individuelle, défait mécaniquement les

représentée par le libéralisme ?

Quels enseignements pour le monde de la culture ?

Pierre Dharréville : Le virus a passé la société au révélateur : c'est le libéralisme qui nous a placés dans cet état de vulnérabilité avancée. Et ce ralentissement a été l'occasion de

« Il faut entretenir précieusement cette flamme qui nous a fait entrevoir un "monde d'après". »

dynamiques du commun, abîme les liens, fragmente, fracture, divise. Mais la mécanique ne lui suffit pas. Il lui faut aller plus loin et c'est pour cela que le pouvoir, aidé de forces réactionnaires toujours vivaces, s'est employé à alimenter l'affrontement identitaire. Et le racisme a continué

multiples questionnements, sur tout ce dont nous avons manqué, sur tout ce qui nous a été essentiel. Nous nous sommes vus embarqués dans cette course effrénée et insensée. Et nous avons redécouvert ce qui nous fait humains. Mais il ne faut rien attendre de mécanique. C'est un point d'appui pour ouvrir d'autres possibles. Il faut entretenir précieusement cette flamme qui nous a fait entrevoir un « monde d'après ». C'est là qu'il y a besoin de la culture, car c'est un terrain privilégié de nos rencontres, de nos partages, de nos rêves, de nos fêtes. Mais le monde de la culture est en souffrance, il est fragilisé. Il est aussi au cœur de profonds questionnements face aux défis qui sont les siens et bien souvent aussi ceux de la société tout entière. Dans ce moment, il y a des choses à inventer : les politiques publiques doivent protéger nos capacités culturelles, et tous ceux et toutes celles qui vivent de la culture et la font vivre. Beaucoup reste à faire pour que les logiques de domination passent leur chemin. L'heure est à démarchander la culture, à en faire vraiment une expression de liberté et de partage. Et c'est l'affaire de toutes et de tous. ●

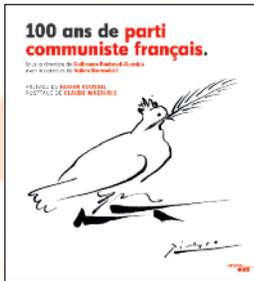
« Une vulgarité éclairée, celle d'une politique qui confond les fins et les moyens, celle d'un discours qui se paye de mots pour mieux les dévitaliser, et qui porte atteinte au sens. »

seul tous les pouvoirs et qui décide seul. Où est la culture ? La politique menée par ce gouvernement la relègue en toile de fond, au rang d'ornement. Le pouvoir macronien semble n'avoir pas besoin de la culture puisqu'il n'a pas besoin de sens. Il puise dans la technocratie libérale l'essentiel de son inspiration et se satisfait du culte de la vénalité comme horizon ; cela suffit aux « premiers de cordée ». C'est en cela qu'on pourrait évoquer quelque chose

de se banaliser. Avec Macron, nous voici sans horizon. Son seul projet est l'humain productif, rentable, compétitif. En quelque sorte, nous voici réduits au rang de hamsters dans une roue. Les références culturelles, le discours lyrique à chaque occasion, tout cela n'est qu'illusion, vide libéral, stuc.

© Selon vous, en quoi la crise sanitaire peut-elle permettre une prise de conscience de l'impasse

Dès à présent, plusieurs livres importants conçus spécifiquement pour le centenaire peuvent être commandés. Ils donneront à voir et à penser autour de nous ; ils soutiendront l'effort de souscription rendu plus indispensable encore.



Cent ans de Parti communiste français

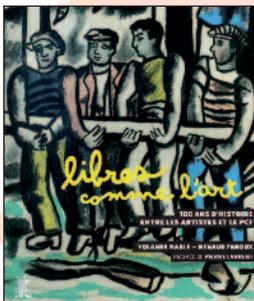
Cherche-Midi, 220 pages, 24X26 cm. Préface de Fabien Roussel ;

postface de Claude Mazauric. Précommande disponible. Sortie : automne 2020.

Une trentaine de jeunes historiens, politistes, sociologues, proposent, année par année, un regard sur les communistes français. À destination des militants comme du grand public, le livre, richement illustré, permet de redécouvrir les combats et les réalisations d'hier, l'actualité d'un projet.

Prix public TTC : 25 €. Précommande jusqu'au 31 juillet : 20 € (et 3€ de frais de port).

Commandes et chèques (à l'ordre du Cherche-Midi) à adresser à Centenaire du PCF - 2, place du Colonel-Fabien 75019 Paris.



Libres comme l'art

Éditions de l'Atelier, 256 pages, 23X27 cm. Préface de Pierre Laurent.

Précommande disponible. Sortie : automne 2020.

Un magnifique livre d'art qui raconte cent ans d'histoire entre le PCF et les plus grands artistes plasticiens du siècle. Disponible dès septembre 2020, en prélude à l'exposition « Libres comme l'art, trésors donnés, trésors prêtés », qui sera présentée au printemps 2021 dans l'espace Niemeyer.

Prix de vente public TTC : 36,90 euros. Prix militant exclusif : 25 euros + frais de port.

Frais de port : 7,40 € pour 1 ex. ; 2 €/livre pour 5 ; 1,30 €/livre pour 10.

Contact, renseignements et commandes auprès de Myriam Massou. Email: mmassou@pcf.fr.



100 ans d'histoire de France et du PCF sur les murs

Helvétius, 196 pages, 22X29 cm. Catalogue de l'exposition d'affiches organisée par la Fondation Gabriel-Péri. Préface d'Alain Obadia ; postface de Fabien Roussel.

Précommande disponible. Sortie : été 2020.

Il existe deux versions du catalogue de la grande exposition d'affiches communistes qui va se tenir à l'espace Niemeyer. La première reproduit les affiches (toutes en quadrichromie), les présente et propose un parcours à travers un siècle de combats communistes. 24 €. La seconde, en partenariat avec Ciné-Archives et en tirage limité, y adjoint 2 DVD pour 3 heures de films. 35 €.

Commandes via <http://www.editionshelvetius.com/> (aucun frais de port)



PCF 100 ans d'histoire...

Il y eut *Le tour du monde en 80 jours*, voici le tour du parti en 137 pages ! *Cause commune* consacre un numéro double à l'histoire du PCF : 40 auteurs, historiens, dirigeants, militants, experts, pour cent ans d'histoire, évoquée sur un mode chronologique et thématique. Soit, en vrac, les racines du communisme, le congrès de Tours, le Front populaire, l'Occupation et la Résistance, la guerre froide et les trente glorieuses, 1968 puis l'eurocommunisme. Mais aussi les communistes et le syndicalisme, les cadres, les paysans, les sciences, la culture, l'écologie, le féminisme, la jeunesse, la presse, l'économie. Un numéro illustré par une galerie d'affiches mémorables.

Prix à l'unité : 15 euros - Bon de commande : page 113 de ce présent numéro.

LA DÉMOCRATIE CONFINÉE

Les défis d'une démocratie en crise

Face au discrédit croissant de la politique et à la multiplication des dérives autoritaires, le projet d'une véritable démocratie politique, économique et sociale prend une actualité et une urgence brûlantes.

PAR **SABRINA ROYER** ET **AURÉLIEN BONNAREL**

Qui décide de sa vie et du devenir de notre humanité? Question décisive à laquelle il faut bien répondre par d'autres mots que le prolétariat, le peuple ou l'humanité elle-même. C'est un nombre de personnes qui semble toujours plus réduit qui tient les rênes de notre monde.

« La puissance publique s'est dépouillée de nombre de prérogatives et armes pour laisser la « main invisible » du marché régenter seule et sans encombrements populaires. »

UNE DÉMOCRATIE EN CRISE PROFONDE

Voyez l'Arctique. Qui donc d'entre vous a décidé qu'il fallait y mener des opérations d'extraction et le faire avec suffisamment peu de précautions (et donc d'argent dépensé à cette fin) pour que des *milliers de tonnes* de diesel polluent ces vastes régions? Qui, si ce n'est la société Norilsk Nickel, guidée par le seul appétit du profit, nous fait ainsi patauger dans les eaux glacées et désormais mazoutées du calcul égoïste? Encore sommes-nous ici bien flous en évoquant cette société *en général*, comme si les salariés de Norilsk Nickel y étaient pour quelque chose : il faudrait parler plus précisément des *propriétaires* de cette grande entreprise qui décident seuls, quoi qu'en pensent citoyens et salariés eux-mêmes, confinés dans un rôle de spectateurs et d'exécutants.

Allons plus loin : la puissance publique, malgré annonces et rododromes épisodiques, s'est dépouillée de nombre de prérogatives et armes pour laisser la « main invisible » du marché régenter seule et sans encombrements populaires. Que produit-on ? Qui le produit ? Comment ? Où ? Pour qui ? À quel prix et à quelle fin ? Autant de questions de plus en plus soustraites à tout contrôle populaire.

Si on pouvait penser que notre monde était pris, à l'échelle des siècles, dans un processus de démocratisation, force est de constater que depuis plusieurs décennies, cette marche est arrêtée et sans doute même inversée. N'assistons-nous pas à cette formidable régression que certains appellent « dé-démocratisation » ?

Mais revenons en France. Les résultats des référendums, à l'image de celui sur la Constitution européenne de 2005, sont bafoués. Les grèves et les mobilisations sociales sont réprimées et méprisées. Les événements exceptionnels sont utilisés pour mettre en place un état d'exception qui devient par la suite permanent, à l'image de l'état d'urgence instauré après les attentats de novembre 2015. Le parlement est corseté par différents moyens : la règle d'or budgétaire européenne, la multiplication du recours aux ordonnances, l'utilisation répétée du 49.3... La crise démocratique que nous traversons est profonde et la crise sanitaire n'a fait que l'amplifier.

L'état d'urgence sanitaire a été utilisé pour autoriser le gouvernement à légiférer par ordonnances. Celui-ci en a profité pour imposer les audiences judiciaires en visioconférence combattues par les avocats depuis des années. Mais il en a également profité pour casser davantage le code du travail. On peut citer à ce titre l'obligation faite aux salariés de prendre des congés pendant la période du confinement, les fausses déclarations de chômage partiel d'entreprises telles qu'Academia ou Astek, et l'obligation de travailler alors que la crise sanitaire était à son apogée chez Amazon.

La France est sortie du confinement, mais pas de l'état d'urgence sanitaire. Nous restons dans une situation exceptionnelle avec un exécutif doté de pouvoirs exorbitants. Les libertés et la

démocratie sont confinées. La prolongation de l'état d'urgence a maintenu en des termes assez ambigus les interdictions de manifester en limitant les regroupements à dix personnes. Les salariés qui ont voulu défendre, ici, le service public hospitalier ou, là, leurs conditions de travail se sont confrontés formellement à, des interdictions de manifestation qu'ils ont néanmoins bravées. Nos déplacements, nos loisirs, nos rassemblements sont limités.

Depuis plusieurs années et de façon accrue depuis l'élection d'Emmanuel Macron, le pouvoir ne cesse de se concentrer toujours un peu plus dans les mains d'une infime minorité qui l'exerce de manière de plus en plus décomplexée. La technocratie prend une place croissante dans les processus de décision.

Dans le même temps et à l'inverse, les aspirations à de nouvelles formes de démocratie permettant à tous les

citoyens d'accroître leur participation prennent de l'ampleur dans certaines parties de la population. Même si dans d'autres parties, il y a une soif de délégation à un vrai et bon chef dans une situation qu'ils perçoivent comme compliquée et vis-à-vis de laquelle ils se sentent démunis.

POUR UN ÉLARGISSEMENT DE LA DÉMOCRATIE

Au-delà de la question de la démocratie politique, du fonctionnement de l'État et des mécanismes juridiques de décision politique en son sein (le 49.3, l'état d'urgence, le RIC, les conventions citoyennes...), la question de la démocratie sociale est essentielle pour les communistes. Les entreprises et les services publics doivent engager une transformation démocratique afin de pouvoir agir sur les orientations stratégiques et leurs objectifs sociaux et écologiques.

Actuellement, les représentants des salariés détiennent la moitié des sièges dans les conseils d'administration des grandes entreprises en Allemagne, et un tiers des sièges en Suède, indépendamment de toute participation au capital. Pour la première fois, une loi française de 2014 a introduit un siège avec voix décisionnelle pour les représentants des salariés dans les conseils ►►

« Le pouvoir ne cesse de se concentrer toujours un peu plus dans les mains d'une infime minorité qui l'exerce de manière de plus en plus décomplexée. »

d'administration (un siège sur douze, ce qui reste très faible). Introduire un nombre substantiel de sièges pour les salariés avec un pouvoir décisionnel constituerait une avancée majeure pour un véritable partage du pouvoir entre capital et travail. Sous réserve que le rôle des salariés ne reste pas cantonné à une dimension consultative, que ceux-ci disposent de temps et d'outils pour entrer dans la boîte noire de la gestion, loin de toute chimère sociale-démocrate d'hypothétique « cogestion ». Cette question de la démocratie économique et sociale, du pouvoir et de la propriété dans les entreprises est essentielle pour une reconquête démocratique.

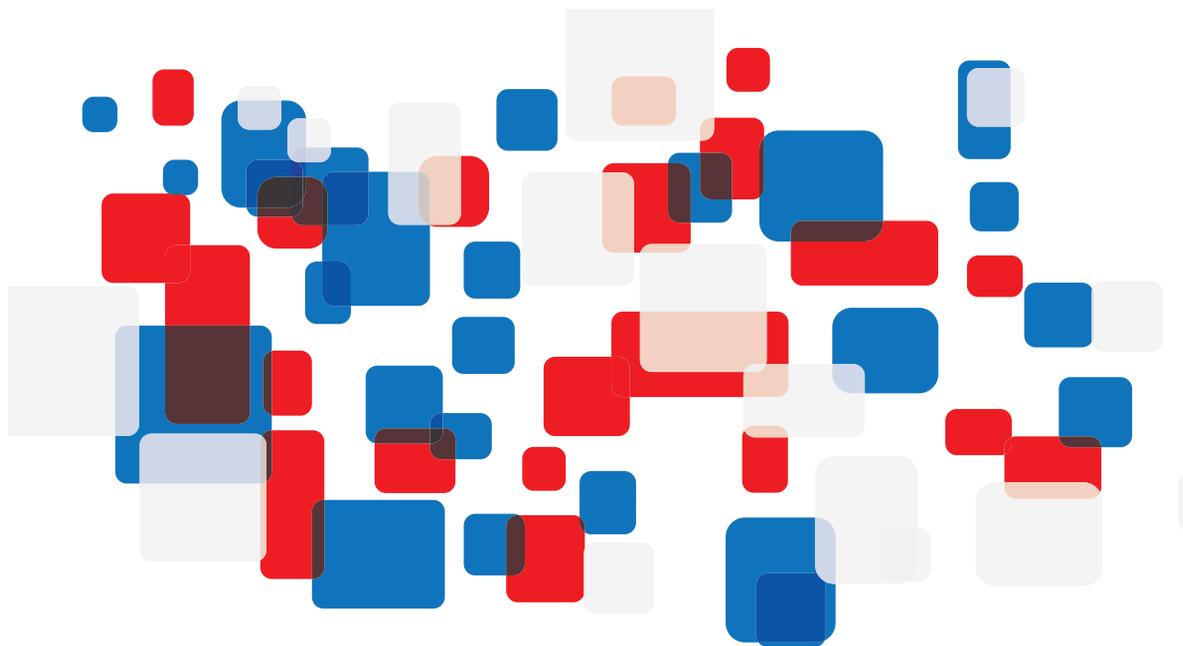
Le dossier que nous présentons dans ce numéro vise à décrypter la crise démocratique que nous traversons ainsi que certaines voies pour la dépasser à tous les niveaux, tant dans le pays, qu'à une échelle plus large ou à celle de la commune, tant dans les institutions que dans l'entreprise ou dans la vie sociale.

Il existe en France et dans le monde un doute quant au bien-fondé de l'ambition démocratique. Notre hypothèse est que ce doute naît des lacunes bien trop réelles de notre triste paysage « démocratique ». Il n'y aura pas d'issue de progrès dans

« Introduire un nombre substantiel de sièges pour les salariés avec un pouvoir décisionnel constituerait une avancée majeure pour un véritable partage du pouvoir entre capital et travail. »

une fuite autoritaire, celle d'un extrême centre libéral macronien ou d'une radicalité « illibérale » à la Viktor Orban en Hongrie. C'est bien la défense, l'ambitieux renforcement et le titanesque élargissement de la démocratie qui constitue l'horizon à dégager pour une humanité adulte et libre. ■

***Sabrina Royer** et **Aurélien Bonnaret** sont membres du comité de rédaction de *Cause commune*. Ils ont coordonné ce dossier.



Le modèle athénien, régime démocratique et société esclavagiste

L'expérience athénienne présente des spécificités uniques.

PAR MICKAËL BOUALI

Retour en grâce du tirage au sort, évocation de Solon abolissant les dettes de ses concitoyens, force est de constater que la référence à Athènes continue de nourrir notre imaginaire politique, au moment où notre propre régime s'enfonce dans la crise. L'absence du principe même de représentation politique et le lien direct des citoyens sur le processus législatif ont de quoi laisser songeur dans un pays où moins de 9 millions de voix suffisent pour gouverner, sans heurts, pendant cinq ans une population de 67 millions d'habitants. Bien sûr, l'assise esclavagiste du modèle athénien vient rapidement tempérer l'enthousiasme, de même que l'exclusion des femmes de la vie politique. On s' imagine aisément débattre de questions politiques, sur le versant ensoleillé de la Pnyx, beaucoup moins être réduit à l'état de simple corps, chargé d'extraire l'argent des mines du Laurion. Et pourtant, si l'attrait persiste, c'est bien parce que l'expérience athénienne présente des spécificités uniques qu'il convient de détailler. Trois moments peuvent être distingués dans la mise en place de ce modèle politique.

DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA MISE EN PLACE DE CE MODÈLE POLITIQUE

621 av. J.-C., dans un contexte de crise sociale extrême, Dracon fait, pour la première fois, mettre par écrit un code de lois. L'objectif ici est le retour à l'ordre, ce qui explique qu'il soit passé à la postérité pour la sévérité de ses mesures.

594 av. J.-C., une nouvelle crise sociale déchire la cité. D'une part, une classe de marchands et d'artisans, enrichis par le développement du commerce, souhaite participer au gouvernement de la cité, jusque-là monopolisé par l'aristocratie des Eupatrides. D'autre part, les petits propriétaires fonciers, écrasés de dettes, risquent la saisie de leurs terres et la réduction en esclavage. Solon, devenu archonte, est donc désigné comme arbitre pour ramener la paix sociale dans la cité. Il commence par abolir les dettes, l'esclavage pour dette, et rend leurs terres aux paysans spoliés. Les citoyens sont alors répartis en quatre classes censitaires, selon leur niveau de richesse. Les citoyens les plus riches gardent la prééminence et possèdent davantage de droits politiques que les autres. L'Aréopage, où siègent les anciens archontes, leur permet de garder la main sur la cité. Cependant, ils doivent aussi contribuer davantage au financement de la cité avec la mise en place des liturgies. En outre, les thètes, les citoyens les plus pauvres de la cité sont exemptés d'impôts et de service militaire. Enfin, la nature collégiale du pouvoir est renforcée avec l'établissement d'une assemblée délibérative de quatre cents membres et un tribunal commun à tous les citoyens, l'Héliée. Les magistrats ne sont plus désignés par l'Aréopage mais tirés au sort par le conseil des Quatre-Cents. ►►

« Plus que la participation des citoyens à la confection des lois, c'est plutôt dans le contrôle des élites politiques que réside la dimension véritablement démocratique du système. »

►► 507av. J.-C., trois ans après la chute du régime tyrannique, le parti démocrate, mené par Clisthène, un aristocrate, parvient au pouvoir. Les réformes radicales mises en place par Clisthène fondent l'isonomie, l'égalité politique entre les citoyens. Pour ce faire, il procède à une refondation complète de la division administrative du territoire afin de regrouper tous les citoyens en dix tribus, démantelant ainsi les anciennes solidarités locales et claniques. Il fait de l'Ecclésia, l'assemblée de tous les citoyens athéniens, la source première du pouvoir politique. Au sein de cette assemblée, qui se réunit sur la Pnyx, tout citoyen a le droit de prendre la parole et de voter les lois. Un autre conseil, la Boulé se charge d'administrer la cité et d'exécuter les décisions de l'Ecclésia. La Boulé est composée de cinquante membres, soit cinquante délégués tirés au sort dans chaque tribu. L'année étant divisée en dix mois, les cinquante délégués de chaque tribu exercent collectivement la magistrature de prytanes pour une durée de trente-six jours. Durant ce mandat, ils président à l'organisation pratique de la vie politique et résident en permanence à Athènes, où ils sont logés aux frais de la cité. Aux côtés des dix archontes qui assurent les magistratures principales, dix stratèges sont respectivement élus par les dix tribus de la cité afin de prendre en charge la défense de la cité. Enfin, pour limiter le risque de dérive personnelle du pouvoir, une nouvelle procédure, nommée ostracisme, est mise en place. Elle permet de suspendre les droits civiques d'un citoyen soupçonné d'aspirer à la tyrannie et de prononcer son exil pour une période de dix ans.

En réalité, le passage de l'isonomie à la démocratie se fait progressivement dans la première moitié du Ve siècle et d'autres législateurs démocrates comme Éphialtès ou Périclès vont renforcer l'importance du pouvoir populaire. C'est ainsi que l'Aréopage, antique assemblée aristocratique de la cité, voit son pouvoir durablement décliner sous les attaques du parti démocrate. Le pouvoir des archontes, qui ne se recrutaient alors que dans la première classe censitaire, est

progressivement neutralisé à partir de 486 av. J.-C. lorsque ceux-ci sont désignés par tirage au sort. Dès lors, ce sont les stratèges, élus pour un an, parmi tous les citoyens, qui concentrent l'essentiel du pouvoir des magistrats. De manière analogue, alors que les citoyens les plus modestes rechaignaient à quitter les champs pour participer à la vie politique de la cité, ne pouvant se permettre de perdre une journée de travail, Périclès fait voter l'octroi d'une indemnité journalière. Cette mesure, nommée *mistophorie*, permet d'encourager la participation politique des citoyens les plus pauvres, tout en les affranchissant des liens de dépendance qu'ils pouvaient entretenir avec les plus riches.

Bien entendu, il convient de nuancer ce tableau. Comme dans tout régime démocratique, le pouvoir politique est l'apanage exclusif des citoyens. Les mètèques, c'est-à-dire les nombreux étrangers qui peuplent Athènes, sont exclus de l'exer-

cice politique. Il en va de même de la grande concentration d'esclaves, sur laquelle repose la société athénienne. Enfin, si elles ne sont pas totalement absentes de la vie publique, les femmes des citoyens sont cependant également exclues de la vie politique. Ainsi, au milieu du Ve siècle, sur une population totale de deux cent cinquante mille à trois cent mille personnes, les citoyens athéniens sont au nombre de quarante mille. En outre, à Athènes aussi, on peut relativiser l'importance de la participation du peuple aux séances de l'Ecclésia. Les travaux des archéologues ont montré que la Pnyx, où se réunissait l'assemblée des citoyens, pouvait contenir aux alentours de six mille citoyens.

« La manière dont le peuple athénien contrôlait ses magistrats était donc sans commune mesure avec ce que l'on peut connaître dans nos démocraties représentatives. »

tale de deux cent cinquante mille à trois cent mille personnes, les citoyens athéniens sont au nombre de quarante mille. En outre, à Athènes aussi, on peut relativiser l'importance de la participation du peuple aux séances de l'Ecclésia. Les travaux des archéologues ont montré que la Pnyx, où se réunissait l'assemblée des citoyens, pouvait contenir aux alentours de six mille citoyens.

CARACTÉRISTIQUES FONDAMENTALES DU MODÈLE ATHÉNIEN

Plus que la participation des citoyens à la confection des lois, c'est plutôt dans le contrôle des élites politiques que réside, pour un chercheur comme Vincent Azoulay, la dimension véritablement démocratique du système. Même s'il n'existe pas de restriction censitaire pour être élu stratège, seuls les citoyens les plus riches

disposent des fonds, de la formation rhétorique et des réseaux nécessaires pour remporter les élections. Dès lors, le contrôle de leur action revêt une dimension fondamentale. Les mandats se limitent à un an et les magistrats sont soumis à reddition de comptes, aussi bien en cours de charge qu'à la fin du mandat. Les différentes procédures de reddition de comptes, nommées *euthynai*, portaient aussi bien sur la gestion financière et administrative du magistrat que sur tout incident intervenu durant son mandat. Chaque citoyen pouvait ainsi engager une procédure civile ou criminelle contre un magistrat à sa sortie de charge, en allant présenter sa plainte à *l'euthyne*, sur l'agora. Dans le cas des stratèges, il y avait en plus un vote à l'Ecclésia en cours de charge afin de déterminer s'il s'acquittait bien de ses fonctions. La manière dont le peuple athénien contrôlait ses magistrats était donc sans commune mesure avec ce que l'on peut connaître dans nos démocraties représentatives. À ces mécanismes s'ajoute l'ostracisme qui représente une autre procédure de contrôle des élites politiques. Deux votes ont lieu à quelques mois d'écart, d'abord pour savoir s'il est nécessaire d'entamer une procédure d'ostracisme puis pour désigner le nom de la personne à exclure. Bien entendu, il s'agit souvent pour une faction d'écarter un rival gênant. Parti aristocratique et parti démocrate ont ainsi temporairement perdu plusieurs de leurs chefs à l'issue d'une opération politique menée par leurs rivaux. L'élément important ici est que le vote s'effectuait sur l'agora et qu'un quorum de six mille citoyens

« Est alors en vigueur à Athènes l'idée qu'un savoir ou une expertise ne saurait justifier l'exercice du pouvoir. »

était nécessaire afin d'en valider le résultat. On sait, par ailleurs, grâce au témoignage de Plutarque, que des citoyens ruraux, peu au fait de la vie publique athénienne, faisaient le déplacement pour l'occasion. La procédure représentait donc un temps fort de la vie politique athénienne et suscitait une affluence plus large que les séances de l'Ecclésia.

Le tirage au sort est envisagé aujourd'hui comme un autre moyen de limiter le pouvoir des représentants politiques. Il faut préciser que sur les sept cents charges de magistrats nécessaires à l'administration de la cité, près de six cents étaient attribuées par tirage au sort. Cela étant, la plupart de ces magistratures étaient de nature collégiale et c'était la charge élective de stratège qui polarisait la lutte politique. Bien plus, le tirage au sort ne portait pas sur tous les citoyens âgés de plus de 30 ans mais uniquement sur les volontaires. Il fallait donc, au préalable, être candidat au tirage au sort pour avoir une chance d'être désigné. Enfin, les citoyens désignés étaient soumis à une vérification légale à leur entrée en charge et subissaient les *euthynai* comme tous les magistrats.

« L'ostracisme représente une autre procédure de contrôle des élites politiques. »

Un autre aspect fondamental du modèle athénien est son rapport à l'esclavage. La démocratie athénienne est l'une des premières grandes sociétés esclavagistes et son fonctionnement repose entièrement sur l'exploitation d'une masse d'esclaves. Ce qui se conçoit aisément en matière économique ou domestique atteint une certaine singularité dans le domaine politique. La cité dispose ainsi d'esclaves publiques dont le sort n'a rien à avoir avec les esclaves privés. Ceux-ci peuvent posséder d'autres esclaves et sont parfois honorés par la cité car ils ont en charge plusieurs aspects cruciaux de son fonctionnement administratif. Cette utilisation ne doit rien au hasard mais elle est, comme l'a montré Paulin Isnard, intrinsèquement liée au fonctionnement du régime démocratique. Est alors en vigueur à Athènes l'idée qu'un savoir ou une expertise ne saurait justifier l'exercice du pouvoir. C'est ce qui vaut les critiques qu'adresse Platon à la démocratie athénienne, qualifiée de régime des ignorants et des incompetents. Or c'est précisément pour cette raison que certaines expertises de haut niveau sont confiées à des esclaves publiques. La cité est ainsi en mesure de mettre au service de ses citoyens, constitués en groupe, par définition, ►►

► « incompetent », un savoir collectif à même de guider leur délibération. Voilà une dimension particulièrement éclairante à l'heure où des vérités économiques inaccessibles sont imposées aux simples citoyens conçus comme trop profanes.

Enfin, les productions culturelles de la cité apportent également un éclairage intéressant sur le fonctionnement démocratique.

Avec plus de dix mille places, le théâtre peut également être envisagé à l'aune du politique. Les comédies d'un Aristophane raillent ainsi explicitement les dirigeants de la cité quand les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide donnent corps aux principes fondamentaux du régime démocratique tels l'*ise-*

« La cité est en mesure de mettre au service de ses citoyens, constitués en groupe, par définition, "incompétent", un savoir collectif à même de guider leur délibération. »

goria. Christophe Pébarthe a ainsi montré comment des tragédies comme *Edipe roi* ou *Antigone* peuvent trouver un écho particulier dans un régime où l'on suppose, avant toute chose, une égalité de raison entre les citoyens.

La démocratie athénienne est donc un régime encore exotique, à bien des égards, pour nous. Si nous pouvons légitimement tenir en horreur certaines de ses caractéristiques, d'autres mécanismes pourraient, au contraire, constituer une source d'inspiration précieuse afin de refonder une V^e République de plus en plus contestée. ■

*Mickaël Bouali est historien. Il est doctorant en histoire antique à l'université Bordeaux-Montaigne.

La démocratie vue par les dictionnaires des XVIII^e et XIX^e siècles

Dans les dictionnaires, la démocratie est une « sorte de gouvernement où le peuple a toute l'autorité » mais, quand on y regarde de plus près, chacun interprète cela à sa façon.

PAR ERNEST BRASSEAU*

Voici une promenade, incitative et non synthétique, dans un échantillon de dictionnaires (de langue, encyclopédiques, biographiques, d'apparence neutre ou non), entre 1704 et 1899.

Il ne suffit pas de regarder les entrées Démocratie. Le sujet est parfois mieux traité ailleurs, par exemple à Anarchie, Absolu, Cens, Citoyen, Démagogie, Despotisme, Égalité, Élection, Esclavage, Gouvernement, Législateur, Liberté, Peuple, Politique, Représentant, République, Souveraineté, Suffrage, Tyrannie, Vote, etc., voire à des noms d'auteurs ou de pays. Le contournement de la censure en est souvent la cause. Au cours de ces deux siècles, « démocratie » n'est pas le contraire de « dictature », terme non péjoratif qui désignait « une magistrature suprême et temporaire à laquelle on avait recours au

moment du danger », en souvenir de l'histoire romaine. Elle peut s'opposer à l'« ochlocratie » : « terme de Gouvernement, où la seule populace peut tout, au préjudice du bon & notable bourgeois » (dit le *Dictionnaire de Trévoux*, 1704-1771, proche des jésuites).

AU SIÈCLE DES LUMIÈRES

En fait, tous ces termes revêtent des sens flottants. La république reste la « chose publique » et ne s'oppose pas forcément à la monarchie tempérée par une charte ou une constitution, elle peut aussi s'opposer à la démocratie. L'aristocratie ne désigne pas toujours une noblesse héréditaire, elle peut être élective, résulter d'une sélection par l'argent ou par le savoir. Le mot « peuple » est plus qu'ambigu. Dans l'*Encyclopédie* Diderot-d'Alembert, Jaucourt, auteur de

cette entrée (et de Démocratie), le reconnaît honnêtement : « Nom collectif difficile à définir, parce qu'on s'en forme des idées différentes dans les divers lieux, dans les divers temps, et selon la nature des gouvernements. » Il ajoute : « Autrefois, le peuple était l'état général de la nation, simplement opposé à celui des grands et des nobles. Il renfermait les laboureurs, les ouvriers, les artisans, les négociants, les financiers, les gens de lettres, et les gens de lois. » Il note enfin qu'on a souvent tendance à confondre le peuple et la « populace » (grossière, superstitieuse, vagabonde, ivrogne).

Jusqu'aux deux tiers du XVIII^e siècle, les dictionnaires proches de l'Église exaltent en général le « droit divin ». Ceux plus ouverts mettent en avant le modèle de l'Angleterre, où existe une certaine liberté et où une (bonne) aristocratie domine. Il existe aussi une aspiration à une démocratie locale. La principale référence moderne est Montesquieu (entre autres citations : « Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie ; le suffrage par choix est de celle de l'aristocratie ») ; après 1760, on voit aussi apparaître les idées de Rousseau sur la « volonté générale ». À la fin du siècle, l'expérience américaine est présentée comme le summum de la démocratie, sans référence à l'esclavage, question traitée à part.

L'indépendance américaine et la Révolution française permettent, bien sûr, de penser les choses autrement. Sautons-les abusivement pour examiner comment, avec une certaine prise de recul, les dictionnaires du XIX^e siècle exposent la question. On aurait pu présenter la *Biographie universelle* des frères Michaud (1811-1865), ouvrage plutôt royaliste, éclectique et même girouette, les rééditions du dictionnaire biographique de François-Xavier de Feller, jésuite, ou bien le Grand Larousse ; nous en évoquerons quatre autres, sélectionnés parmi d'autres possibles.

LES DICTIONNAIRES DU XIX^e SIÈCLE

L'*Encyclopédie moderne* d'Eustache-Marie Courtin (1823-1832) a pour principal auteur, en matière politique, Jean-Pierre Pagès, futur député de centre gauche sous la monarchie de Juillet. Il défend des idées libérales (opposées aux ultras de Charles X), proches de celles de Pierre-Paul Royer-Collard, de Benjamin Constant, de François Guizot, mais chacun a ses variantes, parfois importantes. Dans ses articles, remarquablement écrits, le propos est très international (États-Unis, Suisse, Orient, Angleterre, l'Europe centrale,

mais très peu l'Inde et la Chine) ; dans l'histoire, il couvre toutes les époques dont Rome, le Moyen-Âge, le monde moderne. Montesquieu et Rousseau sont les deux auteurs français les plus cités, bien d'autres sont évoqués, jusqu'à Tocqueville. Pagès se prononce pour un équilibre et une démocratie représentative. Dans ce dictionnaire, il n'y a pas d'article Esclavage, même si la question est abordée à certains endroits ; les articles Femme ignorent leurs droits politiques éventuels.

« En tout ce qui touche à la nature humaine, et, au fond, toute question, même dans les sciences, y touche par quelque point, la pensée des esprits les plus ingénieux et les plus savants n'a de certitude que par la sanction du sens commun des masses. »

Théodore Fabas

L'*Encyclopédie nouvelle*, dite saint-simonienne, dirigée par Jean Reynaud et Pierre Leroux, inachevée (1835-1847), jouit évidemment d'un sel particulier et aborde toutes ces questions sous des formes diverses. Malheureusement, l'article Démocratie se réduit à : « Voyez République » et la lettre R... n'existe pas. Il est difficile de dégager une « ligne », les codirecteurs entrant en désaccord pendant cette période, Jean Reynaud reproche à Pierre Leroux et surtout à son frère Jules, d'être en quelque sorte des communistes. L'un des auteurs principaux sur ces aspects, Théodore Fabas, plutôt proche de Jean Reynaud, signe Constitution, Droit, Élection, États-Unis, Pairie, Sieyès, Théocratie, Washington, etc. Il s'en dégage un ensemble assez cohérent : la souveraineté du peuple serait souhaitable, mais elle se heurte à de nombreux obstacles concrets, il faut un compromis intelligent entre l'apport des plus compétents et l'approbation populaire, d'où cette phrase intéressante : « En tout ce qui touche à la nature humaine, et, au fond, toute question, »

► même dans les sciences, y touche par quelque point, la pensée des esprits les plus ingénieux et les plus savants n'a de certitude que par la sanction du sens commun des masses. » Malheureusement, les analyses de classe sont relativement absentes, le processus qui sortira le peuple de l'ignorance provisoire n'est abordé que vaguement. Les réflexions sur la démocratie n'évoquent pas le cas des femmes et les propositions sur l'abolition progressive de l'esclavage semblent constituer un sujet différent.

La révolution de 1848 rebat les cartes, nous n'aborderons pas le sujet, souvent traité dans la revue. L'établissement du suffrage universel (masculin) donne la victoire écrasante de Louis-Napoléon Bonaparte, puis ses plébiscites. Au même moment, d'autres hommes politiques célèbres proclament : démocrate = socialiste = communiste = horreur. Comment tout cela est-il évoqué dans le *Dictionnaire universel* (éd. 1865-1870, la dernière) de Maurice Lachâtre, l'éditeur du *Capital* de Marx en français, qui a professé des idées diverses, notamment anarchisantes ? Le résultat est un peu décevant, le dictionnaire est collectif, on le situe « à gauche », mais les articles, en général non signés, montrent une diversité d'orientations, que l'évitement de la censure accentue probablement. Parfois, les auteurs, peut-être mal payés, ne se sont pas trop fatigués, ils ont pu copier-coller de longues citations (Mirabeau, Tocqueville, anonymes), sans qu'on sache très bien si elles représentent exactement leurs points de vue. Théodore Fabas est souvent repris mot pour mot, par exemple à Élection. À l'occasion, peuvent être évoqués les *acteurs* de la démocratie : « Louis Blanc travailla à réunir en un seul faisceau les diverses écoles démocratiques. » La principale innovation repérée dans cet ouvrage peut se résumer par ce passage de l'article Femme : « Dans un avenir prochain, les femmes seront mises en possession des mêmes droits civils que les hommes, en jouiront aux mêmes titres et siègeront dans les grandes assemblées. »

Terminons par le *Dictionnaire universel de la pensée* de l'abbé Élie Blanc (1899), en vue d'une « grande encyclopédie chrétienne », dans la ligne de Léon XIII : celle d'un rejet frontal, tant du libéralisme en général (le doute face à la vérité de la religion révélée) que du libéralisme économique (l'esprit de lucre poussé à l'extrême aux dépens des pauvres), mais aussi de toutes les variantes de socialisme et de communisme. En voici quelques citations caractéristiques : « Il est essen-

« Au XIX^e siècle, la plupart des dictionnaires dégagent une peur que le bas peuple ait trop de place : celui-ci ne peut comprendre les enjeux, il est trop ignorant, en général dangereux, et il n'a "rien à perdre". »

tiel à la démocratie que la classe la plus humble ne soit sacrifiée à aucune. » Cela ne s'oppose pas au droit divin qui reste la principale alternative à celui de la force : « La véritable théocratie [...] est parfaitement compatible avec la démocratie. » L'article Démocratie appelle « au triomphe de la démocratie chrétienne ».

EN QUELQUES MOTS

Au-delà de leur diversité, les dictionnaires du siècle des Lumières, à une époque où il n'y avait pas d'élections politiques nationales en France et guère ailleurs, ne vont pas vraiment au-delà d'une monarchie tempérée, même s'ils agitent par ailleurs des idées subversives.

Au XIX^e siècle, la plupart des dictionnaires dégagent une peur que le bas peuple ait trop de place : celui-ci ne peut comprendre les enjeux, il est trop ignorant, en général dangereux, et il n'a « rien à perdre ». On regrette son manque de capacités, on souhaite que les limitations à sa citoyenneté soient temporaires. Pourtant les propositions constructives pour « tirer la populace vers le haut » restent en général vagues et bien loin du projet de Condorcet sur l'instruction publique (dont l'objet principal était que chacun puisse devenir citoyen en connaissance de cause), malgré quelques lueurs chez Ledru-Rollin, Gambetta et des révolutionnaires plus affirmés. On concède qu'il ne faut pas léser des fractions de la population, des classes (surtout pauvres), mais sans analyse de classe ou bien en appelant à leur « union ». Les réflexions sur les droits des minorités, sur les référendums et plébiscites, sur la citoyenneté des femmes, sur ce qu'on pourrait appeler la « démocratie participative » restent rares ; les idées étaient cependant en germe. Mais nous n'avons donné qu'une légère esquisse, les lexicologues, dictionnaristes ou historiens du livre en diraient bien davantage. ■

*Ernest Brousseau est historien des sciences.

« Démocratie libérale » et « démocratie antilibérale »

Nous discuterons l'ouvrage de Yascha Mounk, *Le Peuple contre la démocratie* publié en 2018 et traduit la même année en français. Le livre veut être une défense de la « démocratie libérale » menacée par la « démocratie antilibérale ».

PAR **FLORIAN GULLI***

Qu'est-ce que la démocratie pour Yascha Mounk ? « Un ensemble d'institutions électorales obligatoires qui traduit dans les faits la volonté populaire. » Le libéralisme ? Des « institutions [qui] protègent dans les faits l'État de droit et garantissent les libertés individuelles ». Le risque ? « Que la démocratie et le libéralisme puissent un jour entrer en opposition », la volonté populaire détruisant institutions et libertés fondamentales.

LIBÉRALISME ANTIDÉMOCRATIQUE, DÉMOCRATIE ANTILIBÉRALE

Tout ceci ressemble à première vue au thème libéral classique : la tyrannie de la majorité. Une décision majoritaire peut parfaitement être injuste, c'est-à-dire porter atteinte aux droits fondamentaux d'individus ou de groupes sociaux. Ainsi une majorité religieuse pourrait décider démocratiquement d'opprimer une minorité religieuse. Yascha Mounk s'inscrit dans cette tradition. Son originalité est d'ajouter à ce

risque de démocratie antilibérale le risque d'un libéralisme antidémocratique « malgré des élections régulières et ouvertes ». L'Union européenne, mais aussi l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest sont proposées comme des exemples de ce libéralisme antidémocratique où « le système penche tellement vers le profit des élites que les élections ne servent plus que rarement à traduire la volonté du peuple en politique publique ». Il ajoute que ces deux menaces contemporaines sont les deux faces d'une même pièce, « l'ascension des populismes » nourrissant « le règne des technocrates » et *vice et versa*. « Les préférences des électeurs sont de plus en plus antilibérales », « les élites se sont emparées du système politique et l'ont rendu de plus en plus sourd ». Le face-à-face Macron/Le Pen est l'incarnation française de ce phénomène devenu mondial.

Pour Yasha Mounk, la démocratie antilibérale, le populisme se caractérise moins par le contenu de ses politiques que par une certaine idée de la politique, qu'il résume en trois formules.

1. « La politique est simple (et qui n'est pas d'accord est un traître) ». La simplicité (le simplisme) de Trump aurait plu aux électeurs, tandis que la complexité de Hillary Clinton aurait joué contre elle. Peut-être. Mais, là encore, le libéralisme ne s'est-il pas illustré, des décennies durant, par le même type de simplisme ? Il suffisait en effet, nous assurait-on, de réduire les impôts des plus riches pour voir la richesse ruisseler jusqu'en bas de la société. Il suffisait de réduire les budgets du service public pour que la croissance se porte au mieux. Le libéralisme ►►

« Ces deux menaces contemporaines sont les deux faces d'une même pièce, "l'ascension des populismes" nourrissant "le règne des technocrates" et *vice et versa*. »

► des quarante dernières années, celui des Clinton, mari et femme, pourrait se formuler ainsi : « La politique est simple (et qui n'est pas d'accord est trop idiot pour comprendre les lois naturelles de l'économie). »

2. « Nous sommes votre voix (et tous les autres sont des traîtres) ». « Je suis votre voix », dit Trump. Et ceci va de pair avec une critique morale des opposants. La politique est conçue de façon absolument réductrice : l'opposition de la sincérité à la corruption, à la trahison et à l'égoïsme des élites, qui auraient vendu le pays, etc. Il n'y a plus de débat d'idées, plus de conceptions du monde qui s'affrontent au moyen d'arguments, mais seulement des gentils (Trump) et des méchants (Clinton). L'élection n'est plus que le moyen de remplacer les malhonnêtes par les honnêtes. On regrettera avec l'auteur cette dégradation de l'espace public. Mais nous pensons que le libéralisme en est largement responsable. Bien trop souvent, il ridiculise et ringardise ses oppositions au lieu de discuter leurs arguments. Refuse-t-on une réforme libérale (diminution de l'assurance chômage, baisse des pensions de retraite, « modernisation » de l'hôpital, etc.) ? C'est d'abord qu'on est trop idiot pour en comprendre la nécessité, malgré les efforts de « pédagogie » des gouvernants. On est bientôt repeint en « conservateur », refusant la « modernité », en tenant d'un « corporatisme » étroit, en défenseur de « privilèges » honteux, en « égoïste » insensible au sort des générations futures... L'éditorialiste libéral, en France, aime à parler de « grogne sociale ». Est-il besoin de rappeler que « grogner » se dit du « cochon » ? Bref, il ne semble pas que les libéraux aient davantage pris soin de l'espace public que lesdits « populistes ». Le libéralisme peut se formuler ainsi : « Nous sommes la voix de la raison (et tous les autres sont des idiots et/ou des égoïstes privilégiés). »

3. « Le peuple décide (de faire ce qu'il veut). » Et rien ne garantit qu'il veut le bien. Yasha Mounk mentionne l'exemple de la votation suisse de 2009 ayant conduit à interdire la construction d'un minaret. Mais rien n'empêche de penser des « référendums d'initiative populaire » enca-

drés, qui visent seulement à conquérir de nouveaux droits et non à en remettre en cause (c'est une proposition du Parti communiste français). Rien ne garantit, ensuite, la compétence du peuple, si bien que, face à la complexité de notre monde, « certains aspects du libéralisme antidémocratique sont difficiles à éviter ». Plus de démocratie cependant ne signifie pas moins d'expertise. Le peuple a absolument besoin d'experts pour le conseiller. Mais les experts ne doivent pas commander. Il faut inventer des formes d'implication citoyenne liées à l'expertise scientifique : le sondage délibératif de James Fischkin, des référendums

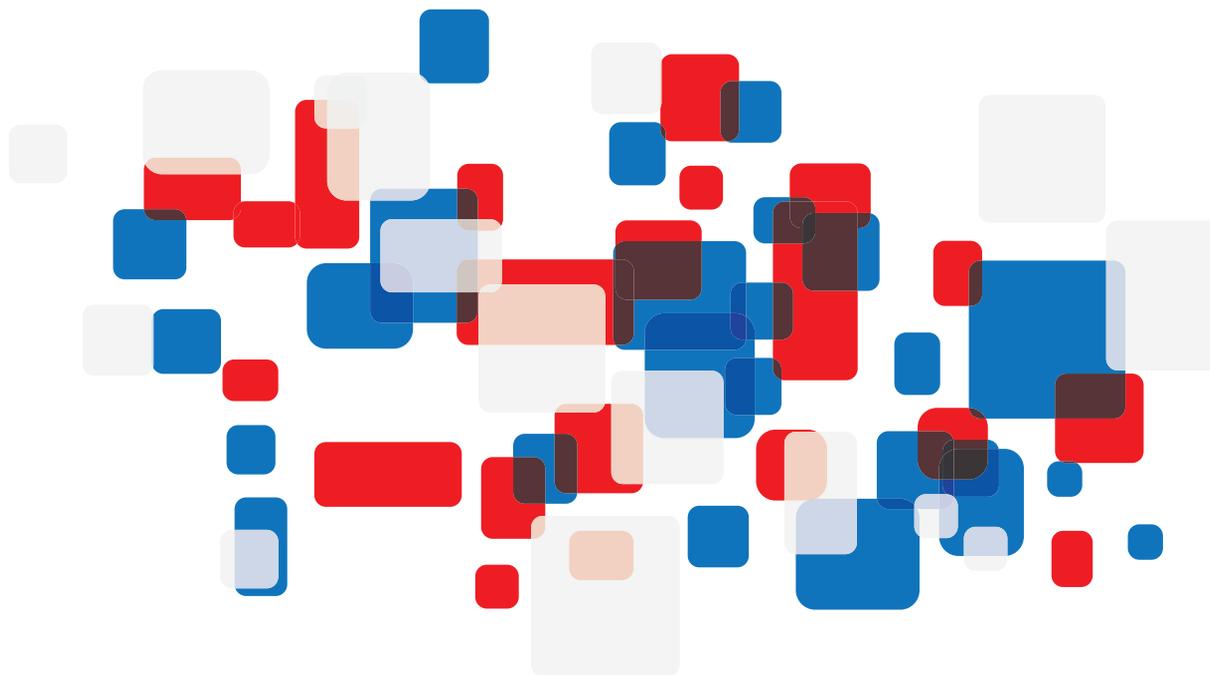
avec journées banalisées pour en discuter sur les lieux de travail, etc. Il ne faut pas caricaturer l'idée d'une réappropriation populaire du politique ; il ne s'agit pas de mettre les compétences à la porte et d'ouvrir une assemblée générale permanente, façon « comité de lutte », pour gérer un pays. En revanche, la tendance des libéraux à contourner les décisions populaires (non-respect du référendum de 2005 en France, mise au point de dirigeants européens : « Il ne peut pas y avoir de choix démocratique contre les traités

européens ») nourrit la démocratie antilibérale et décrédibilise les institutions aux yeux du plus grand nombre : « Pourquoi respecter des formes politiques sourdes à nos revendications, monopolisées par des couches sociales privilégiées habitant dans un autre monde que le nôtre ? »

« Le libéralisme peut se formuler ainsi : “Nous sommes la voix de la raison (et tous les autres sont des idiots et/ou des égoïstes privilégiés).” »

« Il faut inventer des formes d'implications citoyennes liées à l'expertise scientifique : le sondage délibératif de James Fischkin, des référendums avec journées banalisées pour en discuter sur les lieux de travail, etc. »

européens ») nourrit la démocratie antilibérale et décrédibilise les institutions aux yeux du plus grand nombre : « Pourquoi respecter des formes politiques sourdes à nos revendications, monopolisées par des couches sociales privilégiées habitant dans un autre monde que le nôtre ? »



La formule décrivant le libéralisme pourrait être : « Je décide à la place du peuple (et je m'étonne que ce peuple éprouve de plus en plus de ressentiment à mon égard). »

CONSOLIDER LA DÉMOCRATIE

Alors comment consolider la démocratie pour éviter le piège de la démocratie antilibérale ? En domestiquant le nationalisme, en réparant l'économie, propose Yascha Mounk. Nous le suivons sur tous ces points, en y ajoutant l'indispensable démocratisation des institutions politiques.

Seulement, sur quelles forces sociales va-t-on s'appuyer pour réaliser ces réformes indispensables ? Qui a intérêt à un régime fiscal plus juste ? Qui a intérêt à un « État-providence moderne » ? Qui veut un « travail sensé » ? On peut toujours en appeler au sens des responsabilités des libéraux, en leur rappelant, ce qui est très juste, que la répartition des richesses « n'est pas qu'une question de justice distributive, [mais] elle est une question de stabilité politique ». Nous n'y croyons guère. Pas de politique pour le peuple *sans le peuple*.

Tout ceci nous amène assez loin cependant du libéralisme vers les rivages d'un autre courant

« De sérieuses “évolutions révolutionnaires” (Jaurès). C'est le prix de la consolidation de la démocratie, c'est le prix pour une sortie du libéralisme antidémocratique qui ne passe pas par la démocratie antilibérale. »

de pensée qu'on pourrait nommer socialisme ou communisme, façon XXI^e siècle. Car « réparer l'économie » ne veut rien dire d'autre qu'engager un certain nombre de ruptures avec les logiques capitalistes. Le grand soir ? Non mais de sérieuses « évolutions révolutionnaires » (Jaurès). C'est le prix de la consolidation de la démocratie, c'est le prix pour une sortie du libéralisme antidémocratique qui ne passe pas par la démocratie antilibérale. ■

*Florian Gulli est philosophe. Il est membre du comité de rédaction de *Cause commune*.

Démocratie, objet d'offrandes ou rapport social ?

La démocratie, il convient de la faire vivre plutôt que de la statufier et de la célébrer en paroles, ce « manteau de paroles » qu'évoquait Aragon.

PAR JEAN-MICHEL GALANO*

J'entends encore Isabelle Balkany m'apostropher, lors d'une commission administrative paritaire départementale, lors des années 1990 : « Je suis une élue du peuple, vous n'êtes qu'un représentant des personnels. Il va falloir que vous commenciez à apprendre le B-A BA de la démocratie. J'ai été élue pour faire une certaine politique, je la fais. Je la ferai quoi que vous en disiez. Et vous savez quoi ? Si à la fin de mon mandat les électeurs ne sont pas satisfaits, eh bien ils n'auront qu'à voter pour quelqu'un d'autre. D'ici là... » De fait, la droite a sa conception de la démocratie. On en voit vite les limites. L'intéressée avait d'ailleurs tenu quelques minutes après à tempérer ses propos, les mettant sur le compte d'un « coup de blues » et à assurer les représentants élus du personnel de sa considération. Mais le problème était posé et on le voit, ce n'était pas qu'un problème théorique.

Il faut bien en effet commencer par là : chacun honore la démocratie, mais chaque famille politique, chaque groupement d'intérêt, et à la limite chaque personne, en a sa conception et sa pratique propre. Il n'y a pas un « être » de la démocratie totalement indépendant des idées qu'on s'en fait, des représentations qu'on s'en donne ou des pratiques dans lesquelles on l'exerce ou prétend l'exercer. Mis à part une frange fasciste peu fournie, tout le monde s'en réclame. Ce n'est qu'aux morts qu'on offre tant de fleurs.

« Il n'y a pas un "être" de la démocratie totalement indépendant des idées qu'on s'en fait, des représentations qu'on s'en donne ou des pratiques dans lesquelles on l'exerce ou prétend l'exercer. »

DÉMOCRATIE FORMELLE, DÉMOCRATIE RÉELLE : UNE OPPOSITION À DÉPASSER

Réduire l'exercice de la démocratie au seul moment électoral – telle est la position de Mme Balkany, et de tant d'autres : c'est évidemment tenir pour incongrue, voire attentatoire, toute intervention, populaire ou non, dans les affaires publiques en dehors des dimanches électoraux. C'est se donner les moyens d'un amalgame facile entre manifestation contre la politique gouvernementale et action séditeuse.

L'entêtement du pouvoir macroniste à passer en force sur la réforme des retraites n'en est que l'exemple le plus récent. Seuls seront tolérés les propositions respectueusement formulées et, éventuellement, les gestes de protestation symboliques ou virtuels. Les compliments, les compléments, les grognements. Rien qui mette en cause la délégation de pouvoir. Il y a davantage : l'exercice de la

démocratie étant réduit à un processus électoral, tous les moyens seront bons pour ceux qui détiennent les leviers du pouvoir, institutionnels, médiatiques, éditoriaux, pour peser en amont sur ce processus même : sondages, campagnes d'opinion visant à dénaturer les enjeux des scrutins, diversions de tous ordres, marketing politique, valorisation des opposants symboliques, etc.

Cette démocratie « formelle » n'est que le prolongement, quand on y réfléchit, du suffrage censitaire, lui-même concédé à la bourgeoisie par les institutions monarchiques. Mais si l'on y réfléchit davantage, ces concessions, pour limitées qu'elles soient, ont été le résultat de rapports de forces. Le formel n'est encore que du juridique, mais le juridique, c'est déjà du politique. Que le suffrage universel soit l'objet de tant de manipulations et de détournements ne doit pas faire oublier qu'il est le fruit d'une conquête. Un conquis plutôt qu'un acquis. Mme Balkany, plusieurs années après, s'en est rendu compte à ses dépens.

Concluons : le formel n'est pas encore le réel, mais il n'est pas rien. C'est un virtuel inchoatif, un réel *in statu nascendi*, un réel possible, un possible à réaliser. Et c'est cette réalisation possible, possible mais non nécessaire, qui est enjeu de dispute et d'appropriation.

Cette appropriation de la démocratie ne se distingue pas de la démocratie elle-même. Elle ne va jamais de soi, suppose toujours la dissipation d'un halo de mystère, la mise en cause d'une hiérarchie, bref : de la désacralisation. La démocratie est désacralisante, et c'est pourquoi elle ne saurait être sacralisée.

LA DÉMOCRATIE COMME DÉMOCRATISATION

De ce fait, la démocratie est toujours un processus de démocratisation : il s'agit d'un processus où les avancées réelles ne peuvent être que locales et précaires, mais où en même temps elles créent des dynamiques, des points d'appui et des possibles nouveaux.

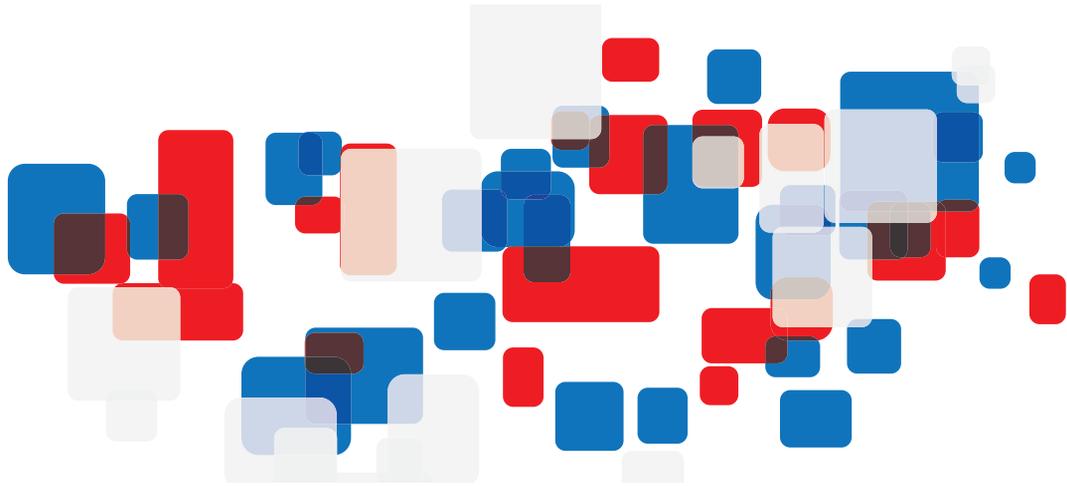
Par exemple, il fut un temps où un salarié mineur pouvait être électeur et éligible dans le cadre de son entreprise, mais ne pouvait voter aux élections dans la mesure où il n'avait pas 21 ans. Ces droits ont servi de point d'appui pour obtenir le droit de vote à 18 ans ; mais ce ne fut pas sans luttes : certains le justifiaient en disant que le droit de vote devait être politique, réservé à ceux (ceux !) qui avaient « payé l'impôt du sang », à savoir accompli leurs obligations militaires... Et que dire du droit de vote des femmes ! Mais la démocratie ne se réduit pas à la sphère du politique. Dans le domaine de l'éducation comme dans celui de la culture, la lutte pour la démocratisation, qui est une lutte rassembleuse, rencontre perpétuellement les deux obstacles symétriques de l'élitisme et de la démagogie, qui traduisent à ce niveau celui qu'on rencontre en politique avec l'opposition de l'aristocratie

et du populisme. Opposition qui perpétue l'ordre existant (ou plutôt le désordre établi). De fait, dans l'école, le refus de la démocratie passe aussi bien par l'exaltation passiste d'une « qualité de l'enseignement » supposée impossible à transmettre au-delà d'une aristocratie intellectuelle, et la démagogie du « savoir minimum ». Même chose en ce qui concerne la culture, entre une sacralisation des grands événements contre laquelle de plus en plus souvent les professionnels s'insurgent (l'opéra supposé réservé à une certaine caste) et la vulgarité délibérée de certains spectacles « grand public ». Refuser cela, se battre contre, c'est un aspect de la lutte des classes. De la même façon, on pourrait parler du sport et des loisirs, objets d'appropriation égoïste par les uns (les plages privées, ou à moitié privatisées !) et déniées aux autres, ce qui n'exclut pas, tout au contraire, de leur en présenter le spectacle...

« Les médiations sont essentielles aux différents processus démocratiques, qu'il s'agisse de leur inscription dans le droit ou du mouvement jamais totalement achevé de l'appropriation et de l'enrichissement du patrimoine culturel par lequel se constitue le genre humain. »

Ce serait le lieu d'avoir une réflexion sur les média, vecteurs du meilleur comme du pire, outils potentiels de popularisation mis le plus souvent au service du populisme, sans qu'il y ait rien de fatal à cet état de choses. Le passage de la passivité au regard critique, du spectateur formaté au spectateur informé et donc « critique », au sens que Marx donnait à ce mot, est une dimension essentielle de la démocratisation et de la citoyenneté effective. (Car la citoyenneté aussi ne saurait se contenter d'un pur formalisme.)

La pratique de la démocratie, c'est la citoyenneté. De nos jours, le plus souvent, cette citoyenneté s'arrête aux portes de l'entreprise. La transparence des comptes et des gestions est un enjeu ►►



►► majeur et résolument moderne. Or on voit se renouveler à ce niveau le déni de citoyenneté et de démocratie, avec un argument en apparence plus fort : celui de ce que l'on appellera l'expertise, domaine de « ceux qui savent ».

« Que le suffrage universel soit l'objet de tant de manipulations et de détournements ne doit pas faire oublier qu'il est le fruit d'une conquête. »

LA SCIENCE CONTRE LA DÉMOCRATIE ?

Une chose est certaine : la science n'a rien à voir avec l'opinion majoritaire. Toute son histoire le montre. La connaissance objective se constitue contre le sens commun, les représentations spontanées, l'empirisme des pratiques usuelles. La science est déroutante. Gaston Bachelard montre quelque part que c'est là ce qu'elle a en partage avec la création artistique : l'une comme l'autre, avec des moyens totalement antipodiques (deux contraires bien faits) déchirent la voile routinier des évidences communément admises. Du caractère résolument non démagogique de la connaissance objective, il est tentant de conclure que la parole du spécialiste doit faire loi.

À quoi l'on répondra deux choses. D'abord, que l'autorité du spécialiste est par définition locale, limitée dans les frontières strictes de son champ de compétence. Cela, Platon l'avait déjà montré dans ses dialogues de jeunesse. Une compétence locale ne peut fonder qu'une légitimité locale. Cela vaut, plus largement, pour quiconque est investi de responsabilité : en dehors du cadre défini où celle-ci s'exerce, chacun doit se considérer et être considéré comme l'égal de tous les autres, y compris de ceux qu'il dirige. Dire que ce devoir reste souvent lettre morte, c'est hélas un truisme : raison de plus pour souligner que la démocratie se conquiert. Ensuite, parce que toute compétence technique est appelée à se transmettre. La pratique se dépasse en théorie. L'image poétique surprend dans un premier temps, mais sa finalité est ailleurs : elle révèle et éclaire des choses et des rapports inaperçus. Ce qui lui ôte à la découverte son halo de magie, c'est la transmission, par l'exemple répété et le plus souvent la verbalisation. Descartes émet l'idée que les savants de l'Antiquité ont dissimulé les secrets de leur méthode pour retirer de leurs réussites un prestige politique. De la chirurgie à l'architecture en passant par toutes les formes de l'ingénierie, les tours de main réalisés avec virtuosité par un spécialiste solitaire et offerts à l'admiration du public cèdent de plus en plus la place au travail en équipe et à la formation et à l'information des étudiants, voire du public (la prévention).

Information : c'est là sans doute le mot-clé, car il y a un droit à l'information, dans lequel se joue justement la possibilité du passage du for-

mel au réel. Je ne suis pas spontanément bon juge d'une décision médicale, économique ou même politique, pas plus que de la validité d'une image poétique. Je dois toujours pouvoir être en mesure de la comprendre, au besoin par la médiation d'institutions ou de personnes mieux informées, susceptibles de me donner accès aux raisons qui, si obscures qu'elles m'apparaissent, sont toutefois des raisons, et comme telles intelligibles. C'est la voie, nécessairement critique, de l'approbation ou de la contestation qui est ainsi ouverte, et cela s'appelle la citoyenneté. Il n'y en a d'ailleurs pas d'autre. L'actualité montre suffisamment combien l'arrogance de sup-

posés spécialistes cache souvent beaucoup d'incompétence voire d'irresponsabilité. Des échecs dont se nourrissent, par un choc en retour prévisible, l'irrationalisme et la démagogie populiste. Les médiations sont donc essentielles aux différents processus démocratiques, qu'il s'agisse de leur inscription dans le droit ou du mouvement jamais totalement achevé de l'appropriation et de l'enrichissement du patrimoine culturel par lequel se constitue le genre humain. ■

***Jean-Michel Galano** est philosophe.

Il est responsable de la rubrique Philosophiques de *Cause commune*.

L'alliance libérale-autoritaire

Où l'on verra qu'une partie de l'opinion aspire à moins de démocratie, qu'une tentation autoritaire traverse la société et que cette double tendance concerne une fraction significative de la classe dominante. C'est un courant largement incarné aujourd'hui par le parti macroniste.

PAR **GÉRARD STREIFF***

Dans quel état la démocratie sortira-t-elle de la pandémie de covid-19? Allons-nous assister à une épidémie d'autoritarisme dans la foulée de la crise sanitaire, à un État de droit durablement mis en quarantaine? Alors qu'un certain désenchantement démocratique s'était installé dans la société ces dernières années, ces questions ne sont pas forcément saugrenues. La société française reste traversée

par de puissantes aspirations au débat, à la participation, à l'envie de dire son mot, de compter pour un. L'expérience de Nuit debout, la longue séquence des gilets jaunes, le vigoureux mouvement social de l'hiver, la demande de référendum (sur ADP) qui a rassemblé tout de même un million de signatures dans des conditions difficiles en sont des exemples récents. Les notions de participation citoyenne, de démocratie de proximité ont été des thèmes fortement mis en avant lors de la campagne des élections municipales. À l'évidence, une grande partie de l'opinion aspire à plus de démocratie par des moyens de contrôle direct sur l'action publique (référendum, processus participatif, tirage au sort, etc.)

Oui mais ces aspirations sont loin d'être unanimement partagées. Car dans le même temps, comme le notait la résolution du dernier congrès du PCF, « faute d'avoir une prise réelle sur les décisions, des millions de citoyennes et citoyens se retirent du jeu démocratique ». De récentes ►►

« Plus on est libéral, au sens économique du terme, plus on se prononce pour une solution d'autorité, ce qui est en totale contradiction avec une imagerie sommaire qui voudrait voir dans le libéral un ami de la liberté. »

► enquêtes d'opinion (les dernières ayant été publiées juste avant la crise sanitaire) montrent même qu'une grosse minorité préfère, au nom de l'efficacité, une démarche plus autoritaire. L'idée, longtemps iconoclaste, selon laquelle « la démocratie, ça ne marche pas fort » s'est installée dans le débat public et s'est renforcée ces dernières années.

UN DOUTE MINORITAIRE MAIS CROISSANT À L'ÉGARD DE LA DÉMOCRATIE

Il ressort de recherches sociologiques répétées un doute croissant, minoritaire mais croissant, à l'égard de la démocratie et une attente d'un homme fort. C'est le cas notamment du « Baromètre de confiance politique » (janvier/février 2020), publié début mars, réalisé auprès de plus de deux mille personnes, où il apparaît qu'« une importante minorité préférerait plus d'efficacité et moins de démocratie ».

Cette étude, menée par le politiste Luc Rouban, nous rappelle que prévaut une sorte de « mélancolie » démocratique, particulièrement sensible dans une partie de la jeune génération. 64 % des sondés estiment que la démocratie ne fonctionne pas très bien (dont 24 % qui ajoutent : pas bien du tout). À la question : « En démocratie, rien n'avance, il vaudrait mieux moins de démocratie mais plus d'efficacité », 41 % se disent d'accord, dont 9 % tout à fait.

« Une grande partie de l'opinion aspire à plus de démocratie par des moyens de contrôle direct sur l'action publique (référendum, processus participatif, tirage au sort, etc.). »

Ces positions correspondent en partie à un clivage idéologique gauche/droite. On peut même penser que cet enjeu démocratie versus autorité/efficacité va participer demain à la recomposition de ce clivage. Mais l'affaire n'est pas qu'idéologique.

Cette recherche montre deux données intéressantes. Un : plus on est libéral, au sens écono-

mique du terme, plus on se prononce pour une solution d'autorité, ce qui est en totale contradiction avec une imagerie sommaire qui voudrait voir dans le libéral un ami de la liberté. Deux : plus on est libéral/autoritaire, plus on appartient à la classe dominante.

Certes, Luc Rouban dit et répète dans la même étude qu'il faut bien se garder « d'une lecture un peu simpliste en termes de lutte des classes ». N'empêche, les résultats de son travail indiquent bien une « radicalisation autoritaire » des dominants.

COMMENT LES SONDEURS ONT-ILS OPÉRÉ POUR OBTENIR CES RÉSULTATS ?

Ils ont établi un double indice. Un indice de libéralisme, tout d'abord, qui identifie ceux qui répondent le plus positivement à ces trois questions : faut-il réduire le nombre de fonctionnaires ? Faut-il que l'État fasse confiance aux entreprises ? Faut-il donner la priorité à la compétitivité économique sur le pouvoir d'achat des salariés ?

Comparé aux pays voisins, le niveau moyen de libéralisme économique en France est relativement faible. « On est loin d'une conversion massive au libéralisme économique, ce qui implique que ce dernier peut être imposé plutôt que partagé. » On remarque que le degré de libéralisme évolue en fonction des diplômes. Plus on est diplômé, plus on est libéral. L'attrait pour le libéralisme (au sens qui vient de lui être donné) s'élève à 41 % chez des titulaires du BEPC, 42 % pour les bacheliers, 51 % pour des sondés disposant d'un master et 63 % pour le niveau grandes écoles/doctorat.

Les chercheurs ont établi par ailleurs un indice d'autoritarisme, qui permet de cerner ceux qui donnent les réponses les plus positives à trois questions. Un bon système politique est celui : qui a à sa tête un homme fort, qui n'a pas à se soucier du parlement ni des élections : où ce sont les experts et non le gouvernement qui décident le meilleur ; où l'armée dirige.

On s'aperçoit que les catégories dites « supérieures » se prononcent à 31 % pour un homme fort, à 45 % pour un gouvernement d'experts, à 14 % pour le recours à l'armée.

On imagine volontiers que le réflexe autoritaire « se réfugie dans les recoins de l'extrémisme », dit pudiquement Luc Rouban qui doit bien admettre qu'à présent « l'autoritarisme a gagné toutes les couches de la société ».

Les sondeurs ont alors recoupé ces deux indices (celui du libéralisme et celui de l'autoritarisme). Bien sûr, selon le degré d'engagement des sondés sur ces deux axes, on peut aboutir à une grande variété de combinaisons, repérer par exemple des « libertaires antilibéraux » (des citoyens opposés à la fois au libéralisme économique et à l'autoritarisme), des « libertaires libéraux » (anti-autoritaires et partisans du libéralisme économique) ou des « autoritaires antilibéraux ». Mais la catégorie qui nous intéresse plus particulièrement ici est celle des « autoritaires libéraux ».

On constate que s'opère, dans des sphères dominantes, une alliance significative : « Le libéralisme économique peut très bien s'associer à un haut niveau de refus des processus habituels de la démocratie représentative au point de préférer des experts ou des dirigeants forts à des assemblées d'élus. »

Politiquement, cette convergence est manifeste dans le macronisme. « Plusieurs recherches ont mis en évidence l'alliance du libéralisme et de l'autorité autant dans le projet électoral macroniste que dans l'univers idéologique des adhérents d'En marche. » Il est fait référence ici, outre l'enquête citée, à deux ouvrages, *La République en marche*, Terra Nova, et *Le Paradoxe du macronisme*, Presses de Sciences-Po.

C'est une France qui vante une approche pragmatique des choses, sans débats interminables

« Le libéralisme économique peut très bien s'associer à un haut niveau de refus des processus habituels de la démocratie représentative au point de préférer des experts ou des dirigeants forts à des assemblées d'élus. »

Luc Rouban

(voir le comportement de LREM sur la question des retraites), sans s'embarasser des « appareils partisans » (la négation de l'éventail droite/gauche), qui aime aller à l'essentiel sans perdre de temps, bref qui entend, avec l'État, imposer le libéralisme d'en haut, dans une posture verticale, qui s'est engagée à libéraliser la société contre elle-même. C'est un projet porté par une partie de la haute fonction publique, notamment le monde de l'Inspection des finances. C'est la doxa de Macron et des siens qui, autoritaires et inefficaces, nous font subir une double peine. ■

*Gérard Streiff est journaliste. Il est responsable des rubriques Controverse et Sondage de *Cause commune*.

La démocratie au péril de la technocratie ?

La question du temps est au cœur de la réconciliation entre science et démocratie.

PAR IGOR MARTINACHE

Il est de bon ton à notre époque de critiquer les « technocrates » qui, à l'instar des bureaucrates, auraient confisqué son pouvoir au peuple pour l'emmener dans des délires dignes des Shadoks. D'un autre côté, entendre certains présidents élus nier l'importance du dérèglement climatique et le rôle du facteur humain dans son origine ou qualifier la covid-19 de « grippe »

invite à ne pas tomber dans l'écueil inverse consistant à faire passer le « bon sens bien de chez nous » avant des discours scientifiques éprouvés par l'expérience. L'aspiration démocratique semble ainsi cheminer sur une ligne de crête entre, d'un côté, la menace d'un relativisme trumpien qui se matérialise désormais par la diffusion virale des contre-vérités (*fake*) ▶▶

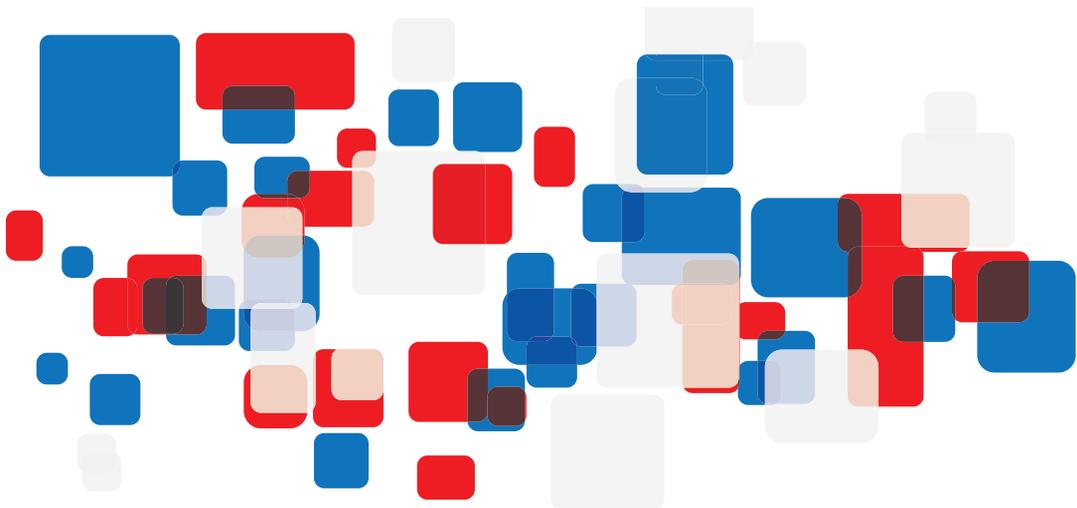
► *news*) et autres théories complottistes et, de l'autre, la mise en avant des « experts » de tous poils derrière lesquels certains responsables se cachent pour légitimer leurs décisions et couper court à tout débat. Une tendance qui s'est installée progressivement dans le paysage médiatique avec l'organisation de pseudo-débats entre des « toutologues » et autres « spécialistes » s'em-

« L'aspiration démocratique semble cheminer sur une ligne de crête entre d'un côté la menace d'un relativisme "trumpien" et de l'autre la mise en avant des "experts" de tous poils derrière lesquels certains responsables se cachent pour légitimer leurs décisions. »

pressant de cacher leurs éventuels conflits d'intérêts, et qui a culminé durant la crise du coronavirus, et la tendance du gouvernement français à s'abriter derrière son « comité scientifique » pour justifier ses errements et occulter le rôle destructeur de politiques néolibérales dont il s'était fait le champion.

LA SCIENCE CONTRE L'EFFICACITÉ

Il importe en réalité comme souvent de dépasser une alternative trop manichéenne en raison de catégories de pensée figées. Si nombreux ont été les auteurs à nous mettre en garde contre les dangers de la science et de la technique laissées à elles-mêmes, des penseurs de la Renaissance aux dystopies dépeintes dans les romans et films de genre contemporains, en passant par les riches pensées technocritiques d'auteurs comme Ivan Illich, Jacques Ellul ou Bernard Charbonneau pour ne citer que ceux-là, il serait cependant absurde de jeter la science et la technique avec l'eau du bain de la démocratie. Ce ne sont pas tant elles qui sont dangereuses que le manque de réflexivité à leur égard, le culte du nouveau, de la vitesse et de l'efficacité qui caractérise nos sociétés contemporaines. Il ne faut en effet pas confondre l'efficacité, qui consiste à choisir les moyens adaptés aux fins que l'on s'est données, et l'efficace, qui consiste à faire toujours plus avec moins. Or, tandis que la démocratie consiste précisément à définir collectivement nos objectifs communs ainsi que nos valeurs, qui bornent les voies acceptables pour atteindre ceux-ci, la quête effrénée de l'efficace caractérise au contraire le capitalisme pris dans une logique d'accumulation sans fin, comme l'avait bien diagnostiqué Karl Marx. Plus près de nous, un autre philosophe allemand Hartmut Rosa a ainsi bien décrit l'aliénation



caractéristique de nos sociétés contemporaines avec le concept d'« accélération » : alors que des machines nous permettent d'aller toujours plus vite dans nos diverses actions, nous sommes paradoxalement envahis par le sentiment d'être toujours débordés. En résulte une pandémie de stress et d'épuisement professionnel, le fameux *burn out*, qui n'épargne aucune classe sociale, ni aucune sphère de l'existence. C'est tout simplement que le rythme de la vie sociale s'est accru plus rapidement que celui des machines censées alléger notre fardeau. Pour reprendre un exemple de Rosa : alors que les courriels ont permis de gagner un temps considérable par rapport à l'époque où la voie épistolaire était dominante, leur volume s'est tellement accru qu'il nous est devenu tout simplement impossible de le traiter intégralement.

REPRENDRE NOTRE TEMPS

C'est bien cette question du temps qui est au cœur de la réconciliation entre science et démocratie, comme elle l'est d'ailleurs, Marx l'avait encore bien vu, dans l'exploitation des travailleurs par les détenteurs des moyens de production. Or le néolibéralisme contemporain constitue précisément un gouvernement par l'urgence. L'essor des chaînes d'information en continu, qui usent et abusent du direct et des bandeaux « dernière minute », comme des réseaux numériques, qui nous inondent sous un flux permanent d'« informations », n'est que la face émergée d'un iceberg massif. Songez à l'« état d'urgence » que nos gouvernements sont prompts à instaurer depuis quelques années, tels des étudiants inconséquents qui bâclent à la dernière minute le devoir qu'ils avaient des semaines pour réaliser, pour endiguer la menace terroriste ou la pandémie de coronavirus en s'arrogeant pour ce faire le droit de bafouer les droits les plus fondamentaux des citoyennes et des citoyens. Loin d'être « naturels » ou inévitables, ces fléaux résultent avant tout d'une imprévoyance organisée, née justement d'un mépris du travail des scientifiques. Un mépris qui prend d'abord la forme de l'ignorance des résultats de leurs recherches, qui pourtant avaient pointé les racines socio-économiques des menaces en question et ébauché des moyens de s'en prémunir. Il faut du temps pour s'approprier les ouvrages et les articles dans lesquels les chercheurs exposent leurs résultats et les voies par lesquelles ils y sont arrivés, un temps que n'ont évidemment pas ou

plus les décideurs qui, entre deux plateaux de télévision et autres déplacements médiatiques pour être vus en action, n'ont que celui de parcourir les fiches de fiches rédigées par leurs dévoués collaborateurs. Mais ce mépris est aussi

« Le néolibéralisme contemporain constitue précisément un gouvernement par l'urgence. »

celui des conditions concrètes dans lesquelles s'effectue la recherche scientifique, du temps dont elle a justement besoin pour se développer, essayer, se tromper, apprendre de ses erreurs, parfois recommencer de zéro ou partir sur une piste imprévue au départ.

LE TEMPS DU DÉBAT

Le temps aussi pour débattre, car comme l'ont bien montré les philosophes et sociologues des sciences, tels Thomas Kuhn ou Bruno Latour, il n'existe pas une vérité scientifique indiscutable, mais des paradigmes en concurrence, qui sont toujours appelés à être dépassés, mais n'en ont pas moins été utiles. Les chercheurs sont comme « des nains assis sur des épaules des géants », écrivait le sociologue Robert Merton en empruntant une formule de Bernard de Chartres, auteur du... XII^e siècle ! En d'autres termes, à rebours du cliché du génie isolé, la science est une construction collective et démocratique, en ce sens qu'elle appelle la discussion, le débat, la délibération mais aussi les rapports de force. Or la logique managériale qui la pénètre de plus en plus considère la recherche comme un investissement ciblé qui doit rapporter à court terme : elle doit être appliquée plutôt que fondamentale et a une obligation de résultats plutôt que de moyens. Les appels à projet incessants et la mise en compétition généralisée des individus tendent à miner l'existence de collectifs pérennes pouvant travailler sur des sujets de longue haleine. La mésaventure de l'équipe du biologiste Bruno Canard, qui s'est vu brutalement couper ses financements alors qu'elle aurait pu apporter des ►►

► découvertes décisives pour élaborer un vaccin contre les coronavirus, n'est qu'un exemple parmi bien d'autres de ces dérives de la politique des sciences néolibérale, avec la multiplication des fraudes et autres plagiats et l'obsession des classements bibliométriques. Le temps de la délibération est nécessaire à la science, tant dans ses processus que pour sélectionner les questions prioritaires à explorer. Et, réciproquement, la science est nécessaire pour nourrir la délibération démocratique. Contre la représentation de la science commune « capital cognitif » qui creuserait un fossé entre « sachants » et « ignorants », il s'agit d'en promouvoir une alternative, celle d'un bien commun qui ne s'érode pas mais s'enrichit en se diffusant. En témoignent les expériences de

« sciences citoyennes » et autres « conférences de consensus » qui voient des experts aux avis divergents se succéder devant un jury de citoyens tirés au sort pour trancher certaines controverses. Si la science peut et doit contribuer à éclairer les citoyennes et les citoyens, elle ne peut se substituer à elles et eux quand il s'agit de décider entre différentes possibilités. C'est en dernière instance une affaire de valeurs et de temps. On ne le dira donc jamais assez : il est urgent de prendre le temps de s'arrêter pour réfléchir et débattre, pour la science comme pour la démocratie. ■

Igor Martinache est docteur en science politique. Il est co-responsable de la rubrique Féminisme de *Cause commune*.

Le référendum d'initiative citoyenne (RIC), un remède à la crise de la démocratie représentative ?

Une analyse de la pratique référendaire utilisée dans le cadre de la Constitution de 1958 et des avantages et limites du RIC montre la nécessité d'une profonde réforme constitutionnelle.

PAR **AURÉLIEN BONNAREL***

Les signes de la crise de la démocratie représentative sont multiples : montée de la défiance à l'égard de la politique, érosion de l'engagement politique, accroissement des inégalités, multiplication des affaires, poussée de l'abstentionnisme, etc.

« La qualité démocratique des référendums dépend d'abord du processus qui les précède. »

UNE CRISE DE DÉMOCRATIE

La grève du vote aux élections municipales et européennes ne constitue qu'un indice spectaculaire de plus de la crise de notre démocratie représentative. L'abstention ne cesse en effet de croître depuis plus de vingt ans. Aux élections législatives de 2017, pourtant décisives, l'abstention a atteint 57,36 %. Un record historique pour la V^e République. Pour beaucoup, cette défiance est due à un système de plus en plus déconnecté du peuple. En 1946, les ouvriers représentaient 12,5 % des élus à l'Assemblée. En 2017, il n'y en a plus aucun, alors qu'ils forment tout de même 20 % de la société.

L'ensemble du monde politique est frappé d'un discrédit accablant. Les Français se retirent progressivement de la vie démocratique classique.

De plus en plus, il semble que nous nous dirignons vers une démocratie sans le peuple. À cela s'ajoute le fait que les citoyens ne disposent d'aucun pouvoir de contrôle envers leurs élus en dehors des élections.

Le mouvement des gilets jaunes qui a surgi sur les carrefours et les ronds-points, inédit par ses formes comme par sa durée, a promu la démocratie directe. À moins d'imaginer les conditions d'une démocratie directe permettant que le peuple soit en permanence assemblé, ou encore une procédure de tirage au sort par laquelle l'« élu » serait censé remplir une fonction sans être investi d'un mandat, ni représenter personne, la délégation et la représentation sont inévitables. C'est vrai dans une cité, dans une grève, ou dans un parti. Plutôt que

de nier le problème, mieux vaut donc le prendre à bras-le-corps et chercher les modes de représentation garantissant le meilleur contrôle des représentants sur les représentés et limitant la professionnalisation du pouvoir. Une chose est d'insister sur le contrôle des élus jusqu'à la révocabilité; autre chose est le mandat impératif. Cela conduit à une démocratie où la délibération n'a pas d'enjeu. On vient exprimer sa position, et l'on repart avec. La délibération ne peut pas faire bouger les choses. Or, si l'on veut dégager un intérêt général, il faut évidemment une « mobilité » des positions. Dès qu'il s'agit d'élaborer un projet à l'échelle régionale ou nationale, d'arbitrer dans des intérêts qui ne sont forcément pas homogènes, cette possibilité de délibération devient nécessaire.

LES DIFFÉRENTS RÉFÉRENDUMS DE LA CONSTITUTION DE 1958 ET LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE OU POPULAIRE

La démocratie française doit être revivifiée. Les revendications étaient variées parmi le mouvement des gilets jaunes. Au cours de ce mouvement, inédit par son ampleur et sa durée, a émergé la revendication d'un référendum d'initiative populaire ou citoyenne, présenté comme

« En 1946, les ouvriers représentaient 12,5 % des élus à l'Assemblée. En 2017, il n'y en a plus aucun, alors qu'ils forment tout de même 20% de la société. »

la solution pour redonner la parole au peuple. La Constitution de la V^e République, adoptée le 4 octobre 1958, prévoit trois types de référendum. Le premier correspond au *référendum législatif*. L'article 11 de la Constitution de 1958 prévoit, sur proposition conjointe de l'Assemblée nationale et du Sénat ou bien sur proposition du gouvernement, la possibilité d'organiser un réfé-

rendum sur « tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, comportant approbation d'un accord de Communauté, ou tendant à autoriser la ratification d'un traité ». L'objet du référendum législatif a été élargi par une révision constitutionnelle en 1995, et peut désormais concerner des projets de loi sur la politique économique, sociale ou environne-

mentale. À titre d'exemple, ce type de référendum a été utilisé en 1961 concernant l'autodétermination en Algérie, en 1992 à propos de la ratification du traité de Maastricht et en 2005 pour la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe.

Second type de référendum, le *référendum constitutionnel* est régi par l'article 89 de la Constitution. Il permet d'approuver ou rejeter une révision de la Constitution, mais son utilisation n'est pas impérative. Le président peut choisir, à la place, de faire voter le Congrès (réunion de l'Assemblée nationale et du Sénat à Versailles). Ce *référendum constitutionnel* a été utilisé une seule fois en 2000 afin d'abaisser la durée du mandat présidentiel de sept à cinq ans.

Dans la pratique, le référendum est en réalité peu utilisé sous la V^e République. En effet, depuis 1958 neuf (un référendum constitutionnel et neuf référendums législatifs) ont été organisés sur plus de dix mille lois en vigueur. Le manque d'enthousiasme à l'utilisation du référendum s'explique par la réticence des dirigeants d'organiser des référendums qu'ils estiment concurrentiels avec le régime représentatif et la crainte vis-à-vis du caractère plébiscitaire du référendum qui risque d'affaiblir le pouvoir en place.

Troisième type, le *référendum d'initiative partagée* (RIP) a été intégré en 2008 à l'article 11 de la ▶▶

►► Constitution. En vigueur depuis 2015, le RIP peut être initié par « un cinquième des membres du parlement, soutenus par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales », soit au moins 185 députés ou sénateurs (sur 925) et plus de 4,7 millions d'électeurs. Le RIP a été utilisé pour la première fois en 2019 à propos de la privatisation de l'aéroport de Paris (ADP) mais n'a pas abouti faute de soutiens suffisants. Le référendum d'initiative partagé introduit par la réforme constitutionnelle de 2008 est un artifice aux conditions trop restrictives pour être mis en œuvre.

« Le PCF se place dans la perspective d'une VI^e République, fondée sur une démocratie pleinement participative, dans une France débarrassée de la tutelle des marchés financiers. »

Dans la liste des revendications de gilets jaunes figurait l'instauration dans la Constitution d'un *référendum d'initiative citoyenne ou populaire* (RIC). Ce type de référendum existe en Italie et en Suisse mais aussi en Californie. La première caractéristique du RIC est son domaine d'application, le champ des questions que l'on peut poser. Un RIC pourrait permettre de révoquer un élu, d'abroger une loi ou une décision du niveau local ou national, de proposer une loi au Parlement, de voter une loi, de modifier la Constitution sur un point particulier, d'adopter un traité international, etc. La seconde caractéristique du référendum d'initiative citoyenne est le seuil à partir duquel la procédure référendaire peut être déclenchée, c'est-à-dire le nombre minimal de citoyens nécessaire pour ce faire. À la différence des référendums existant en France, ni le gouvernement ni les députés ou sénateurs ne seraient associés au lancement d'un RIC, et le nombre de signatures à obtenir serait sensiblement moins élevé que celui du RIP.

POTENTIALITÉS ET LIMITES DU RIC

Le recours accru aux référendums ne signifie pas nécessairement une amélioration de la démocratie. En effet, les questions qui sont sou-

mises au peuple sont par nature simplistes ou réductrices. Les réponses à la question posée se limitent à « oui » ou « non ». Or il est quasiment impossible de résoudre les problèmes complexes des sociétés modernes avec une telle approche binaire. Au contraire, tout processus décisionnel démocratique suppose une phase de délibération et de débat avec la possibilité de modifier, d'amender le projet initial. Les dangers liés au RIC en lui-même sont de renforcer la place de l'argent, des groupes de pression et d'intérêt dans la décision politique car il apparaît irréalisable pour des individus isolés de mener à bien une telle proposition de référendum.

Néanmoins, le référendum d'initiative citoyenne aurait des effets bénéfiques sur la démocratie. Il serait un bon complément au régime représentatif car sa présence dans un système politique obligerait les représentants à plus de réactivité face aux besoins exprimés par une partie de la population et conduirait à une réduction du temps de latence séparant l'expression d'une revendication de sa prise en compte politique et une prise de conscience des gouvernants. L'efficacité du régime représentatif s'en trouverait améliorée. La crainte la plus importante à l'égard du RIC concerne le risque d'une remise en cause de droits fondamentaux. La démocratie sans contenu pose question. Le fait majoritaire peut, par convention, clore une controverse. Cette convention est nécessaire pour éviter les bavardages sans jamais parvenir à une décision.

Afin de se prémunir des aspects négatifs du RIC, il conviendrait de rendre plus délibérative la pratique référendaire en instaurant des temps spécifiques dédiés, d'une part, à l'élaboration de la question et, d'autre part, à la délibération sur la question posée dans le cadre d'une campagne référendaire afin de maximiser l'appropriation citoyenne de celle-ci. La qualité démocratique des référendums dépend d'abord du processus qui les précède.

Au-delà d'un processus de délibération préliminaire renforcé, l'encadrement du RIC pourrait passer par une restriction *a priori* des thèmes soumis à référendum. L'intervention du juge constitutionnel peut aussi être prévue en amont d'une consultation, afin de vérifier que celle-ci est compatible avec les droits et libertés fondamentaux protégés par la Constitution et les traités internationaux. Ce débat est épineux car ces garde-fous pourraient apparaître abusifs à l'égard de la souveraineté populaire.



Manifestation des gilets jaunes - Arc de Triomphe, Paris le 9 mars 2019.

« Si le RIC a l'avantage d'accroître la participation citoyenne et le contrôle de l'action des gouvernants, en dehors des moments électoraux, il ne saurait être considéré comme la seule clé de résolution de la crise démocratique que nous traversons. »

Le RIC en lui-même est une mesure de démocratie directe, antiparlementariste, qui pondère la démocratie représentative. Si le RIC a l'avantage d'accroître la participation citoyenne et le contrôle de l'action des gouvernants, en dehors des moments électoraux, il ne saurait être considéré comme la seule clé de résolution de la crise démocratique que nous traversons. De fait, le RIC ne supprimerait en rien les obstacles à une démocratie réelle que constituent les règles de la V^e République.

LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE PROPOSÉE PAR LE PCF

Pour remédier à la crise profonde de la démocratie représentative, le PCF propose une réforme constitutionnelle pour une démocratie à la fois plus représentative, plus participative et plus sociale et écologique. Plus représentative, notamment par la mise en place de la proportionnelle pour les législatives. Elle permettrait aux différents partis d'être représentés en fonction de leur score global au niveau national et augmenterait la participation électorale. Il faut également une meilleure *composition sociale* de nos assemblées, une meilleure *participation* des citoyens (budget participatif, assemblées tirées au sort, ateliers législatifs des élus dans les circonscriptions...). Il conviendrait également de promouvoir des *mécanismes d'interpellation citoyenne*. Le citoyen n'est pas uniquement un électeur, il faut lui permettre d'interpeller, de réclamer et de participer à la production des politiques publiques. Par exemple, pouvoir inscrire une question à l'ordre du jour des assemblées locales ou nationales avec les parlementaires qui seraient obligés de répondre à cette question. ►►

► La démocratisation de nos institutions passe aussi par le *renforcement des contre-pouvoirs* au bloc exécutif-législatif. Il conviendrait d'inscrire dans la Constitution le principe d'indépendance, de pluralisme et de liberté de la presse ainsi que le principe d'indépendance de la justice avec une réforme du conseil supérieur de la magistrature et une réforme de la désignation des membres du conseil constitutionnel.

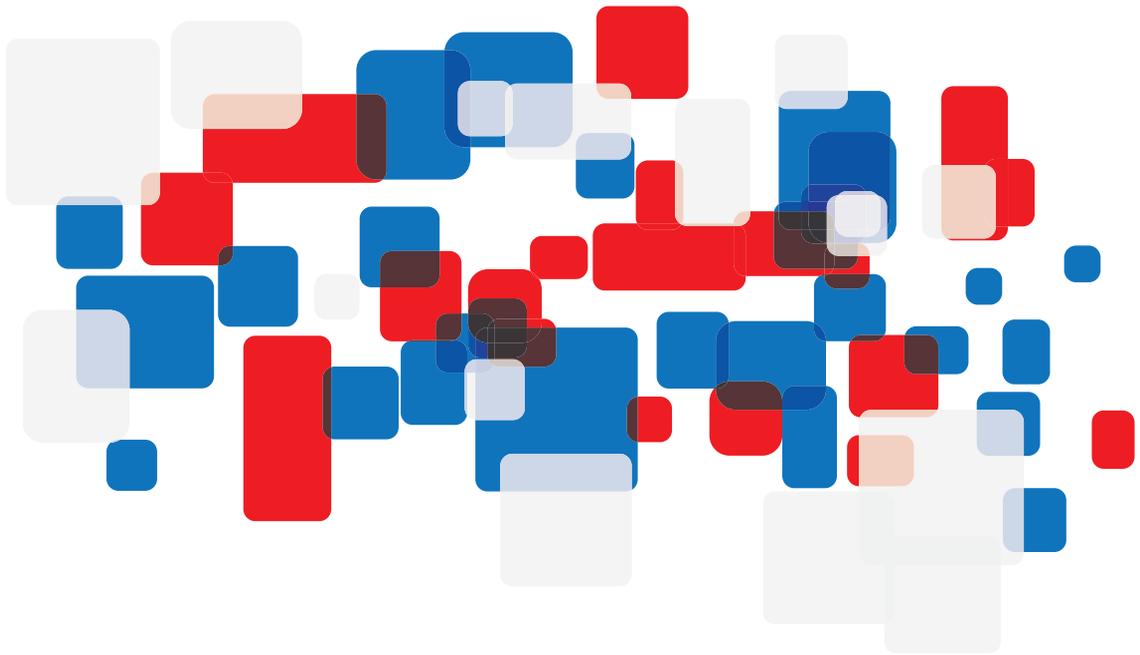
Il y a également un champ nouveau à ouvrir celui de la *démocratie économique et sociale*, en renforçant les pouvoirs de gestion des représentants des salariés dans les entreprises et en démocratisant la gestion des services publics et de la Sécurité sociale.

Enfin, à l'heure de l'urgence climatique, il y a un travail nécessaire à mener sur l'intégration à la Constitution des notions de *protection de l'environnement*, de la biodiversité et des biens

communs, de la lutte contre le dérèglement climatique, des fonctions écologique et sociale de la propriété.

C'est ce que le PCF a porté dans son programme La France en commun lors des élections législatives de 2017. Les institutions de la V^e République ont fait leur temps. Leur présidentialisme a avivé la crise de la politique. Le PCF se place donc dans la perspective d'une VI^e République, fondée sur une démocratie pleinement participative, dans une France débarrassée de la tutelle des marchés financiers. Faut-il une nouvelle Constitution pour la France? Les communistes répondent oui: c'est la condition pour asseoir une République moderne, démocratique, écologique et solidaire. ■

*Aurélien Bonnarel est avocat. Il est membre du comité de rédaction de *Cause commune*.



Démocratie et culture à l'ère du numérique

Si les géants du Web peuvent contribuer à un certain partage des œuvres, cela ne doit pas se faire à n'importe quel prix en matière de qualité et de rémunération des artistes.

PAR LAURA ISNARD*

Depuis les années 2010, on a vu l'accès libre aux musées se multiplier grâce à la mise en ligne de plateformes numériques qui leur permettent de diffuser leurs œuvres d'art. Ainsi, la Bibliothèque nationale (BNF) ouvre Gallica pour permettre la lecture des archives en ligne, les musées rendent possible l'accès aux tableaux les plus classiques, les opéras diffusent des spectacles afin que personne ne soit laissé dans l'ignorance. Le numérique rime avec joie et avec accessibilité. En effet, il offre de nouvelles possibilités et permet à bon escient de lier l'art et l'éducation populaire, ne serait-ce que par la communication par les réseaux sociaux en stimulant les échanges autour des pratiques artistiques. Cependant, tout cela pose des questions de consommation et d'appropriation de cette démocratisation.

LA MARCHANDISATION DE LA CULTURE

PAR LES GÉANTS DE LA TOILE

Les GAFAM et les NATU, comme on les appelle, ont changé le rapport à la culture en s'emparant des usages du numérique. Les utilisateurs des plateformes de flux (*streaming*) cherchent avant tout la qualité et sont prêts à payer une somme raisonnable pour suivre l'actualité des séries et des films sans coupure publicitaire, que ce soit sur Netflix ou sur Amazon Prime, de la même

manière que le propose Deezer pour la musique avec un algorithme qui choisit à votre place et, selon vos goûts, vous redirige vers les mêmes catégories. La plateforme appâte et tend à la démocratisation culturelle – un abonnement possible à plusieurs qui encourage le « partage », la découverte permanente de la nouveauté – et touche tous les publics; on peut passer du film grand public aux classiques oubliés.

Les partenariats avec les réalisateurs connus, les jeunes talents mais aussi les écoles de cinéma sont multiples. Netflix s'assure une présence grandissante en France depuis son retour en janvier 2020 et son entrée dans les écoles de cinéma – comme à l'école de l'image Gobelins où

le géant du flux contribue au programme d'égalité des chances, et à l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS), où il soutient financièrement le programme de résidence d'artistes. La préoccupation de la filiale en France est de produire plus de contenus français et de nouer des partenariats afin d'orienter les jeunes réalisatrices et réalisateurs vers cette nouvelle industrie du numérique. De la même manière, Mediapart dénonce le geste douteux de solidarité du P.-D.G. pendant la covid-19 (<https://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/270420>), le versement d'une aide financière, aide qui servira de fonds pour les intermittents; quel sera donc le prix de la recon- ►►

« L'accès aux plateformes numériques pose des questions de consommation et d'appropriation de cette forme de démocratisation. »

► naissance en dehors du non-paiement des impôts déjà depuis quelques années? Que devront les intermittents à ces plateformes alors que par ailleurs on ne compte plus les licenciements chez Disney?

RÉMUNÉRATION DU NUMÉRIQUE

L'ère du temps a aussi permis à ces géants d'opérer un grand coup de communication et de dépendance à ses plateformes sans poser la question de la rémunération de l'artiste qui devait encore il y a deux ans abandonner ses droits d'auteur en signant avec les plateformes de vidéo à la demande. Un gros chèque était signé au départ et puis plus rien, le reste étant dans les poches de la plateforme.

À noter une belle initiative pour contrer ce système, celle du syndicat des artistes suédois, qui a proposé un accord avec trois niveaux de rémunération au lieu d'un unique à la signature du contrat. Ainsi des royalties sont versées à l'artiste de manière proportionnelle au nombre de fois où la série est visionnée sans limitation

« Netflix s'assure une présence grandissante en France depuis son retour en janvier 2020 et son entrée dans les écoles de cinéma. »

dans le temps et non plus au début du contrat. Un progrès qui pourrait avoir une visée européenne. Par ailleurs, les artistes ne sont pas les seuls à avoir souffert de vice de forme dans leurs contrats puisque la rémunération des sous-titrages à 17 euros de l'heure avait été dénoncée en 2017. En fonction des accords dans les pays, les traducteurs étaient parfois payés à la minute. ■

*Laura Isnard est docteure en littérature.

Interprétation historique et défi démocratique. Le cas du Chili

Comment la droite chilienne a osé proposer la création d'un musée de la démocratie.

PAR ÉLODIE LEBEAU*

En août 2018, l'actuel président du Chili, Sebastián Piñera, annonçait la création prochaine d'un « musée de la démocratie », un des projets emblématiques de son programme électoral. Face aux mobilisations des travailleurs de la culture à son encontre, ce projet – transformé entre-temps en « galerie de la démocratie » qui serait rattachée au Musée historique national de Santiago – semble avoir été abandonné par le gouvernement. Si la concession est de taille, il convient néanmoins de s'interroger sur la dimension symbolique et politique d'une telle proposition muséale promue par un parti de droite (Rénovation nationale), qui comprend parmi ses membres d'anciens soutiens et col-

laborateurs de la dictature militaire (1973-1990). En effet, celle-ci en dit long sur ce que l'élite chilienne conservatrice et néolibérale actuelle entend par « démocratie » mais aussi sur son interprétation de l'histoire récente de son pays.

LA BATAILLE POUR LA MÉMOIRE AU CHILI

L'idée de créer un « musée de la démocratie » naît de l'opposition frontale de la droite chilienne au Musée de la mémoire et des droits de l'homme (MMDH). Inauguré en 2010 par la présidente sociale-démocrate Michelle Bachelet, ce dernier a pour objectif d'informer les citoyennes et les citoyens sur les crimes commis par la dictature militaire dirigée par le général

Pinochet afin de « stimuler la réflexion et le débat sur l'importance du respect et de la tolérance, pour que ces faits ne se reproduisent jamais ». Ce musée constitue l'aboutissement des politiques mémorielles gouvernementales qui ont été menées dans le cadre de la transition de la dictature à la démocratie (1990-2010), sur les bases du consensus et de la réconciliation nationale, par la « Concertation des partis pour la démocratie » à tendance centre et centre-gauche (Parti démocrate-chrétien, Parti pour la démocratie, Parti socialiste du Chili [rénové], Parti radical social-démocrate). Il rend notamment compte des rapports publiés par les commissions Rettig (1991) et Valech (2004-2005) sur les crimes commis pendant la dictature (tortures, disparitions, incarcérations, assassinats).

Si l'ouverture d'une telle institution publique destinée à tous les Chiliens constitue un pas de géant dans un pays aussi polarisé, de nombreuses critiques ont émergé à gauche comme à droite de l'échiquier politique au sujet de son manque de contextualisation historique. Or le Musée de la mémoire, comme son nom l'indique, n'est pas un musée d'histoire. L'écrivain franco-chilien Bernardo Toro le rappelle d'ailleurs : « Ce que la mémoire prétend sauvegarder est moins la connaissance historique que le lien social lui-même. En l'occurrence, le Musée de la mémoire voudrait préserver la valeur "respect des droits de l'homme" de toute emprise idéologique ou scientifique qui tendrait à la relativiser » (B. Toro, « Entre histoire et mémoire », *Hommes & migrations*, 2014).

UNE VISION BIAISÉE DE L'HISTOIRE

En réponse à cette institution, les pourfendeurs de droite ont donc décidé de monter un projet muséal qui replacerait la période dictatoriale dans un large récit historique pour comprendre les causes de son émergence. Selon les propres mots du président Piñera : « Le Musée de la mémoire reconnaît, se souvient, commémore, nous sensibilise pour ne jamais oublier une

période sombre pour les droits de l'homme. Cela n'a rien à voir avec le fait que l'on puisse réfléchir à ce qui a conduit le Chili à détruire la démocratie » (*La Tercera*, 19 août 2018). Il est clair que pour les porteurs du musée de la démocratie, le coup d'État et la dictature qui l'a succédé ne

peuvent pas être compris sans envisager la menace qu'aurait représentée pour la démocratie le régime marxiste de Salvador Allende, considéré ici comme la source originelle du mal.

Ce discours est en réalité le même que celui qui était proféré par la junte militaire pour justifier sa prise de pouvoir et ses innombrables crimes. Rappelons que la contre-révolution initiée par le coup d'État militaire du 11 septembre 1973 visait à défendre

la « civilisation occidentale chrétienne » contre le prétendu « cancer » marxiste, incarné à l'intérieur du pays par l'Unité populaire d'Allende (1970-1973) et à l'extérieur par un supposé complot communiste mondial. Ce mythe a en réalité été prétexte à un changement structurel rapide et violent de l'appareil productif, faisant du Chili un véritable laboratoire de l'application des théories néolibérales de Friedrich von Hayek et Milton Friedman, grâce à l'aide des influents *Chicago Boys*.

Dans ce cadre idéologique, le musée de la démocratie envisage de retracer l'histoire du système démocratique chilien, du XIX^e siècle à nos jours. On imagine bien, au contraire, les conséquences délétères que pourrait avoir une telle institution pour la démocratie future. Alors que les conflits sociaux et les antagonismes de classe sont chaque jour plus apparents au Chili – 1 % des plus riches concentre les 26,5 % du PIB (chiffres CEPAL 2019) –, ce musée véhiculerait l'idée :

1. que l'Unité populaire s'est inscrite en rupture avec l'héritage démocratique du pays car se revendiquant « marxiste », ce qui constitue une lecture révisionniste de l'histoire ;
2. que le néolibéralisme promu par les élites est compatible avec la démocratie, voire qu'il est la ►►

« Dans son programme de gouvernement, l'Unité populaire stipulait clairement que "le développement du capitalisme monopolistique empêche l'expansion de la démocratie et exacerbe la violence antipopulaire". »

- condition de celle-ci – ce qu’il reste bien entendu à prouver au regard des inégalités sociales actuelles dans ce pays et du désordre mondial provoqué par la dérégulation du marché ;
3. que le sens même du concept de « démocratie » peut être patrimonialisé et décrété par un appareil idéologique d’État (AIE), pour reprendre la formule de Louis Althusser.

CE QUE PEUT L’HISTOIRE

Avant de chanter les louanges de la « démocratie », encore faudrait-il d’abord se dédier humblement à la perfectionner en rompant avec les legs superstructureux comme infrastructuraux de la dictature. Les manifestations récentes au Chili ont réclamé notamment l’abandon de la Constitution de 1980 qui, bien qu’amendée à de nombreuses reprises, est un des héritages antidémocratiques du régime de Pinochet. De plus, dans le cadre de ces mobilisations, le haut-commissariat de l’ONU aux droits de l’homme a émis un rapport affligeant sur les violences commises (viols, tortures, éborgnements, arrestations arbitraires, etc.) par les forces armées qui jouissent encore aujourd’hui d’une large impunité.

« Pour les porteurs du musée de la démocratie, le coup d’État et la dictature qui l’a succédé ne peuvent pas être compris sans envisager la menace qu’aurait représentée pour la démocratie le régime marxiste de Salvador Allende. »

Juste avant sa mort, en 1940, dans ses écrits *Sur le concept d’histoire*, Walter Benjamin s’alarmait déjà des interprétations hégémoniques de l’histoire promues par les classes dirigeantes qui visent à déposséder les classes populaires de tout ancrage dans une continuité historique et à l’empêcher de penser sa propre libération : « À un moment donné, ceux qui détiennent le pouvoir sont les héritiers de ceux qui ont triomphé autrefois. L’historien a mieux à faire que d’exposer (une fois de plus) leur butin – c’est-à-dire ce qu’on appelle aujourd’hui les biens culturels. En songeant à la provenance de cet



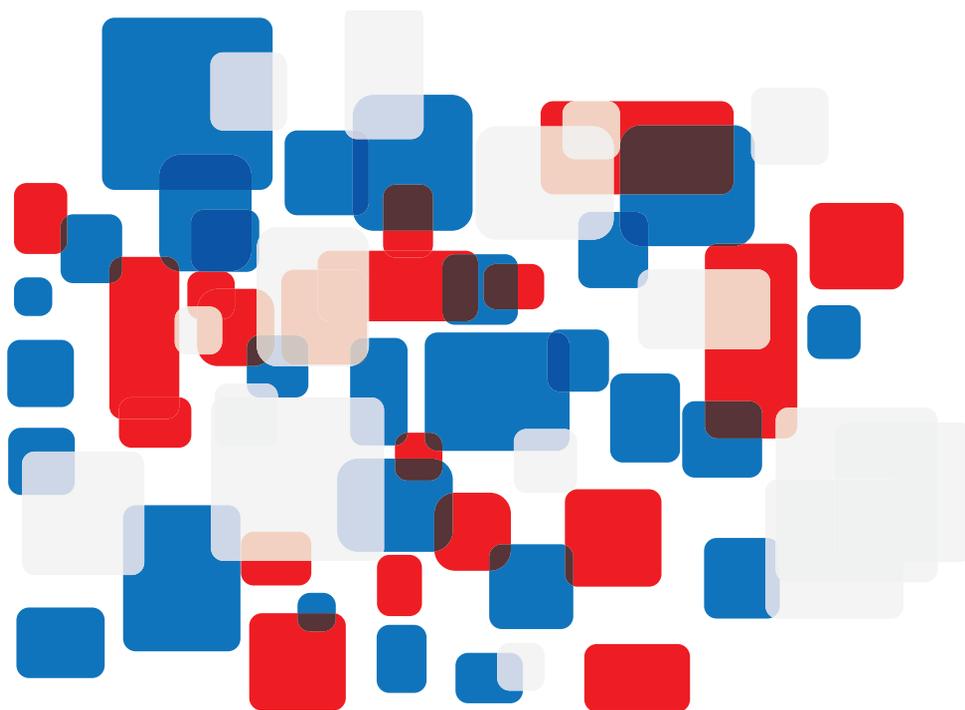
Musée de la mémoire et des droits de l’homme, Santiago, Chili.

héritage, il témoignera de la barbarie. En évitant l’empathie, en fuyant la paresse du cœur qui rend muet, il s’en détachera et ne caressera pas l’histoire dans le sens du poil. »

Le devoir de l’historien consiste donc à mettre en lumière l’état d’exception, le souvenir muselé, car « rien de ce qui s’est passé un jour ne doit être considéré comme perdu pour l’Histoire ». Grand lecteur de Benjamin, Patrick Boucheron déclarait dans sa conférence inaugurale au Collège de France : « Ce que peut l’histoire, c’est aussi de faire droit aux futurs non advenus, à leurs potentialités inabouties. »

En cette année 2020 commémorant le cinquantenaire de la victoire électorale de Salvador Allende, alors que le peuple chilien lutte pour la mise en place d’une nouvelle Constitution, il devient plus urgent encore de rompre avec les mythes de la dictature et faire redécouvrir les projets émancipateurs de l’Unité populaire. Dans son programme de gouvernement, cette coalition à caractère socialiste stipulait clairement que « le développement du capitalisme monopolistique empêche l’expansion de la démocratie et exacerbe la violence antipopulaire ». C’est sans doute pour son extrême actualité que cet héritage est condamné par l’oligarchie et, au contraire, revendiqué dans les rues. Cas historique inédit d’une révolution socialiste et libérale (au bon sens du terme !) mise en place par les urnes, c’est bien cet héritage universel qu’il nous faut valoriser, de manière critique toujours, pour reconstruire au Chili, comme ailleurs, de larges fronts populaires porteurs d’espoirs. ■

*Élodie Lebeau est doctorante en histoire et histoire de l’art contemporain à l’université Toulouse Jean-Jaurès. Elle coordonne la rubrique Regard de *Cause commune*.



L'injustice spatiale

Les rapports qui se sont construits entre centres et périphéries sont des facteurs d'injustice dont la pandémie a été une nouvelle fois le révélateur.

PAR **CORINE LUXEMBOURG***

L'idée démocratique, voilà bien quelque chose d'éminemment géographique. Quant à la pratique des espaces (publics, verts, privés, montagnards, protégés...), existe-t-il quelque chose de plus partagé que cela ?

LE RAPPORT CENTRE-PÉRIPHÉRIES

La lecture marxiste de l'espace se fait au prisme d'un rapport asymétrique entre des centres et des périphéries. Les centres, urbains, c'est-à-dire les métropoles, les « villes-mères » si on en suit l'étymologie, sont les lieux d'accumulation,

du capital, des échanges, des fonctions urbaines, de la production avant de la repousser aux périphéries immédiates. Dans ce rapport centre-périphéries on trouvera la relation ville-campagne qui ne dit plus grand-chose aujourd'hui du lien alimentaire qui la structurait.

Les centres urbains reposent historiquement sur une appropriation territoriale des alentours, voire une colonisation. C'est-à-dire que l'organisation du territoire repose sur l'idée d'une soumission d'un espace à un autre, donc par logique, des habitantes et habitants de l'un aux responsables de l'autre. ►►

► Mais si on parle de démocratie, ce type de relation, *a priori*, n'est plus de mise. La démocratie induit l'idée de justice dans les processus de décision bien sûr, mais aussi dans la redistribution. Alors penser ensemble démocratie et espace amène à englober dans un même mouvement l'équité territoriale et l'équité sociale, l'espace et les êtres qui l'habitent. Penser l'un et l'autre donne à voir l'imbrication des décisions et de leurs effets, souvent au-delà des limites des territoires sur lesquels les décisions portent. C'est une banalité que de dire que ce qui se décide, par exemple à Paris, a des effets dans chacune des communes de sa région. Cela vaut pour chaque ville-métropole avec son aire urbaine. Banalité certes, mais argument utilisé pour ne retenir qu'un lieu de décision : au prétexte d'une influence sur une aire métropolitaine, ce sont les communes comme lieu du projet politique de proximité qui sont mises en question. Tout ceci concerne des cadres politiques institutionnels et suffit à lire l'injustice spatiale sous la forme de hiérarchies et donc de la continuité d'un rapport de domination. Les inégalités territoriales sont donc classiquement décrites entre espaces dits des marges et d'autres centraux et ceci à toutes les échelles, du local au global pour reprendre une antienne connue. Pourtant, il en existe d'autres qui n'influencent pas moins sur la vie quotidienne, sur la réalité spatiale de la démocratie, qui ont à voir avec les émotions et l'environnement.

LES TERRITOIRES DES MARGES

L'épisode de pandémie que le monde vit dans sa quasi-globalité cette année fait apparaître avec un effet de loupe ce qui était déjà existant. Le mélange de la peur et des territoires des marges fonctionne assez bien pour installer les rapports de pouvoir sur d'autres bases que celles de la démocratie. La peur est de ces émotions qui ont tant de force qu'elles influent sur le cours des pratiques spatiales. Ces peurs de personnes extérieures à l'idée de circuler en zones violentes,

peurs entre habitants subissant et/ou alimentant les diverses formes de contrôle social, peurs de l'époque, contenue dans le spectre de la perte du peu que l'on a, se trouvent projetées dans ces marges, à leur tour représentées comme réceptacle de celles et ceux qui font peur. Quelle que soit la période, les pauvres, très pauvres, êtres en migration, êtres sans maison... causent toujours autant de frayeur. La peur met en scène ces périphéries comme la spatialisation de la perspective d'un déclassement social autant que comme la représentation d'un « rebut » que des classes sociales intermédiaires consentent parfois à reconquérir alimentant le processus plus large de gentrification.

Les rapports sociaux hiérarchisés, asymétriques, donc conflictuels produisent sur l'ensemble des territoires un sentiment

commun : la peur, traduction d'incompréhensions autant qu'outil de domination. La peur est une discrimination genrée, racialisée, classiste, faisant planer une dangerosité liée autant aux personnes qu'aux territoires où chacune et chacun prend la mesure de sa vulnérabilité. La peur n'est pas seulement un sentiment commun à chacune et chacun d'entre nous, dont sans doute le plus ancré est la peur de mourir, mais aussi un moyen de gouvernement, comme pendant à la violence dont elle est inhérente. L'alimentation de la peur passe ainsi périodiquement par des « géographies médiatiques » des *no go zones* qui inquiètent, vulnérabilisent, en même temps qu'elles soulagent toute personne qui en est soustraite.

L'utilisation de ces ressorts par temps de pandémie a induit des humiliations supplémentaires, les populations dont on a peur vivent ces injonctions sociales comme une violence de moins en moins souvent symbolique. Violence du mépris, mais également violence de la non-prise en compte de la parole, on n'entend pas ceux dont on a peur. ■

Corinne Luxembourg est géographe. Elle est coresponsable de la rubrique Production de territoires.

« La démocratie induit l'idée de justice dans les processus de décision bien sûr, mais aussi dans la redistribution. »

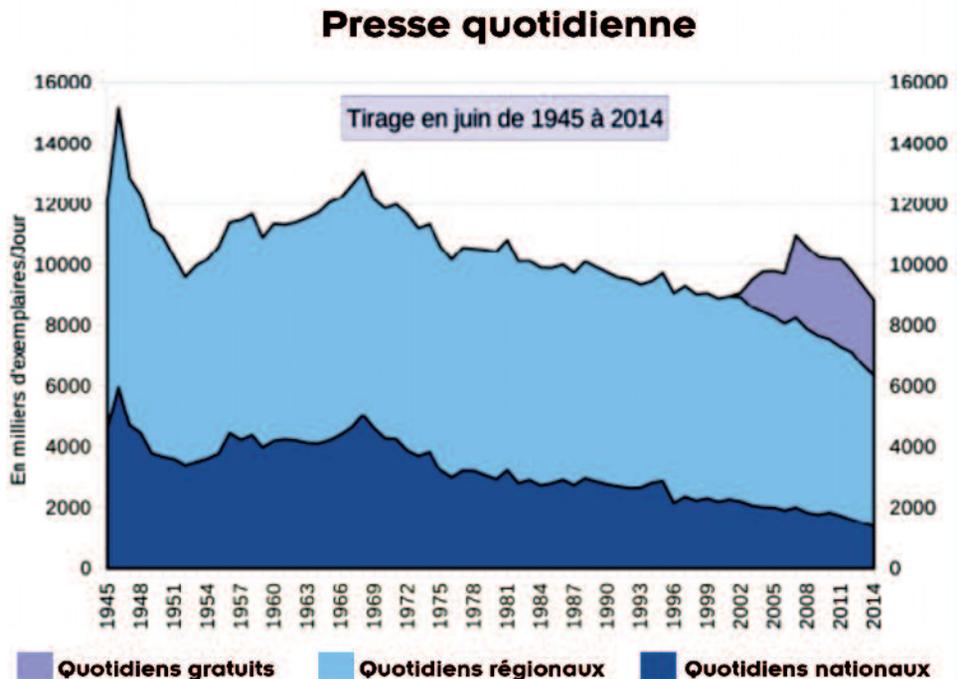
Une presse libre en démocratie : l'équation impossible ?

Un retour historique sur l'évolution de la presse, qui a été à l'origine un facteur de démocratie, révèle l'ampleur de la prise en mains par le marché capitaliste.

PAR **BAPTISTE GIRON***

« **L**a presse française est en crise. » Voici une formule que le citoyen a pris l'habitude d'entendre et de lire tant l'unanimité sur ce constat est large. Pourtant, ce consensus semble être avant tout générateur de conflits plus que de solutions. Les Français ont un rapport passionnel à la presse. Ils la lisent de moins en moins mais ils continuent de s'indigner de ses différentes publications. Cette crise est multiple: elle est économique, mais c'est aussi

une crise de confiance qui se manifeste parfois par la violence, à l'image d'agressions contre des journalistes lors du mouvement des gilets jaunes. Pour certains, ces attaques visent le pouvoir corrompueur de l'argent sur la presse; pour d'autres, il s'agit d'une offensive contre la démocratie. Dans ce clivage manichéen, nous sommes sommés de choisir notre camp. Et si ces deux constats amers portaient chacun une part de vérité? Dans une perspective marxiste, nous savons qu'un ►►



Source : Le tirage des quotidiens d'information générale et politique, ministère de la Culture, 2018

► système de production génère une superstructure permettant l'adhésion de ses membres à son régime idéologique et culturel. Ce phénomène n'est pas figé; il est soumis à un mouvement dialectique composé de contestations et de crises. De manière imagée, si la démocratie était un organisme, la presse en serait la bouche: c'est par cet orifice qu'il s'exprime et qu'entrent des corps qui peuvent le nourrir ou le rendre malade. Les clivages autour de la presse se focalisent avant tout sur la déontologie journalistique. Un débat ancien, dont Albert Camus faisait déjà son thème principal lors d'une conférence au Centre de formation des journalistes en 1946: « Le journalisme, le métier le plus décrié ». Les réflexions sur ce sujet sont importantes mais n'ont pas permis de répondre aux contradictions de la presse. C'est parce que le problème se situe en premier lieu dans le statut commercial de la presse. Dans le système actuel, un journal est une entreprise comme une autre. Se questionner sur la place de la presse dans un régime démocratique revient, par voie de conséquence, à interroger l'effet de sa propriété lucrative dans notre vie démocratique. Cette réflexion n'est pas nouvelle et l'étude de l'histoire de la presse permet d'entrevoir les apports et les limites d'un tel questionnement.

LE POUVOIR DE L'ARGENT SUR LA PRESSE: UN PHÉNOMÈNE ANCIEN

La presse, en tant que produit de masse, est née de l'émulation populaire démocratique lors de la Révolution française en 1789 pour devenir au XIX^e siècle, et particulièrement au moment de la III^e République, un véritable levier démocratique. L'élément fondateur de cette presse populaire est l'adoption de la loi du 29 juillet 1881 qui accorde au journaliste une liberté d'expression quasi absolue. L'objectif était la diffusion des valeurs démocratiques contre le péril monarchique, comme l'attestent les propos d'Eugène Pelletan (« père fondateur » de la III^e République) dans son « hymne à la presse » de 1881: « Il importe [que le citoyen] ait la conscience de son vote, et comment l'aurait-il sans une presse à la portée de tous. »

Très rapidement, le succès est au rendez-vous et le public se rue dans les kiosques pour profiter de cette nouvelle liberté. À titre d'exemple, *Le Petit Parisien* passe d'un tirage de 245 000 à 1,5 million d'exemplaires entre 1879 et 1913. Au début du XX^e siècle, la presse française est la

plus vendue au monde et ceci ne va pas échapper aux financiers. Dès 1881, soixante-treize titres de presse sont cotés en Bourse. Selon le juriste et historien Pierre Albert, dans *Histoire générale de la presse française* (PUF, 1970), la presse représentait pour les milieux capitalistes un moyen rentable économiquement d'influencer l'opinion. En effet, la plupart des mouvements au début du XX^e siècle se structurent autour d'un journal et certains doivent leur influence grâce à cet énorme réseau de presse.

« Se questionner sur la place de la presse dans un régime démocratique revient, par voie de conséquence, à interroger l'effet de sa propriété lucrative dans notre vie démocratique. »

Des politiques ambitieux rachètent en grand nombre des titres de presse pour se faire facilement connaître, à l'image de Pierre Laval qui s'offre cinq médias différents en 1928 pour satisfaire sa quête de pouvoir.

Néanmoins cette nouvelle presse populaire subit le revers de la médaille à mesure que le marché capitaliste se développe. Dans leur quête de vente maximale, les journaux cèdent alors à la facilité en traitant essentiellement de faits divers et diffusent des annonces truquées. La trop grande proximité avec les milieux d'affaires commence à se voir et les premiers scandales éclatent. Que ce soient « l'affaire du Panama » de 1889 ou celle des « emprunt russes » révélée en 1923, où des journalistes ont accepté de l'argent pour demander à leurs lecteurs d'investir dans des placements perdants, elles révèlent le même mal dont souffrent les journaux: « L'abominable vénalité de la presse » (titre de *L'Humanité* du 5 décembre 1923).

La crise économique des années 1920 pousse encore plus la presse dans les bras des financiers. Les journaux font évoluer leur ligne éditoriale laissant la part belle aux événements « futiles », aux rumeurs sordides et aux injures antisémites, particulièrement pendant le Front populaire.

Un opportunisme politique relativement généralisé qui permet une adaptation facile aux exigences de l'occupant nazi à partir de 1940, où la plupart des journaux obéissent sans broncher aux réclamations de la Propagandastaffel ou de l'Office français de l'information de Vichy. La libération de la France en 1944 fut l'opportunité de transformer en profondeur le statut de la presse.

L'ÉCHEC DU PROJET DE LA RÉSISTANCE

L'opposition à la domination nazie fut un événement permettant le renouvellement de la presse par l'apparition de dizaines de titres clandestins motivés par l'espérance d'une France libérée et renouvelée. Les groupes de résistants, rassemblés autour du CNR à partir de 1943, produisirent des assemblées, comme la Commission de la presse clandestine, spécialement dévouées à planifier l'épuration et la transformation des journaux. Pour cette dernière, la source du mal était le poids de l'argent sur le fonctionnement de la presse. L'objectif est clair : la presse ne peut plus être une entreprise, elle ne doit pas posséder d'actionnaires et être dénuée de logique lucrative. Dans un premier temps, le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) assure les exigences de l'épuration par les cinq ordonnances sur la presse de 1944, qui permettent de faire disparaître la presse collaborationniste – 90 % de la presse d'avant-guerre – au profit de la « presse libre » issue de la Résistance. Par la suite, sont créées de grandes structures publiques pour faciliter l'émergence de cette nouvelle presse : l'Agence France-Presse (AFP ; nationalisation de l'agence Havas) aide à l'information de la presse, la Société nationale des entreprises de presse (SNEP ; nationalisation des imprimeries) permet l'impression et les Messageries françaises de presse (MFP ; réquisition des Messageries Hachette) assurent la distribution des journaux dans tout le pays.

Ces éléments sont constitués en attendant l'adoption d'une loi changeant le statut de la presse. Mais cette dernière ne fut jamais adoptée. Les raisons sont multiples. En premier lieu, cette loi aurait conduit à changer le régime de propriété de tout un secteur économique. Or le gouvernement français n'avait pas l'intention de sortir totalement des logiques capitalistes, mais simplement d'en réguler les « excès ». En outre, des groupes de pression

« La loi du 29 juillet 1881 accorde au journaliste une liberté d'expression quasi absolue. L'objectif était la diffusion des valeurs démocratiques contre le péril monarchique. »

privés puissants s'étaient activés pour empêcher l'adoption de ce nouveau statut – en particulier de la part d'Hachette, comme le montre Jean-Yves Mollier dans *L'Âge d'or de la corruption parlementaire, 1930-1980* (Perrin, 2018). Après 1947, un retour progressif vers le libéralisme économique est lancé. La « presse libre » est obligée de suivre les tendances du marché, sous peine de disparaître comme *Franc-Tireur* en 1957 ou *Combat* en 1974. ▶▶



85 dessinateurs pour le Livre, CGT de l'imprimerie du Chaix, 1997.

► La crise des années 1970 et la mondialisation économique ont permis un mouvement de concentration de la presse inégalé dans l'histoire. Les journalistes sont obligés de suivre le mouvement et les ouvriers du Livre se lancent dans des luttes difficiles – comme les grèves du *Parisien libéré* de 1975 – mais ne réussissent pas à empêcher cette vague de fond, du fait de la désindustrialisation qui amenuise leur pouvoir de résistance (cf. Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du Livre et leur fédération*, Temps actuels, 1981). Cette concentration a atteint son paroxysme dans les années 2000 où journaux, chaînes de radio et de télévision se retrouvent réunies au sein de quelques groupes qui dominent la majorité de l'univers médiatique. Les journaux n'ayant plus les fonds suffisants pour rester indépendants finissent par céder au rachat de ces nouveaux magnats des médias. La concentration est la conséquence d'une crise économique mais en génère une autre : la perte de confiance des lecteurs qui se manifeste par la baisse constante du tirage quotidien.

L'ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES : UN PROBLÈME OU UNE SOLUTION ?

Face à la crise des tirages papier de la presse, l'intérêt des journalistes comme des lecteurs se porte alors sur l'évolution d'Internet. L'émergence des blogs et des réseaux sociaux transforme le web en nouvel outil d'information. En 2011, on comptait plus de 156 millions de blogs publiant un million de nouveaux billets par jour. Pour certains, Internet représente une menace pour le journalisme professionnel et conduira à la mort de la presse papier ; pour d'autres, c'est l'opportunité de faire renaître des journaux réellement indépendants et vertueux.

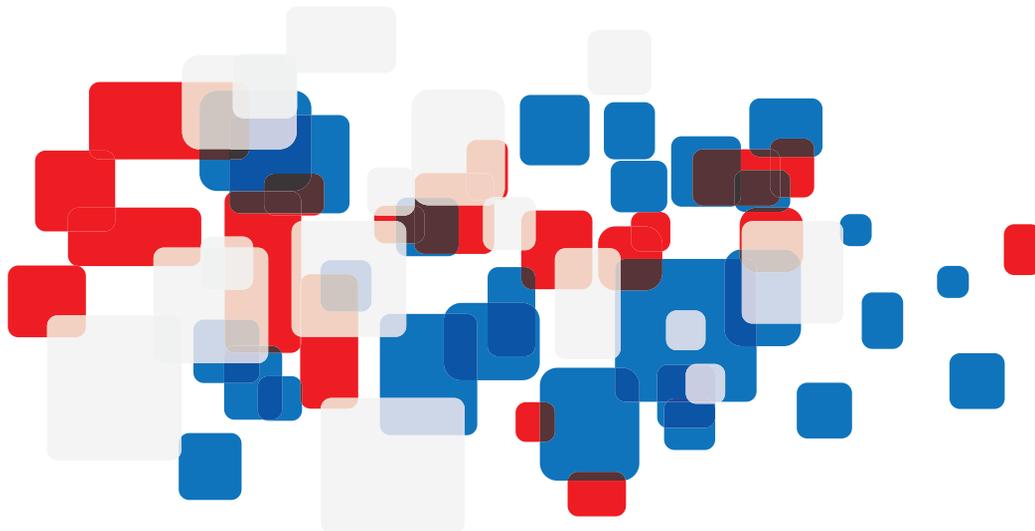
La réalité est bien différente. Bien que le succès de ce nouveau média ne puisse pas être contesté, il n'a pas vraiment changé les habitudes de consommation. En effet, alors que tous les quotidiens nationaux et régionaux fournissent un abonnement numérique, seuls 10 % des abonnés utilisent cette possibilité. Plusieurs journaux ont pourtant misé sur une version uniquement numérique ; ce sont les *pure players*. Mais ces derniers subissent les mêmes contraintes que les versions matérielles, et nous pouvons même dire qu'elles sont plus importantes à bien des égards. Un média numérique doit supporter des coûts de production comparables à la version papier mais avec des reve-

nus publicitaires plus faibles, et il doit composer avec les caprices des serveurs et de l'algorithme des moteurs de recherche. Ainsi cette presse est soumise à un choix cornélien : être à la merci des publicitaires ou adopter un format basé sur l'abonnement dans un univers concurrentiel dominé par une culture de la gratuité. Le rêve de l'indépendance et de la libération de la presse par l'innovation technologique semble être, pour l'instant, une chimère.

« La crise des années 1970 et la mondialisation économique ont permis un mouvement de concentration de la presse inégalé dans l'histoire. »

Cette brève revue historique de la presse apporte à celui qui l'étudie l'idée que la crise économique et culturelle que traversent les journaux n'est pas simplement le produit de l'égarement éthique d'une profession (les journalistes) ou du manque de discernement critique de certains (les lecteurs) ; elle est fondamentalement structurelle. Si la presse est organiquement liée à l'émergence de la démocratie, elle l'est aussi et surtout au marché capitaliste monopolistique qui l'a façonnée à son image. Ainsi, émanciper la presse de sa « vénalité » demande d'imaginer un autre statut de la presse qui induirait inévitablement un nouveau régime de propriété. Cette question du statut était déjà perçue par Paul Ricoeur : « L'information a acquis la fonction d'un service d'intérêt public, mais elle n'a pas reçu le statut juridique qui correspond à cette fonction » (Jean Schwæbel, *La Presse, le pouvoir et l'argent*, Seuil, 1968). Entre la censure autoritaire étatique et le dévoiement des journaux par les marchés au service d'intérêts particuliers, une autre voie pour la presse reste à inventer. ■

*Baptiste Giron est doctorant en histoire à l'université Clermont-Auvergne. Il coordonne la rubrique Histoire de *Cause commune*.



Qu'avons-nous appris sur la démocratie municipale ?

La démocratie communale a beaucoup évolué depuis quelques décennies. Chacun a en tête des exemples dans sa commune. Nous proposons ici un témoignage d'une petite ville de 7 500 habitants, Neuville-sur-Saône, à vingt kilomètres au nord de Lyon. Une liste de gauche et écologiste, sans étiquette de parti, vient d'y être élue au premier tour, le nouveau maire étant membre du PCF.

ENTRETIEN AVEC **ERIC BELLOT***

© Comment peut-on produire un programme et une liste « par en bas » ?

Éric Bellot : Nous avons une mairie de droite depuis 1983, la maire n'était plus très populaire. Il y a eu une démarche individuelle de quelques personnes qui se connaissaient pour appeler à constituer une liste de gauche. Elles ont réservé

une salle, on s'est retrouvés à une trentaine en septembre. Chacun s'est présenté, le PS n'existait plus, rares étaient les citoyens encartés quelque part : quelques communistes, un écologiste ; les participants ont indiqué leur sensibilité dans des termes assez larges.

On a commencé par établir un diagnostic de ce qui n'allait pas dans la ville et on a travaillé sur quelques thématiques : 1) habiter, se déplacer ; 2) dynamiser et innover ; 3) prendre soin ; 4) grandir et mieux vieillir. Jusqu'en novembre, il n'y avait pas de tête de liste, d'ailleurs au départ personne n'était partant pour cela (moi non plus). On m'a sollicité ; comme je suis à Neuville depuis 1987, que j'y ai longtemps été instituteur et conseiller municipal de 2001 à 2008, j'ai fini par accepter. Mais il y a bien d'autres gens très impli- ►►

« Démocratie représentative et démocratie participative sont les deux versants de la démocratie, ils se complètent et s'alimentent l'un l'autre. »

► qués, surtout des femmes ; paradoxalement il a fallu travailler pour avoir le contingent d'hommes parmi les vingt-neuf candidats !

« On doit être transparents et non pas faire comme ceux qui, sous couvert d'«apolitisme» ou de «ni gauche ni droite», cachent en fait leur conformisme vis-à-vis des pouvoirs établis. »

© Les partis politiques doivent-ils être considérés comme une aide ou comme un obstacle à l'expression citoyenne ?

E.B. : Pour moi, c'est une aide : l'expérience politique donne des idées, évite erreurs et naïvetés, il y a des sessions de formation. Mais la question a été beaucoup discutée, dans notre liste, au cours de la campagne. Certains craignaient que les étiquettes crispent des habitants, empêchent de « ratisser large ». J'ai pu obtenir que la liste se dise ouvertement « de gauche » et « écologique », mais nous n'avons pas fait apparaître les logos des partis qui la soutenaient, le fait qu'il n'y ait que ceux du PCF et d'EELV n'étant pas représentatif de la majorité des candidats. La question s'est posée plus explicitement quand une troisième liste s'est montée : celle-ci ayant repris en partie nos arguments, des habitants nous ont demandé quelle différence il y avait avec la nôtre. Il a bien fallu répondre que nous étions de gauche et eux plutôt de droite, le montrer clairement ; on doit aussi être transparents et non pas faire comme ceux qui, sous couvert d'« apolitisme » ou de « ni gauche ni droite », cachent en fait leur conformisme vis-à-vis des pouvoirs établis.

© Neuville-sur-Saône fait partie de la métropole de Lyon, n'y a-t-il pas là une contrainte qui étoufferait la démocratie ?

E.B. La métropole de Lyon, qui englobe cinquante-neuf communes, a un statut unique en France, puisqu'elle cumule les compétences d'une communauté de communes et celles du département. Surtout pour les petites com-

munes, cela éloigne les lieux de décision du citoyen de base, y compris pour la vie quotidienne, mais la ville garde une certaine autonomie sur divers dossiers. Avec le nouveau mode électoral de la métropole, par circonscriptions, il y a un hiatus : au moment où je réponds (6 juin), avant le second tour, nous pouvons nous retrouver avec zéro élu au conseil de métropole ou avec une seule élue (mais opposante au conseil municipal), c'est peu démocratique et même déraisonnable. L'ancien système électoral avait aussi ses défauts en surreprésentant certaines petites communes.

© Dans une commune, les associations sont-elles typiquement des lieux de démocratie ?

E.B. Les associations sont utiles et nécessaires pour la démocratie. Mais il peut aussi s'y poser des problèmes internes de fonctionnement démocratique, voire des crises. Il faut trouver un équilibre entre l'associatif et l'échelon municipal. À Neuville, à part le financement et le soutien à une médiathèque communale, il n'existe pas de politique culturelle municipale. La culture est principalement portée par les associations. La ville doit avoir une politique culturelle, tout en respectant la liberté de création et d'animation des associations. Il faut donc écouter, débattre, jouer sur les complémentarités, articuler les divers niveaux, sans *a priori* trop généraux ou abstraits.

© On dit parfois que « la démocratie participative, c'est bien pour les petites choses, mais, pour les projets globaux de quelque importance, seule la démocratie représentative est valable,

parce que le citoyen lambda n'en a pas les compétences ».

E.B. Je crois qu'il ne faut pas opposer ces deux versants de la démocratie, ils se complètent et

« Les associations sont utiles et nécessaires pour la démocratie. Il faut trouver un équilibre entre l'associatif et l'échelon municipal. »

s'alimentent l'un l'autre. La démocratie de proximité, avec la participation active des citoyens, c'est aussi un moyen de faire revenir les électeurs en ces périodes de forte abstention. Et les élus apprennent en se frottant aux questions du quotidien. Quant à la prétendue incompétence de l'habitant de base sur les grandes questions, c'est aussi souvent parce qu'on ne veut pas leur donner les éléments. Mais il est vrai que, dans les comités de quartier, on discute surtout du très local ; il faut des structures qui permettent de traiter les problèmes de l'ensemble de la cité, voire de l'intercommunal, comme pour la médiathèque ou les transports.

© La France est centralisée, est-ce un obstacle à la démocratie participative ?

E.B. Le fonctionnement de la France est assez pyramidal et descendant, mais la décentralisation crée aussi des petits chefs. Les pouvoirs étendus donnés aux conseils régionaux ont des conséquences perverses. Par exemple, les lycées dépendent d'eux : alors dans une région riche, ou menant telle politique, les élèves auront tous une tablette et ceux d'autres régions non ; pourquoi des enfants ont-ils des droits différents ? La situation est même plus caricaturale en

« La politique se construit d'abord sur le terrain, au plus près des gens, en les écoutant et en partant de leurs besoins. »

Espagne où les missions des enseignants et leurs salaires sont différents selon les régions. S'il y a une volonté, la démocratie participative peut être pratiquée dans des pays aux habitudes politiques diverses.

© On dit souvent la démocratie, c'est « une personne = une voix ».

Mais, sans précautions, cela peut déboucher sur la domination des malins, des ambitieux ou des « grandes gueules ».

E.B. « Une personne = une voix », c'est quand même la base de la démocratie ; changer cela pourrait donner une variante du suffrage cen-

sitaire. Il est vrai que le charisme ou l'ambition constituent des prises de pouvoir, quelqu'un peut retourner une salle et les participants se rendre compte seulement après coup qu'ils ont été abusés. Mais il y a des moyens (oraux, écrits, informatiques...) pour éviter ou contourner ces écueils, pour faire s'exprimer les gens qui ont des choses à dire et qui n'osent pas parler. Il ne faut pas se limiter aux grandes assemblées générales, on peut jouer sur les ateliers, les ruches, les tours de table. C'est un peu ainsi que nous avons procédé pendant la campagne et que nous pensons continuer pendant le mandat.

© Est-ce que, lors de ces municipales, toutes les listes n'auraient pas procédé de la même façon, à quelques variantes mineures près ?

E.B. C'est vrai qu'aujourd'hui les questions d'écologie, tu les retrouves partout ; mais il y a ceux pour qui c'est un vrai souci et ceux pour qui c'est un créneau porteur à la mode. Les problèmes de circulation, on les a également retrouvés sur les trois listes, mais il a bien fallu montrer qu'ils n'étaient pas abordés de la même façon. Je prends deux exemples.

1) Nous sommes rive gauche, la rive droite est bien mieux desservie par les transports en commun et le train, donc beaucoup de Neuvilleois traversent le pont tous les jours. Or celui-ci a été conçu il y a longtemps : le trottoir est étroit, pour les vélos c'est dangereux car ils n'ont pas de voie, des camions se croisent ; il faut donc partir de ces problèmes concrets pour avancer.

2) Nous avons une petite navette communale gratuite, très utile, qui complète les bus de la métropole, mais elle ne va pas jusqu'au bout de la ville et ne fonctionne pas en juillet et août. Comme ce sont les gens les plus pauvres qui habitent les quartiers les plus éloignés, ils se retrouvent mis de côté (surtout les vieux et les enfants) ; la pente est trop raide, la navette ne peut pas accéder à certains quartiers. Il faut donc se battre pour que tous, et surtout les plus démunis, aient les mêmes droits (ici de transport). Les obstacles techniques doivent pouvoir être surmontés avec une volonté politique.

En résumé, la politique se construit d'abord sur le terrain, au plus près des gens, en les écoutant et en partant de leurs besoins. ■

***Éric Bellot** est maire de Neuville-sur-Saône.

Propos recueillis par Pierre Crépel.



★ MILITER ★

RUBRIQUE COORDONNÉE PAR **JÉRÉMIE GIONO**

ÉDITORIAL

RÉSEAUX SOCIAUX, L'ATOUT EN PLUS

Seize ans seulement que Facebook, le plus connu des réseaux sociaux, et pionnier dans ce domaine, a vu le jour. D'un projet d'étudiant, il est devenu un véritable espace public virtuel, et de nombreux autres réseaux ont emboîté le pas à Marc Zuckerberg. Aujourd'hui, plus des deux tiers des Français ont un compte sur un ou plusieurs de ces réseaux, y pas-

sant de très nombreuses heures heures par semaine. Ce nouvel « écosystème » des relations sociales a émergé rapidement, et interroge sur le remodelage des rapports entre les hommes et les femmes qu'il génère. Car aucun support n'est neutre. Gardons-nous toutefois d'un jugement trop négatif, car même ces espaces peuvent être le chemin du vent de révolte populaire, comme l'a,

par exemple, démontré le mouvement des « gilets jaunes ». Si un travail d'analyse et de prise de recul est indispensable, nous allons ici nous concentrer sur quelques aspects liés à notre visibilité politique dans cet espace. Si une présence sur les réseaux ne remplace pas le contact direct, elle peut en être un atout, un de plus pour un Parti comme le nôtre ! ●

Les communistes doivent devenir des militantes et des militants du Web

ENTRETIEN AVEC **JULIA CASTANIER**

Le confinement a mis en lumière une réalité pourtant déjà bien en place : les réseaux sociaux sont aujourd'hui un espace central de diffusion de l'information. *Cause commune* fait le point avec **Julia Castanier**, directrice de la communication du PCF sur la stratégie du PCF dans cet espace public virtuel.

© **Comment le PCF décline-t-il sa stratégie sur les réseaux sociaux ?** Notre communication a deux objectifs : diffuser nos messages politiques, et mobiliser militants et sympathisants. Sur les réseaux sociaux, il ne suffit pas de publier du contenu, il

faut aussi faire vivre des « communautés d'utilisateurs » pour les relayer. Chaque réseau social est spécifique, avec ses types d'utilisateurs, ses algorithmes, etc. Nous devons donc adapter notre intervention pour être efficace.

Facebook est le réseau généraliste, là où on trouve le plus de communistes. Le parti y publie donc des supports de campagnes (visuels, vidéos, etc..) orientés vers la mobilisation collective. L'enjeu est de faire de chaque communiste un acteur de la



diffusion de nos messages, et pas seulement un spectateur. Sur Twitter, la tonalité est différente, car la cible est davantage la presse : ce réseau est devenu l'espace d'influence médiatique politique. Le parti l'utilise donc pour réagir à l'actualité, tout en développant un ton qui lui est propre, en utilisant une forme d'humour. Sur Instagram, le public des utilisateurs est plus jeune, nous essayons donc d'adapter notre communication à leurs préoccupations. Nous y avons, par exemple, créé un compte *Red is the new Green*, afin de diffuser des messages autour de notre combat écologiste. Enfin, sur YouTube la logique est d'être son propre média

au travers de vidéos, c'est un espace que nous avons un peu sous-estimé mais nous montons en puissance depuis le confinement.

🕒 Justement, quel effet le confinement a eu sur la présence communiste sur ce terrain ?

Le confinement aura fait office d'accélérateur : alors que toute la communication papier était inutilisable, que le contact direct était par définition limité, l'espace virtuel s'est retrouvé sur le devant de la scène, seul lieu de débat public restant. Nous avons donc notamment fait des *lives* tous les soirs, avec des personnalités sociales et politiques. C'était un gros travail, mais

la diffusion était intéressante : en moyenne, entre 7 000 et 8 000 vues par vidéo, et plus du double pour la vidéo avec Philippe Martinez et Fabien Roussel. Nous gagnons des *followers* chaque jour, notre audience est en progression même si nous restons un « petit » émetteur par rapport à d'autres mouvements politiques issus de l'élection présidentielle de 2017.

🕒 Quelles sont les limites de ces réseaux, et aurais-tu quelques conseils sur comment s'y prendre pour être efficace ?

Comme je l'indiquais, chaque réseau a son fonctionnement propre, qu'il faut connaître pour y agir efficacement. ►►

►► Sur Facebook par exemple, un effet de bulle se forme très facilement : on se parle entre nous, mais pas au-delà. La mobilisation la plus large est donc nécessaire, pour augmenter la diffusion. Dans le cadre de campagnes locales, il faut aussi cibler les profils par lieu de résidence, et identifier les groupes existants sur lesquels on peut diffuser des contenus (ex : « si tu viens de perpette-les-oies »). Bien garder à l'esprit qu'il vaut mieux toucher vingt personnes en dehors de nos cercles mais qui résident sur le territoire que cent communistes convaincus d'ailleurs en France.

Sur Twitter, le jeu est un peu différent : un élément-clé pour être diffusé est d'arriver à activer des « influenceurs », profils actifs sur tel ou tel combat. Le but est donc de cibler nos messages, tout en utilisant un ton original. La base pour un bon *tweet*, c'est de se dire

« Est-ce que j'aurais envie de le retweeter (partager) si ce n'était pas de moi ? » : en fait, c'est comme à chaque fois qu'on écrit, on ne le fait pas pour soi mais pour ceux qui vont lire.

« Ce qui se passe sur les réseaux sociaux peut peser dans le rapport de force ! »

Enfin, quelques astuces sont à utiliser. Chaque réseau permet de créer des groupes privés, sous une forme ou une autre, et c'est un bon outil pour

mobiliser le « premier cercle » afin qu'ils diffusent nos contenus. L'utilisation d'un *Hashtag* simple permet de lier les différents messages d'une campagne, et aussi de massifier sur certaines actions en faisant en sorte que chacune et chacun publie des contenus personnalisés. C'est une de nos belles réussites de la campagne des élections européennes, le #passansnous destiné à protester contre l'exclusion de notre candidat du plateau de France 2, accompagné de milliers de photos de *chats* (en référence au reportage sur les *chats* de Marine Le Pen) et du message « les *chats* communistes aussi veulent être entendus ». Rappelons-nous, nous avons gagné cette bataille en créant le buzz sur les réseaux, et tous les candidats ont finalement été invités. Preuve que ce qui se passe sur les réseaux sociaux peut peser dans le rapport de force ! ●

Fiche pratique Facebook, le passage obligé

Assurer notre visibilité sur ce réseau est désormais incontournable. Plusieurs outils distincts existent :

Le profil individuel, porte d'entrée. C'est la base, il permet d'entrer en contact avec les autres, et de créer des pages et des groupes. Il est personnel, ce qui veut dire qu'on ne peut théoriquement pas créer un profil pour une organisation. Par contre, si vous occupez des responsabilités (élu, secrétaire de section, etc.) vous pouvez tout à fait créer deux profils, un « personnel » et un « officiel », si vous souhaitez séparer les choses. Car même si l'on a parfois l'impression d'être « entre amis », il faut garder à l'esprit que ce qui est publié sur Facebook est plus similaire à une prise de parole en place publique qu'à un échange privé !

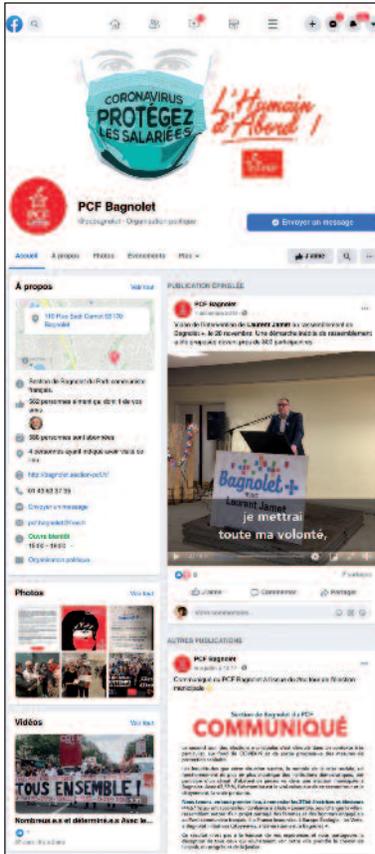
La page, visibilité d'une organisation. Elle permet une forme de communication plus officielle, mais doit être animée pour susciter l'intérêt en multipliant les personnes qui la suivent. À noter que les pages permettent d'obtenir des statistiques de visibilité de leurs publications, un bon outil pour mesurer l'efficacité de nos campagnes.

Le groupe, pour partager des informations dans un cercle de membres. Il peut être privé – ou public, du type « si tu viens de telle ville... ». Repérer les groupes de son territoire est important, tout en mesurant quel type d'information y est toléré, car certains modérateurs peuvent être frileux avec les contenus politiques. Ils permettent de voir des réactions que l'on ne verrait pas autrement, et d'y réagir, véritables « agoras virtuelles ». Pour

construire un rayonnement localisé, il faut éviter le piège des boucles exclusivement militantes : repérer les groupes locaux, demander des gens de sa commune comme « amis », réagir, etc. pour se constituer progressivement une audience répondant à notre objectif d'ancrage local. Assurer un équilibre dans les contenus que l'on diffuse est aussi important : entre les aspects militants, les positionnements locaux sur des sujets concrets et des sujets plus personnels éventuellement. Ne pas tomber dans la caricature du « militant professionnel », toujours se poser la question : pour qui on publie ? Qui on veut toucher et « fidéliser » ?

ASTUCE : LES VIDÉOS

Les contenus vidéos ont une bonne visibilité, surtout *via* un profil indivi-



duel. Deux possibilités assez simples : d'un côté, réaliser de courtes vidéos « prise de position », avec un smartphone ; de l'autre, pour les élus, récupérer et découper un passage des conseils filmés – ce qui est de plus en plus fréquent – pour valoriser une intervention. Les contenus courts sont beaucoup plus appréciés, éviter donc d'aller au-delà de trois minutes. Un sous-titrage augmente aussi la visibilité, YouTube propose un tutoriel assez simple pour le faire : https://youtu.be/YE1mhAy_Bg.

TWITTER, LA VISIBILITÉ MÉDIATIQUE

Ce n'est pas sur ce réseau que vous pourrez toucher massivement les gens du quotidien, mais les institutions et les journalistes y sont actifs.

Vous pouvez les accrocher par des réactions courtes et percutantes, avec toujours un trait d'humour.

FAIRE LE LIEN ENTRE LES SUPPORTS

Pour augmenter la visibilité de vos contenus, il ne suffit pas de publier sur un réseau social. Vous pouvez par exemple poster une publication avec votre page de section, la relayer sur Twitter, la partager sur votre profil Facebook et encourager les camarades à faire de même en la relayant dans le groupe privé de la section, la publier dans des groupes publics, etc.

ASTUCE : LA PÉTITION EN LIGNE

Animer une pétition permet de gagner en visibilité, et de récupérer des contacts. Attention, les plus gros sites de pétition tels que Change.org sont plus visibles, mais n'offrent pas la possibilité de récupérer les coordonnées des signataires. À l'inverse, un site comme petitions.fr permet de les récupérer, mais sera spontanément moins visible. Il convient donc pour une campagne locale ciblée, mais nécessitera une animation forte pour gagner en visibilité.

ASTUCE : LE SPONSOR FACEBOOK

Sur Facebook, il est possible de payer de la publicité sur une page. Les pages directement politiques doivent remplir des conditions plus drastringues, il faut donc s'y prendre à l'avance. Le ciblage est alors primordial, par territoire, afin d'assurer une visibilité auprès des gens que l'on souhaite toucher. On peut alors croiser avec une pétition en ligne, pour multiplier sa visibilité et récupérer des coordonnées. Attention toutefois, ce type de publicité est strictement interdit en période de campagne électorale (six mois avant un scrutin) ! ●

Abécédaire

ALGORITHMES règles informatiques qui déterminent la visibilité des publications sur un réseau social. En général, les effets de boucle sont encouragés, c'est-à-dire que vos publications sont vues davantage par les gens qui ont réagi précédemment sur vos publications. Chaque réseau a son propre fonctionnement, et les algorithmes évoluent en permanence.

FACEBOOK principal réseau social, avec 37 millions d'utilisateurs en France. Réseau large, avec des groupes locaux de partage d'informations, et une plus grande visibilité des profils individuels que des pages d'organisations.

INFLUENCEURS utilisateurs ayant une communauté importante qui suit leurs publications, en en faisant des « leaders d'opinions ».

INSTAGRAM réseau social centré sur les partages de photos, avec 17 millions d'utilisateurs en France. Le public y est plus jeune que sur les autres réseaux sociaux.

TWITTER réseau social d'influence médiatique, avec 16,8 millions d'utilisateurs en France. Sur ce réseau, les « influenceurs » ont une plus grande portée en matière de visibilité.

YOUTUBE Plateforme de vidéos en ligne, avec 39 millions d'utilisateurs en France. Les contenus proposés sur le fil d'actualité le sont par effet d'associations ; plus vous regardez certains types de contenus plus la plateforme vous propose des contenus du même type.

#UrgenceEducation

Une expérience de manifestation numérique

La crise sanitaire a été instrumentalisée pour accélérer les politiques libérales, notamment en matière d'éducation. Et avec le confinement, impossible de protester en se rassemblant dans la rue ! Le réseau école a alors commencé des manifestations sur les réseaux sociaux, tous les mercredis après-midi entre le 20 mai et le 3 juin. L'objectif était de mobiliser les camarades autour des propositions du plan d'urgence pour l'éducation et d'alerter les médias et la population sur la menace de destruction de l'école unique.

Le mode d'emploi était simple : les participants étaient invités à se prendre en photo avec une pancarte, si possible dans un lieu symbolique (comme une école fermée), et à poster leur photo sur les réseaux sociaux avec le hashtag #UrgenceEducation. Ce mode d'emploi a été diffusé sur les réseaux sociaux et envoyé aux fédérations et aux contacts du réseau



école, accompagné de modèles de pancartes et de slogans. Les sections et fédérations ont été invitées à solliciter les camarades enseignants, parents d'élèves ou élus, à informer les organisations syndicales et de parents d'élèves de notre initiative, la presse. Quelques sections et fédérations ont organisé la mobilisation de

leurs adhérents, en les rassemblant devant des écoles, en recueillant des photos individuelles, en réalisant des vidéos... Ces manifestations ont réuni chaque semaine plus de camarades et ont augmenté la fréquentation de notre Facebook et du site du réseau école. Elles ont été moins suivies sur Twitter : les militants communistes y sont encore trop peu présents, alors même que c'est un réseau très utilisé par les journalistes.

Ces manifestations virtuelles se sont peu élargies au-delà des camarades du PCF, hormis dans les sections et les fédérations qui s'en sont emparées pour réaliser un travail de terrain, avec des acteurs de l'éducation pour constituer un réseau de travail et d'action, ou en allant à la rencontre de la population devant les écoles. Ainsi les réseaux sociaux peuvent donner de la visibilité aux actions de terrain mais ne peuvent pas s'y substituer. ●

Le Réseau École

Une chaîne YouTube : Sur les épaules de Marx

Nous avons créé SLEM, la chaîne YouTube « Sur les épaules de Marx », début 2019. La volonté de monter une chaîne de vulgarisation en économie marxiste est venue d'un constat : il n'existait aucune vidéo sur des formats de courte durée, accessible à la compréhension à tous, sur des contenus marxistes en économie. Les annonces de Macron après les manifestations des gilets jaunes ont été un point de départ : nous voulions dénoncer les fausses hausses de salaire qu'il prévoyait.

Nous avons ainsi créé une première saison pour analyser les méthodes,

les stratégies, les entourloupes des capitalistes pour augmenter l'explo-

tation des salariés. La deuxième saison a été consacrée aux sans-emploi, sur



fond de réforme de l'assurance-chômage. Nous avons détricoté les fausses bonnes solutions qui font l'actualité (flexibilité, baisse du « coût du travail », etc.) et mis en avant l'analyse marxiste. Lancer sa chaîne YouTube est accessible à tous. Après quelques essais, on prend rapidement en main les fonctionnalités. Une fois la chaîne créée, le défi est d'assurer sa large diffusion. Nous avons créé un compte Facebook pour annoncer les publications des

vidéos, ainsi qu'un compte Twitter. Tout doit être réfléchi : trouver le bon titre, la bonne approche, la bonne manière de présenter les choses, la bonne heure où publier etc. Cela demande aussi une veille très régulière : publier dans de multiples groupes Facebook, créer des visuels pour annoncer et donner envie de voir les vidéos, etc. Une diffusion à large échelle demande aussi un investissement financier pour sponsoriser les publications.

Créer une chaîne de vulgarisation marxiste est un investissement important, c'est un outil clé dans la bataille idéologique et dans la formation interne dans une période où l'économie est perçue comme inaccessible, alors qu'indispensable à la transformation du monde. En effet, sans théorie révolutionnaire, pas de mouvement révolutionnaire! ●

Thalia Denape est membre de la commission économique du Conseil national du PCF.

Réseaux sociaux et militantisme

À l'heure de la révolution informationnelle, de l'émergence des nouvelles technologies et des nouveaux moyens de communication, les réseaux sociaux sont devenus un enjeu majeur quant à la diffusion de nos idées. Ils ne remplacent pas la communication « traditionnelle » mais viennent la compléter et ouvrent des perspectives quant à notre réflexion sur la façon de toucher les jeunes.

Pour de nombreux jeunes ce sont désormais les premiers médias dans lesquels ils vont puiser leurs informations et leurs connaissances.

L'enjeu est triple pour le MJCF.

D'une part, il est nécessaire de communiquer sur les actions des militants au niveau local, et de les relayer par la suite sur les réseaux sociaux du MJCF afin de donner un caractère national aux activités du mouvement. Nous cherchons ainsi à mettre en avant nos campagnes nationales à



travers l'activité des fédérations. D'autre part, nos réseaux sociaux s'inscrivent pleinement dans la bataille culturelle que nous devons mener, pour casser les préjugés sur le communisme et les communistes, et pour porter et diffuser des valeurs de gauche face à l'idéologie néolibérale mais aussi fasciste très présente sur ces nouveaux moyens de communication. C'est notamment l'objectif de la page *Histoire des luttes* que nous avons lancée sur Facebook, Twitter et Instagram pour montrer une autre version de l'histoire, des mouvements populaires et des conquêtes sociales.

Enfin le troisième objectif est que nos réseaux deviennent vecteurs d'information et de politisation pour les jeunes et les incite à adhérer et renforcer l'organisation.

La présence du MJCF sur les réseaux sociaux n'est donc pas une fin en soi et ne remplace en aucune mesure le militantisme de terrain. Cette présence ouvre tout simplement de nouveaux champs d'action pour toucher les jeunes, les convaincre de transformer la société et pour ceci, de rejoindre notre organisation. ●

Léonard Léma est coordinateur national du MJCF en charge de la communication.

La commission et les bourgeoisies européennes à l'aune de la crise

Sur quelles contradictions du système s'appuyer pour avancer dans la construction d'une autre Europe.

— PAR VINCENT BOULET —

À l'heure où ces lignes sont écrites, le résultat de la réunion du conseil européen du 19 juin sur le devenir de la proposition de la commission européenne d'un « fonds de relance » doté de 750 milliards d'euros n'est pas encore connu. Quoiqu'il en soit, une partie des bourgeoisies européennes s'est ralliée à une sorte de keynésianisme de l'offre, explicitement formulée par la déclaration commune des patronats allemand, français et italien, publiée le 11 mai. Prises d'effroi devant le gouffre que représente l'ampleur de la crise du capitalisme, ces organisations patronales appellent à injecter massivement de l'argent public dans l'économie. Ce keynésianisme de l'offre est également motivé par le fait que cette crise est avant tout une crise du capitalisme industriel, avant d'être une crise du capitalisme financier, ce qui la distingue de celle de 2008. Si on met cet appel en

face d'un autre courant interne aux bourgeoisies européennes, tout aussi puissant, qui est, lui, arc-bouté sur l'orthodoxie budgétaire monétariste, le piège pour les peuples européens est redoutable. Car, parallèlement à la proposition de « fonds de relance », la commission a publié le paquet de printemps du semestre européen, passé largement inaperçu. Il vaut pourtant la peine de s'y pencher en détail. En substance, la commission y reconnaît que la suspension, provisoire, du pacte de stabilité et de croissance, met entre parenthèses les

fameuses « recommandations » budgétaires imposées aux États membres. Mais il serait vain d'y chercher le moindre mea culpa de la responsabilité écrasante que porte l'europhobie libérale sur le démantèlement des systèmes de santé publique, et encore moins l'annulation des soixante-trois « recommandations » précédentes qui enjoignaient aux États membres de baisser les dépenses de santé. De plus, le communiqué de presse de la commission qui accompagne ce paquet de printemps déclare explicitement : « Les recommandations [austéritaires] restent d'actualité et continueront de faire l'objet d'un suivi tout au long du cycle annuel du semestre européen de l'année prochaine. » Autrement dit, la commission non seulement propose aux États de l'UE un « plan de relance » surconditionné et qui peut les exposer à de futurs mémorandums austéritaires, mais encore annonce sa volonté de revenir le plus rapidement possible aux dogmes des traités européens.

Alors, faut-il que tout change pour que rien ne change ? Il est certain que la commission européenne est prise dans les débats qui déchirent les bourgeoisies européennes. L'ampleur de la crise et l'absence hautement probable de « reprise en V » font que nous sommes possiblement en train de vivre une nouvelle phase dans les ondes longues du capitalisme, dont la crise de la covid-19 accélère la mise en place des coordonnées. Le passage, pas si mécanique, d'une phase à une autre, s'accompagne

« Nous sommes possiblement en train de vivre une nouvelle phase dans les ondes longues du capitalisme, dont la crise de la covid-19 accélère la mise en place. »



d'un changement des priorités de lutte de classe de la part des capitalistes. Le capitalisme vert, qui pétrit le *green new deal* européen, en est un.

L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES CONTRADICTIONS

- **Sur l'argent et son utilisation.** Les débats sur la dette, et même sur la remise en cause de l'indépendance de la BCE, sont relancés. Nos propositions d'un fonds de développement financé par les opérations de création monétaire de la BCE, de lutte contre l'évasion fiscale et d'annulation des dettes publiques permettent de dessiner un nouveau modèle de contrôle démocratique sur l'utilisation de l'argent en Europe, pour les services publics, pour l'augmentation des revenus des travailleurs et des travailleuses, pour l'emploi.

- **Sur le modèle de développement.** Si une partie des écologistes européens se rallient *de facto* au capitalisme vert, cela ne peut pas être une perspective que nous défendons. La crise de la globalisation capitaliste met dans le débat la question des relocalisations industrielles et de la lutte partagée contre le dumping social, fiscal et écologique pour de nouveaux accords de coopération mutuellement bénéfiques entre les peuples.

- **Sur la nature même d'une construction européenne.** La suspension du pacte de stabilité et de croissance et le contournement d'un certain nombre de règles des traités européens, y compris par la BCE, permettent de mettre dans le débat cette question. C'est l'UE telle qu'elle s'est construite depuis l'acte unique de 1986 qui craque. Notre proposition d'Europe à géométrie choisie

« La commission non seulement propose aux États de l'UE un "plan de relance" surconditionné et qui peut les exposer à de futurs mémorandums austéritaires, mais encore annonce sa volonté de revenir le plus rapidement possible aux dogmes des traités européens. »

est plus que jamais à mettre en valeur. Chaque peuple fait des choix souverains et doit rester libre d'en changer à tout moment, par exemple en utilisant l'euro non pas comme une monnaie unique, mais comme une monnaie commune.

Ce sont là quelques défis auxquels la gauche doit répondre, dans une période où les rapports de force nécessaires sont à un niveau extrêmement élevé. ●

Proposition de loi de soutien des collectivités territoriales suite à la crise covid-19.
présentée par le groupe communiste, républicain, citoyen et écologiste (CRCE) au Sénat.

Un fonds d'urgence pour les collectivités territoriales

La crise sanitaire consécutive à la pandémie de covid-19 entraîne une profonde crise économique et sociale qui touche aussi de plein fouet la démocratie locale et la libre administration des collectivités territoriales. Ces dernières, grandes oubliées des dispositifs d'urgence mis en œuvre par l'État, sont menacées par un effet de ciseaux avec la baisse de leurs recettes, couplée à des augmentations de dépenses. Les élus locaux sont pourtant les premiers à portée de nos concitoyennes et concitoyens et n'attendent pas les directives et aides de l'État pour intervenir au quotidien par l'investissement local, ainsi que dans l'urgence de la situation actuelle par des mesures innovantes et solidaires.

PERTES DE RECETTES CUMULÉES DES COLLECTIVITÉS

Pendant que le gouvernement concentre ses efforts sur le soutien aux entreprises, l'inquiétude des élus locaux s'est accrue de manière légitime, alors que leur rôle demeure essentiel dans de nombreux domaines. La commission des finances du Sénat dans son suivi du plan d'urgence prévoyait au début de la crise que les pertes de recettes cumulées des collectivités sur 2020 et 2021 pourraient atteindre 4,9 milliards d'euros. Depuis, ces estimations se sont largement aggravées et cela pourrait atteindre pour la seule année 2020 7,5 milliards d'euros et

« Les collectivités territoriales, grandes oubliées des dispositifs d'urgence mis en œuvre par l'État, sont menacées par un effet de ciseaux avec la baisse de leurs recettes couplée à des augmentations de dépenses. »

plus de 10 milliards d'euros pour 2021. Les recettes essentiellement fiscales et sensibles à la conjoncture représentent une part importante du total des recettes locales. En 2018, les recettes fiscales atteignent 85 % des recettes de fonctionnement totales des régions, 78 % de celles des départements, 65,5 % de celles des communes et 56,4 % pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Dès 2020, les recettes des régions provenant de la part de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui leur est affectée, depuis le remplacement de leur part de dotation globale de fonctionnement, vont diminuer. Bien qu'elles soient garanties à hauteur de 4,1 milliards (soit le montant des dotations supprimées en 2017), ces recettes pourront décroître de 6,4 % par rapport à la TVA touchée par les régions en 2019. Les diminutions relatives aux évolutions de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) toucheront les collectivités en 2021,

car les acomptes sont versés une année après, la chute sera ici plus violente puisqu'il n'y a pas de mécanisme de garantie, un possible déclin allant de 20 % à 50 %, qui touchera proportionnellement davantage les régions mais sans épargner les départements et communes (la CVAE étant répartie à 50 % pour les régions, 23,5 % pour le bloc communal et 23,5 % pour les départements). Les conditions d'évolution du marché de l'immobilier peuvent fortement influencer les recettes provenant des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), de par la baisse des prix de vente et la contraction du volume de vente. Ce véritable choc touchera en premier les départements puisque les DMTO sont leur seconde recette principale après la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). La baisse de recettes pour 2020 des DMTO est évaluée à 4,4 milliards d'euros, soit 3,4 milliards pour les départements et 1 milliard pour les communes. À cela s'ajoute une baisse certaine de la taxe intérieure de

consommation sur les produits énergétiques (TICPE) puisque les mesures de confinement réduisent les déplacements et la demande d'essence, ainsi que des pertes de recettes liées à l'arrêt des activités de tourisme.

Les recettes fiscales des communes sont moins sensibles à l'évolution de la conjoncture (la majorité provenant des taxes foncières et de la taxe d'habitation) ; pourtant l'Association des maires de France évalue à 10 milliards d'euros les pertes de recettes pour le bloc communal, notamment par l'effet sur la contribution foncière des entreprises (CFE) et la CVAE. Les recettes provenant de la taxe de séjour touchée principalement par les communes diminueraient au minimum de 80 millions d'euros, et le partenariat avec les départements et régions risque d'être atténué du fait des difficultés financières de ces deux niveaux de collectivités. Les collectivités d'outre-mer sont dans une situation particulièrement fragile du fait de la baisse des recettes de l'octroi de mer, qui constitue pour exemple 76,5 % des recettes des communes de Mayotte. Les autorités organisatrices de mobilité (AOM) vont aussi voir fondre leur versement mobilité de plus d'un milliard d'euros conséquemment aux mesures de chômage partiel. Ces estimations ne cessent de s'alourdir et de s'élargir à d'autres recettes et collectivités et certaines recettes que l'on pouvait estimer plus solides comme le foncier subiront également les conséquences d'arrêt de constructions et de ventes.

La dégringolade des recettes fiscales des collectivités est aggravée par la diminution des redevances consécutives aux fermetures de services publics locaux, financés par des usagers, tels que les crèches, équipements sportifs et culturels ou encore les fermetures de marchés et droits de terrasse. Certaines communes, dont la survie économique est liée à l'attractivité touristique, ne pourront tenir en perdant les recettes liées aux pro-

duits de services et de jeux. En parallèle, les coûts induits par les collectivités depuis le début de la crise s'accumulent et les élus les ont financés en direct : achats de matériel de protection, accueil d'enfants du personnel soignant, portage de repas pour des personnes âgées, hausse probable des dépenses des centres communaux d'action sociale (CCAS), coûts liés à l'organisation de la réouverture des établissements scolaires...

Les départements, échelon de compétence des solidarités, vont voir leurs dépenses sociales flamber et la hausse de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) va jusqu'à + 10 % en Seine-Saint-Denis, alors que les dépenses liées au RSA représentent déjà en moyenne 20 % des dépenses de fonctionnement des départements. Combien d'entre eux risquent d'être en cessation de paiement ? Alors que les régions alimentent le fonds de soutien aux artisans, commerçants et entreprises créé par l'État qui invite également le reste des collectivités à contribuer, la baisse des recettes cumulée à la hausse des dépenses risque de compromettre les finances des collectivités et les projets locaux en cours. Deux lois de finances rectificatives ont déjà été examinées sans comporter de mesures d'aides financières concrètes aux collectivités, qui ne peuvent se contenter d'avances de dotations ou d'étalement de paiements, ni de la prise en charge à seulement 50 % des achats de masques réalisés à partir du 13 avril et seulement par rapport à un prix de référence largement inférieur à celui souvent payé par les élus locaux dans leur course contre la montre sur le

« Les collectivités ont plus que jamais besoin d'une liberté d'agir en temps de crise, a fortiori lorsque l'État est défaillant. »

marché des masques. Par ailleurs et à titre d'exemple, si l'annonce gouvernementale d'un maintien des subventions sur projet par les collectivités à destination des associations pour des événements sportifs et culturels est essentielle pour maintenir les associations à flot, elles auront un coût, non compensé à l'heure actuelle, pour les collectivités.

DES MESURES GOUVERNEMENTALES INSUFFISANTES

Le gouvernement a annoncé un plan prévu pour le prochain projet de loi de finances rectificative à hauteur de 4,5 milliards d'euros mais ses détails laissent perplexes : la clause de sauvegarde pour les communes exclut les pertes de recettes tarifaires, les départements sont seulement éligibles à des avances qu'ils devront rembourser et les régions ne sont tout simplement pas concernées. Les collectivités se trouvent actuellement dans un cadre qui ne leur permet pas d'avoir les marges de manœuvres nécessaires pour affronter cette crise, ni d'être incitées à maintenir l'important niveau d'investissement public qu'elles représentent jusqu'à présent. D'une part, le mécanisme de contractualisation (dit des « contrats de Cahors ») institué par la loi de programmation des finances publiques de 2018 ne peut plus être d'actualité (s'il l'a déjà été) face aux chamboulements économiques et financiers à venir. La suspension du dispositif de sanction acté par la loi d'urgence du 23 mars 2020 est insuffisante, son abrogation est de bon sens. De plus, la situation actuelle nous révèle la ►►

►► dangerosité pour les finances des collectivités de remplacer des impôts locaux, sur lesquels les élus locaux ont des marges de manœuvre, par des fractions d'impôts nationaux. Cela est pourtant le cas dans la réforme de la fiscalité actée lors du dernier budget, qui remplace dès 2021 la part de TFPB des départements et la part de taxe d'habitation des EPCI par une fraction de TVA, et leur fait ainsi perdre le pilotage de ces recettes. Cette nécessaire autonomie financière

leur présence et leurs investissements. Le ministre chargé des collectivités territoriales Sébastien Lecornu a annoncé que des « efforts colossaux » allaient devoir être réalisés sur le front des finances locales.

Les élus locaux ne l'ont pas attendu pour tenir un rôle majeur dans l'application et l'encadrement des mesures de confinement. Dire aux collectivités qu'il n'y aura pas « d'argent magique », c'est faire usage d'une formule peu respectueuse envers les

locales pour qu'elles puissent continuer leurs efforts.

Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, s'est exprimée sur la nécessité de regarder l'effet de la crise sur les finances des collectivités, nous le proposons dans le présent texte de loi ; elle estime également que les collectivités « ont une capacité d'imagination absolument géniale » et encourage les initiatives locales, nous lui demandons de leur en donner les moyens.

« Pour être à la hauteur de la situation de crise, nous devons penser l'après crise en faveur d'une dynamique de réduction des inégalités et injustices. »

des collectivités doit se penser en corrélation avec leur besoin d'une réelle et libre administration, frustrée depuis la suppression de la clause générale de compétences des départements et régions. Les collectivités ont plus que jamais besoin d'une liberté d'agir en temps de crise, *a fortiori* lorsque l'État est défaillant.

À titre d'exemple, dans le cadre actuel, les départements souhaitant produire des tests de dépistage au virus dans leurs laboratoires agissent en dehors de leurs compétences attribuées par la loi. C'est pourquoi nous défendons également le rétablissement de cette clause à côté de la présente proposition de loi de soutien financier. Pour être à la hauteur de la situation de crise, nous devons également penser l'après-crise en faveur d'une dynamique de réduction des inégalités et injustices, et mieux réfléchir à ses conséquences sur les politiques publiques que nous souhaitons pour notre pays. Les élus locaux ont fait face à la crise, aujourd'hui ils sont les acteurs du déconfinement et de la relance du pays par

élus et aller à rebours de la réalité qui est que les collectivités agissent et investissent avec célérité et efficacité face à cette crise et en faveur de biens communs indispensables à toutes et tous. L'État annonce soutenir les activités productives, mais risque bien de laisser de côté les collectivités et d'en faire une nouvelle fois une variable d'ajustement de Bercy et des injonctions des marchés financiers, en leur demandant encore de réaliser des économies, en invoquant encore une fois le lexique de la responsabilisation — pour ne pas dire de l'infantilisation — des élus locaux qui se démènent depuis des années pour faire plus avec moins de moyens. Nous refusons que les collectivités touchées directement par la crise de la covid-19, tant d'une manière physique sur les élus qui ont pris des risques sur le terrain — risques multipliés par la tenue du premier tour des élections municipales — qu'économiquement par la récession à venir, soient sacrifiées. Nous demandons à l'État de soutenir les collectivités

LA PROPOSITION DE LOI

L'article premier de cette proposition de loi porte création d'un fonds de soutien d'urgence aux collectivités d'un minimum de 7,5 milliards d'euros, à hauteur des évaluations de la perte de recettes récemment réalisées pour 2020 mais ajustable au regard des nouvelles estimations ; l'examen du projet de loi de finances pour 2021 nous permettra de renforcer une telle aide pour les pertes prévues l'année suivante.

L'article 2 crée un effet de cliquet empêchant de faire régresser la dotation globale de fonctionnement par rapport à l'année précédente.

L'article 3 permet une contemporanéité du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) pour l'ensemble des collectivités locales, afin de les encourager à maintenir leur niveau d'investissement. L'article 4 abroge le dispositif de contractualisation dit des « contrats de Cahors » limitant les dépenses réelles de fonctionnement des collectivités à 1,2 % sous peine de sanctions.

L'article 5 demande au gouvernement de remettre au parlement un rapport sur les conséquences de la crise de la covid-19 pour les collectivités territoriales.

L'article 6 constitue le gage financier, une augmentation à due concurrence du taux de taxe sur les transactions financières et un élargissement de son assiette. ●

De la technostructure

Caractérisant le pouvoir macronien, le dernier congrès du PCF parlait de « la montée en force d'une technostructure au service des actionnaires ». Retour sur cette expression.

— PAR GÉRARD STREIFF —

Certains attribuent le terme de technostructure à l'économiste américain John Kenneth Galbraith et *Le Petit Robert* en donne la définition suivante : « Ensemble des technocrates de l'administration, des techniciens et spécialistes travaillant dans des commissions, des cadres dirigeants des grandes entreprises participant au processus de prise de décision. » Le phénomène n'est pas vraiment nouveau. On se souvient de la « synarchie » du temps de Pétain, de la technocratie qui va prospérer sous la cinquième république gaulliste, notamment dans les années 1960. On pense à l'essai polémique sur *L'Énarchie ou les mandarins de la société bourgeoise* de Jacques Mandrin, pseudo de Jean-Pierre Chevènement (La Table ronde, 1967) et bien sûr aux travaux de Pierre Bourdieu, qui écrivit *Noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps* (Éditions de Minuit, 1989). La technostructure macroniste est en partie l'héritière de cette histoire. En même temps, l'appareil de direction actuel présente quelques caractéristiques bien marquées.

La technostructure de 2020 est totalement libérale. Cet alignement sur « la doxa ordolibérale », comme on dit, s'est amplifié à partir des années 1980. Il n'en a pas toujours été ainsi. Rappelons que la création de l'ENA, aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, s'est faite sous le double parrainage du général de Gaulle et de Maurice Thorez, ministre d'État. Après la faillite de la haute administration sous Vichy, il s'agissait de mettre sur pied un encadrement républicain sou-

cieux de l'intérêt général, du sens de l'État, de la planification démocratique, etc. Ces valeurs vont progressivement s'effacer, à tel point que Frédéric Thiriez – chargé par le président Macron du projet de réforme de l'ENA –, un haut fonctionnaire pourtant très « dans les clous », regrettait dernièrement « l'effarant conformisme idéologique des candidats » à l'ENA et de la plupart des énarques.

Cette machinerie d'État fonctionne en complète symbiose avec les hautes sphères capitalistes.

Là non plus, ce mécanisme n'est pas nouveau. Ce qu'on appelle le « pantouflage » est une vieille pratique française. Mais comme le mot l'exprimait assez bien, et douillettement si l'on ose écrire, il désignait à l'origine la trajectoire de hauts fonctionnaires qui finissaient leur carrière dans les conseils d'administration de grands groupes privés, leur faisant partager un savoir-faire contre de riches dotations. Aujourd'hui, de jeunes hauts cadres de l'État, à peine formés, « passent » au privé, au point qu'il est question de légiférer pour leur imposer un temps minimum de pratique dans le service public. À l'inverse, de

hauts cadres de la finance notamment nichent, par divers biais, dans l'appareil d'État et cumulent sans vergogne. L'énarque Benoît Ribadeau-Dumas, directeur de cabinet du Premier ministre Édouard Philippe, vient de Thales, groupe d'électronique spécialisé dans l'aérospatiale, la défense, la sécurité et le transport terrestre.

Cette caste, c'est une autre de ses singularités, est au service d'un pouvoir hyperconcentré. Là aussi, on dira : rien de neuf sous le soleil ! Cepen-

« l'imbrication actuelle des différents lieux de pouvoir, cette interpénétration des prérogatives politiques, économiques, financières, médiatiques est sans précédent. »

dant, l'imbrication actuelle des différents lieux de pouvoir, cette interpénétration des prérogatives politiques, économiques, financières, médiatiques est sans précédent. C'est un phénomène qui a accompagné la concentration des richesses depuis les années 1970 en France et en Occident. Cette endogamie marque profondément ce personnel dirigeant. C'est net, mais non exclusif, dans le monde des média. L'épouse de l'ancien secrétaire général de l'Élysée sous François Hollande est à la direction du groupe Lagardère où elle côtoie Nicolas Sarkozy (et Isabelle Juppé), alors que Nicolas Bazire, ancien chef de cabinet d'Édouard Balladur, est à la tête du groupe Arnault et les rapports étroits entre le clan Chirac et le groupe Pinault sont notoires.

Cette technostructure enfin est normée comme jamais par l'actuelle mondialisation (volontiers montrée du doigt aujourd'hui avec la crise sanitaire). Ces cadres affichent un joli cursus international, qui chamboule d'ailleurs leur formation. Les enfants de la bourgeoisie rêvaient hier de faire l'ENA et de briller en culture générale. Ils aspirent aujourd'hui à une grande école de commerce avec la perspective d'un diplôme d'une université américaine. Dans ces lieux de savoir, en principe, on leur demande surtout deux choses : maîtriser l'art du management et tisser un solide carnet d'adresses. L'ENA forme (formait ?) moins de cent lauréats par an. On évalue à deux cents le nombre de jeunes Français qui, chaque année, fréquentent Harvard ou le MIT, ces écoles où sont passés les Kennedy, Obama et autre Bill Gates, et où il faut tout de même sortir 65 000 dollars pour l'inscription en première année. Exemples de cette technostructure mondialisée : Axel Dumas, P.-D.G. d'Hermès, qui a fait Harvard après Sciences po ; ou Henri Poupat-Lafarge, P.-D.G. d'Alstom, revenu des écoles du Massachusetts après Polytechnique et l'École des ponts.

Dernière petite remarque : longtemps, la technostructure a mis en avant sa compétence. La crise sanitaire montre tout au contraire que cette caste, plus normée, plus vénale, plus près du lieu où se font les choses, plus atlantiste aussi, s'est montrée inefficace et, au final, illégitime. ●

LA NOBLESSE D'ÉTAT

Pour parler aujourd'hui non des puissants, comme certaine histoire, ou du pouvoir, comme certaine philosophie, mais des jeux sociaux, les *champs*, où se produisent les différents enjeux de pouvoir et les différents atouts, les *capitaux*, nécessaires pour y triompher, il faut mobiliser toutes les ressources de la statistique, de la théorie anthropologique et de l'histoire sociale. Comment s'est constituée la configuration singulière de pouvoirs, intellectuels, politiques, bureaucratiques, économiques, qui domine les sociétés contemporaines ? Comment ces pouvoirs, notamment ceux qui s'autorisent de l'autorité conférée par l'École, obtiennent-ils notre reconnaissance ? Qu'est-ce que la compétence dont se réclament les technocraties ? Le travail de consécration qu'accomplit l'institution scolaire, notamment à travers les grandes écoles, s'observe dans l'histoire, à des variantes près, toutes les fois qu'il s'agit de produire une noblesse : et les groupes socialement reconnus, en particulier les grands corps, qui en sont le produit, fonctionnent selon une logique tout à fait semblable à celle des divisions d'Ancien Régime, nobles et roturiers, grande et petite noblesse. La noblesse d'État qui dispose d'une panoplie sans précédent de pouvoirs, économiques, bureaucratiques et même intellectuels, et de titres propres à justifier son privilège, titres d'école, titres de propriété et titres de noblesse, est l'héritière structurale – et parfois généalogique – de la noblesse de robe qui, pour se construire comme telle, contre d'autres espèces de pouvoirs, a dû construire l'État moderne, et tous les mythes républicains, méritocratie, école libératrice, service public. Grâce à une écriture qui alterne l'humour de la distance avec la rigueur du raisonnement statistique ou de la construction théorique, Pierre Bourdieu propose une réalisation accomplie d'une anthropologie totale, capable de surmonter l'opposition entre l'art et la science, l'évocation et l'explication, la description qui fait voir et le modèle qui fait comprendre. Déchirant l'écran des évidences qui protègent le monde familier contre la connaissance, il dévoile les secrets de la magie sociale qui se cache dans les opérations les plus ordinaires de l'existence quotidienne, comme l'octroi d'un titre scolaire ou d'un certificat médical, la nomination d'un fonctionnaire ou l'institution d'une grille des salaires.

Pierre Bourdieu, *La Noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*, Les Éditions de minuit 1989

Chaque mois, *Cause commune* donne carte blanche à l'association ACRIMED (Action-CRitique-MÉDias) qui, par sa veille attentive et sa critique indépendante, est l'incontournable observatoire des médias.

« Désinfox » gouvernemental, un tollé justifié... à généraliser

Une mise au pas de l'information tentée par le gouvernement heureusement déjouée par les journalistes !

— PAR ACRIMED —

« **L**a crise du COVID19 favorise la propagation de *fake news*. Plus que jamais, il est nécessaire de se fier à des sources d'information sûres et vérifiées. C'est pourquoi le site du gouvernement propose désormais un espace dédié », tweetait le 30 avril Sabeth Ndiaye, la porte-parole du gouvernement. Cet espace « dédié », dénommé « Désinfox », n'a fonctionné que quelques jours. À la suite de nombreuses et vives protestations des milieux journalistiques, le gouvernement a fini par le retirer de son site le 5 mai. Nous revenons sur cette initiative et les réactions parfaitement légitimes qu'elle a suscitées. Une initiative loin d'être isolée : elle s'inscrit dans un contexte plus large, caractérisé par différentes tentatives de mise au pas de l'information par le gouvernement – qui méritent tout autant d'être contestées.

La rubrique « Désinfox coronavirus » a été ouverte le 23 avril sur le site du gouvernement. Le service d'information du gouvernement (SIG), dirigé par Michaël Nathan (ancien vice-président de Dassault Systèmes) et placé sous l'autorité directe du Premier ministre, en était à l'origine. Le principe : proposer des articles de presse dévoilant les *fakes news* concernant l'épidémie. Des articles issus des cellules de *fact-checking* de cinq sites présélectionnés, *Le Monde* (Les Décodeurs), *Libération*

(Check News), AFP (AFP Factuel), *20 Minutes* (Fake Off) et France Info (Vrai ou fake).

À la suite de l'annonce faite le 30 mars par Sabeth Ndiaye, les protestations ont été unanimes dans les médias, y compris de la part de ceux qui faisaient partie de la sélection. Une tribune commune à une trentaine de médias et sociétés de journalistes, intitulée « L'État n'est pas l'arbitre de l'information », a été publiée le 2 mai par les signataires. Le même jour, les syndicats de journalistes sont montés au créneau avec un communiqué commun, « Liberté de la presse, une conquête permanente », suivi, le 4 mai, d'un communiqué du seul SNJ relatif au dépôt d'un référé-liberté devant le Conseil d'État pour atteinte à la liberté de la presse et demandant le retrait de la rubrique « Désinfox coronavirus » du site du gouvernement.

Nous ne pouvons qu'abonder dans le sens de ces fortes protestations : oui, la presse doit être indépendante de l'État, non, il ne revient pas à l'exécutif de désigner les journaux qui luttent le mieux contre les fausses informations. D'autant que le gouvernement est particulièrement mal placé pour en juger, ayant lui-même été à l'origine de fausses informations et de mensonges depuis le début de la crise sanitaire ... et bien avant ! Le gouvernement Philippe espère peut-être qu'en polarisant la

méfiante de la population sur les *fake news* des autres, il fera oublier les siennes...

Reste que l'initiative « Désinfox » n'est pas un cas isolé. Elle n'est en fait que le dernier instrument d'une politique de mise au pas des médias et de l'information, brillant par sa cohérence et sa constance depuis le début du quinquennat.

RIEN DE NOUVEAU SOUS LE MACRONISME

La chronique des atteintes à la liberté de l'information par le pouvoir actuel est en effet bien fournie. Dès juin 2018, nous dénoncions la série de mesures liberticides intervenues depuis l'accession d'Emmanuel Macron à la présidence de la République. Une deuxième série, tout aussi copieuse, fit l'objet d'une suite en février 2019, puis d'une autre deux mois plus tard en avril 2019, suivie, en novembre, d'un article de synthèse : « Macron contre le journalisme ».

Dénigrements de la profession, dépôts de plaintes contre des journaux, entraves et poursuites judiciaires, législations en série restrictives de la liberté d'informer (dont trois lois ont abouti malgré les contestations de la « société civile »), violences policières contre les journalistes... tout est bon pour tenter de domestiquer les médias. Rien d'étonnant, par conséquent, à voir le gouvernement, en

« L'initiative "Désinfox" n'est pas un cas isolé. Elle n'est en fait que le dernier instrument d'une politique de mise au pas des médias et de l'information, brillant par sa cohérence et sa constance depuis le début du quinquennat. »

pleine crise sanitaire, politique, sociale et économique, sortir de son chapeau son « Désinfox ». Cette initiative s'inscrit parfaitement dans une logique et une pratique du pouvoir qui trahit tout à la fois :

– **Incompétence** d'abord : en désignant cinq médias comme « rempart contre les *fakes news* », il mettait les cinq élus dans une position intenable de média labellisé par le gouvernement... position plutôt inconfortable pour qui prétend participer à un « contre-pouvoir » ! D'ailleurs, les cinq « labellisés » ont rapidement proclamé haut et fort qu'ils n'étaient au courant de rien. Mais surtout : quid des autres médias et autres journalistes (en particulier des indépendants), et selon quels critères sont-ils jugés indignes de contribuer à la lutte gouvernementale contre les *fake news* ?

– **Bouffonnerie** ensuite : comment qualifier autrement l'argumentation par Sibeth Ndiaye de ses « bonnes intentions » quand elle les justifie ainsi, sur Europe 1, trois jours après le retrait de « Désinfox » :

Quand vous entendez dans des vidéos qu'il faut boire de l'eau de Javel pour pouvoir guérir du coronavirus, il est normal que le gouvernement souhaite

faire en sorte que le maximum d'informations sûres et vérifiées soient mises à disposition. C'était l'unique but que nous recherchions. Malheureusement, cela a été mal compris. Ou quand elle ment effrontément :

— En aucun cas le gouvernement et l'État ne choisissent les articles de presse. [...] Le site du gouvernement ne fait qu'effectuer une forme de [...] recension de l'ensemble, sans choix réalisé entre les médias, de l'ensemble des *fact-checking* réalisés.

Contrairement à ce que prétend Sibeth Ndiaye, les articles étaient bien évidemment sélectionnés dans le « Désinfox », et on n'y trouvait pas toutes les critiques des « infox » du... gouvernement, loin de là !

– **Autoritarisme** enfin : comme bien d'autres initiatives gouvernementales, la mise en place du « Désinfox » a été justifiée selon un principe « d'exception », révélant surtout une décision imposée « par en haut », sans concertation :

— [Cette page] a vocation à être supprimée une fois la crise terminée. [...] Nous avons mis en place différents espaces numériques sur le site gouvernement.fr, qui ont vocation à répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens en quête d'une information fiable et vérifiée.

Toujours est-il que lorsque les médias et les syndicats décident ensemble de se dresser contre une atteinte à la liberté d'informer, ils peuvent obtenir satisfaction. On ne peut que se réjouir de l'unité de la profession face à cet affront, et ce d'autant qu'elle a payé : la rubrique incriminée a été retirée. Cet exemple est la preuve que de telles mobilisations sont non seulement possibles, qu'elles peuvent même être largement médiatisées, et aussi qu'elles gagneraient à être généralisées.

UNE INDIGNATION À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Si de nombreux journalistes se sont mobilisés contre le « Désinfox » du gouvernement, ce n'est pas le cas de

tous... On le sait, parmi les éditocrates et haut gradés de l'information la docilité est de mise. Là où sévissent les Barbier, Apathie, Jeudy, Duhamel, Elkrief, Salamé, Demorand, Calvi, de Malherbe, et autres Brunet, la critique ne repousse pas !

En témoignent les interviews des représentants du gouvernement par certaines de ces têtes d'affiche. Alors que les tribunes de protestation ont été publiées dès le 2 mai, Ali Baddou et sa compagnie d'éditorialistes en ont-ils profité pour en relayer le contenu auprès de Sibeth Ndiaye, co-responsable du projet, qu'ils recevaient le lendemain dans « Questions politiques » sur France Inter ? Pas un mot. Franck Riester, ministre de la Culture, a-t-il été interrogé à ce sujet sur Europe 1 le 5 mai ? Non plus. On n'a pas plus entendu les intervieweurs en vue et autres éditocrates à cette occasion que lors de précédentes mobilisations...

De manière générale, ces haut gradés de l'information ne se bousculent pas au portillon pour donner de l'écho aux protestations de journalistes quand elles existent, qu'elles émanent d'autres médias... ou des leurs. Pour trois exemples très récents, on se reportera à la couverture médiatique quasi nulle dont a bénéficié la grève de Radio France sur les antennes du groupe. Au silence de ces mêmes antennes (et d'ailleurs) concernant le communiqué de la CGT de Radio France, dénonçant un projet de partenariat du service public avec le très libéral « Cercle des économistes » : lourde entrave à l'indépendance des journalistes, sans doute bien plus grave que la page « Désinfox »... Ou encore à l'absence totale de réactions autour de l'alerte lancée par le SNJ de France Télévisions qui, début avril, dénonçait l'« interminable défilé de ministres et responsables politiques LREM » dans les 20h et une ligne éditoriale portant un « discours unique et formaté, relayant la communication gouvernementale ». ▶▶

►► La tribune de protestation, commune à des sociétés de journalistes de médias aussi opposés qu'Arrêt sur images et BFM-TV ou Mediapart et *Le Point*, révèle cependant que des mobilisations larges sont possibles, incluant y compris les journalistes des médias dominants. Et qu'une pression exercée par des sociétés de journalistes ou de rédacteurs, ou des syndicats, peut l'emporter malgré le silence ou l'absence de soutien de la hiérarchie.

NI « DÉSINFOX »...

NI « DÉCODEX »

Quand la porte-parole du gouvernement Philippe, à peine nommée, déclare « assumer parfaitement de mentir pour protéger le président », on peut évidemment avoir quelque scrupule à lui faire confiance pour traquer les mensonges médiatiques, *fake news* et autres fausses nouvelles. Au-delà de ce cas particulier, on l'a dit : pour des raisons assez évidentes, il n'est pas souhaitable que le gouvernement ait en charge de démêler le vrai du faux.

Mais que cette tâche incombe exclusivement aux médias eux-mêmes pose également question : dans le système médiatique existant, il semble en effet pour le moins critiquable que les *fact-checkers* et les « grands » médias revendiquent la légitimité pleine et entière de certifier l'information. On a vu l'efficacité des médias dominants dans la traque de la désinformation quand le gouvernement des États-Unis a soutenu la plus énorme et mortifère *fake news* du début de ce siècle en inventant des armes de destruction massive en Irak. Dans un registre tout différent, et plus récemment, la fausse arrestation de Xavier Dupont de Ligonnès en témoigne également : quasiment tous les médias de France se sont précipités sur la fausse nouvelle ; de nombreux médias avaient également relayé la fausse attaque d'un hôpital par des manifestants au soir d'un 1^{er} mai.

Dans la crise actuelle, des informa-

tions contradictoires d'un jour – voire d'une heure – sur l'autre sont publiées, au sujet, pêle-mêle, des masques, de la chloroquine, de l'immunité face à la covid-19, de la contagiosité des enfants, du rôle de la nicotine, etc. Des fausses nouvelles qui ne se cantonnent donc pas aux réseaux sociaux, mais se retrouvent exposées par des médias qui cèdent (entre autres) au tempo effréné des chaînes d'info. Un rythme à contretemps de celui de la connaissance et de la vérité scientifiques, et qui ne fait jamais bon ménage avec l'information tout court.

Pourtant, ces failles répétées n'ont pas

par l'UNESCO dès le début de la crise est un bon exemple. L'organisation internationale a en effet diffusé des « spots », notamment sur les antennes du service public, visant à orienter l'attention des auditeurs vers « les sources d'information officielles et les médias crédibles ».

En définitive, il ne revient ni au gouvernement, ni à une poignée de médias « autorisés » de certifier certaines informations comme crédibles (en décrédibilisant les autres), c'est-à-dire de trier le bon grain de l'ivraie médiatique. La crise du coronavirus a vu se multiplier les fausses nouvelles, y

« Une pression exercée par des sociétés de journalistes ou de rédacteurs, ou des syndicats, peut l'emporter malgré le silence ou l'absence de soutien de la hiérarchie. »

empêché les grands médias de se déclarer au fil du temps garants de la bonne information, fiable et vérifiée. La détection des fausses informations et le *fact-checking* constituent même une branche « professionnelle » spécifique dans le métier, accompagnée de pratiques et d'espaces médiatiques dédiés : de rubriques à part en dispositifs de « labellisation », les grands médias s'octroient la légitimité d'étiqueter le degré de « fiabilité » de l'information. Les limites de tels exercices sont nombreuses, comme le montrent les critiques que nous en avons fait ces six dernières années. Autant de critiques qui questionnent le pouvoir d'arbitrage sur la vérité que souhaiteraient s'attribuer les médias traditionnels. Le « Désinfox » est enfin représentatif d'une tendance : l'instrumentalisation de la lutte contre les fausses nouvelles pour mieux promouvoir une information « officielle », certifiée en quelque sorte par les autorités. Dans un autre registre, la campagne audio menée

compris émises par les autorités et relayées sans recul par les médias so-disant « sérieux ». Autant d'errements qui mériteraient une introspection d'une portée bien plus large que le seul refus de l'instrumentalisation du *fact-checking* par le gouvernement. La vérification de l'information est à la base du métier de journaliste. Refuser qu'elle soit soumise à la certification du gouvernement est salutaire. Mais, si indépendante soit-elle, elle ne suffira pas à combler la défiance considérable du public à l'égard des médias. Surtout lorsque ces médias laissent largement la place à des pratiques conduisant structurellement à la diffusion de fausses nouvelles : docilité à l'égard des pouvoirs, et notamment à l'égard des propriétaires privés de médias, course à l'audimat, à l'information spectacle, aux annonceurs... Autant de fondements de la défiance du public et de la « malinformation » contre lesquels des mobilisations tout aussi larges gagneraient à voir le jour. ●

Dépasser le féminisme punitif

Plutôt que de se focaliser sur la punition de certains hommes, il est plus pertinent de réfléchir directement et concrètement aux conditions de l'émancipation et de l'autonomie des femmes, notamment matériellement et financièrement.

— ENTRETIEN AVEC GWENOLA RICORDEAU* —

© Vous vous revendiquez dans votre ouvrage de l'abolitionnisme pénal. Pourriez-vous en présenter rapidement ses racines et la manière dont il s'organise de nos jours ?

Gwenola Ricordeau : L'abolitionnisme pénal naît dans les années 1970, pour l'essentiel dans des pays occidentaux. Il part du constat que le système judiciaire fonctionne mal au regard des services qu'il prétend rendre, en particulier dissuader la commission d'infractions et permettre la réhabilitation des « délinquants ». Par ailleurs, l'abolitionnisme dénonce le caractère arbitraire des catégories

et le recours à une punition (comme l'incarcération) pour traiter les infractions. C'est notamment à partir de ces critiques que se développent les approches de justice réparatrice.

Le courant de l'abolitionnisme pénal recouvre en réalité des analyses et des mouvements politiques divers, qui ont évolué au cours de l'histoire et qui varient selon les pays. Par exemple, la critique des institutions est au fondement de l'abolitionnisme en Europe. Aux États-Unis, les abolitionnistes se sont plus focalisés sur la dénonciation du « complexe carcéro-industriel » (le développement

et dans le monde académique. Ce n'est pas le cas en Amérique du Nord où Angela Davis a contribué de manière décisive au développement de ses analyses et de ses expressions politiques. Face à l'incarcération de masse et à l'ampleur des violences policières, les idées abolitionnistes se sont popularisées et sont portées par de nombreux mouvements politiques, notamment ceux issus des communautés africaines-américaines comme Black Lives Matter, qui dénonce les violences policières particulièrement ciblées sur ces dernières.

© Dans le sillage du mouvement #MeToo, de nombreuses personnes, féministes notamment, considèrent que la lutte contre les violences sexistes devrait passer par un durcissement de la répression pénale. Pourquoi pensez-vous qu'elles font fausse route ?

GR : En fait, depuis les années 1980, de nombreux mouvements progressistes (comme des mouvements féministes, mais aussi des mouvements LGBT, antiracistes, etc.) ont pensé pouvoir mettre l'outil du droit au service de leur cause, et que celle-ci avancerait si on criminalisait davantage, par exemple, les agressions sexuelles, les actes LGBTphobes ou racistes. Ce phénomène, en ce qui ►►

« Le féminisme a pris un "tournant punitif", en appuyant toujours davantage ses revendications sur le système pénal. »

pénales (les infractions que l'État choisit de désigner comme des « délits » et des « crimes ») : certains abolitionnistes disent que les infractions pénales détournent notre attention des crimes les plus graves et qui sont « structurels », comme le capitalisme, le patriarcat ou le racisme. Enfin, l'abolitionnisme cri-

des prisons privées et la privatisation continue de secteurs du système pénal qui a résulté de l'affaiblissement du complexe militaro-industriel après la fin de la guerre froide), ainsi que sur les formes de continuité entre l'esclavage et le système carcéral. En France, l'abolitionnisme pénal reste marginal dans le champ poli-

« Face à l'incarcération de masse et à l'ampleur des violences policières, les idées abolitionnistes se sont popularisées en Amérique du Nord sous l'impulsion, en particulier, d'Angela Davis. »

► concerne le féminisme, est désigné par l'expression de « féminisme carcéral », que l'on doit à l'États-unienne Elizabeth Bernstein. Il souligne que le féminisme a pris un « tournant punitif », en appuyant toujours davantage ses revendications sur le système pénal. Dans le même temps, le populisme pénal a justifié le durcissement de certaines peines ou la création de nouvelles sanctions au nom de la protection des femmes et des enfants.

Les mouvements progressistes qui pensent pouvoir utiliser le système pénal à leur avantage en ont une vision un peu naïve. Ils semblent ignorer que la « peur du gendarme » n'est pas très efficace concernant les crimes les plus graves. Par ailleurs, ils reconnaissent généralement que le système pénal est profondément inégalitaire et que, selon sa classe sociale et sa couleur de peau, on n'a pas les mêmes risques de se retrouver devant un juge. Le système pénal est inégalitaire dans la mesure où il est un appareil d'État dans une société capitaliste. Faire dépendre notre émancipation d'une institution qui participe de notre oppression est donc voué à l'échec. Je pense que plutôt que de se focaliser sur la punition de certains hommes, il est plus pertinent de réfléchir directement et concrètement aux conditions de l'émancipation et de l'autonomie des femmes, notamment matériellement et financièrement.

© Certains affirment que le système pénal ferait preuve de plus de clémence à l'égard des femmes, partagez-vous cette opinion ?

GR : On peut partir d'un constat : dans les pays occidentaux, les femmes représentent moins de 5 % des personnes incarcérées. Elles ont, par le passé, constitué une proportion plus importante de la population pénale, mais les hommes ont toujours été très majoritaires parmi les personnes détenues. La sous-représentation des femmes s'observe tout au long de la chaîne policière et judiciaire :

gines ethniques, la classe sociale, etc.). Or on voit que les femmes, pour des infractions similaires, reçoivent des peines plus courtes que les hommes. Ce phénomène, que la recherche désigne par l'expression de « paternalisme judiciaire », comporte néanmoins une exception : les violences commises dans le cadre familial ou intime, notamment lorsque la victime est un enfant ou un partenaire. Pour ces infractions, les femmes sont condamnées au moins aussi sévèrement que les hommes. Le constat de formes de bienveillance de la justice à l'égard des femmes n'explique pas totalement l'important écart qui existe entre le nombre de femmes et d'hommes incarcérés. Il y a très certainement bien davantage d'infractions commises par les hommes que par les femmes. Mais on peut regarder les choses autrement : les « crimes » et les « délits » sont des catégories créées par l'État. Elles ne sont pas neutres socialement (elles permettent de condamner les pauvres). On peut aussi dire qu'elles

« Les approches non punitives ont en commun d'œuvrer à restaurer le lien social, là où le système pénal, en punissant certains individus, ne fait qu'enclencher des parcours d'exclusion et de criminalisation. »

elles sont moins souvent arrêtées, poursuivies, etc., que les hommes. Pour expliquer ce phénomène, il faut regarder les recherches en *sentencing* (*sentence* en anglais signifie « peine ») qui s'intéressent aux peines prononcées et, par exemple, leur variation selon le genre (ou les ori-

ne sont pas neutres en termes de genre. En clair, les catégories pénales servent surtout à punir les hommes jeunes issus des classes populaires. Ce n'est pas un hasard si on considère l'histoire de la prison, liée à celle du capitalisme et de la mise au travail des classes populaires.

S'il y a donc une certaine clémence de la justice pénale à l'égard des femmes, il faut ajouter que, à durée égale, les peines de prison sont plus dures pour les femmes que pour les hommes. En effet, les femmes détenues bénéficient moins que les hommes de la solidarité de leurs proches (pendant leur peine et à leur libération) et les mères perdent plus souvent la garde de leurs enfants que les pères incarcérés.

© **Lorsqu'une personne est condamnée, ses proches le sont également indirectement, comme vous l'expliquez. Pourriez-vous développer en quoi consiste ce caractère nécessairement collectif de la peine, notamment carcérale ?**

GR : Il y a aujourd'hui, en France, environ soixante-dix mille personnes en prison. Mais, chaque année, c'est plus d'un demi-million de personnes qui ont un proche (parent, enfant, conjoint, frère/sœur, etc.) incarcéré. Pour beaucoup de foyers, l'incarcération d'une personne se traduit par une diminution des ressources et par

louer une télé, acheter des produits d'entretien et d'hygiène, du matériel de correspondance, du tabac... Or le travail en prison est rare et il est très peu rémunéré.

Les prisonniers dépendent donc souvent de l'envoi d'argent (les mandats) par leurs proches, mais aussi du linge qu'ils apportent. À cela s'ajoute le coût des visites : il faut se déplacer jusqu'à la prison (la plupart des prisons sont en périphérie des villes et peu accessibles en transports en commun) et il est parfois difficile de combiner un emploi et des visites régulières. Pèsent sur les proches des prisonniers de multiples coûts : matériels et financiers, mais aussi émotionnels (beaucoup se sentent rejetés, stigmatisés, honteux, voire coupables, parce qu'ils ont un proche en prison).

Les proches des prisonniers sont pour l'essentiel des femmes : ce sont elles qui soutiennent matériellement, financièrement et émotionnellement, les hommes incarcérés. En effet, dans notre société, le *care* (le souci des autres) est toujours davantage attendu des femmes que des hommes.

« Le traitement pénal repose sur le principe de la responsabilité individuelle. Or les violences sexuelles s'inscrivent dans le patriarcat, on ne peut donc pas les résoudre sans changer profondément la société. »

de nouvelles dépenses. En effet, pour vivre dignement en prison, il faut généralement au moins 100 euros par mois : pour améliorer les repas,

Pour les sortants de prison, la solidarité de proches (qui aident à trouver un logement, un travail, etc.) est décisive pour leur éviter de retourner en

prison. Les femmes qui ont un proche en prison doivent donc non seulement soutenir celui-ci pendant sa peine, mais souvent aussi à sa sortie.

© **Quelles sont les principales alternatives au traitement pénal des violences, sexistes notamment ?**

GR : Le traitement pénal repose sur le principe de la responsabilité individuelle. Or les violences sexuelles s'inscrivent dans le patriarcat, on ne peut donc pas les résoudre sans changer profondément la société – on en revient à la question des conditions de l'autonomie des femmes et de leurs ressources.

J'ai évoqué au début de l'entretien que, du point de vue de la dissuasion, le système pénal fonctionne mal. De plus, il ne garantit pas que les personnes punies ne récidivent pas. C'est pourquoi il y a un intérêt croissant pour les approches non punitives, par exemple la justice réparatrice ou transformative.

Contrairement au système pénal, ces approches mettent la focale sur les besoins des victimes. Selon l'abolitionniste Ruth Morris, qui a été une pionnière dans le développement de la justice réparatrice, ces besoins sont : 1) obtenir des réponses à ses questions sur les faits ; 2) voir son préjudice être reconnu ; 3) être en sécurité ; 4) obtenir réparation ; 5) pouvoir donner un sens à ce qu'elle a subi.

Ces approches ont en commun d'œuvrer à restaurer le lien social, là où le système pénal, en punissant certains individus, ne fait qu'enclencher des parcours d'exclusion et de criminalisation. ●

***Gwenola Ricordeau** est sociologue. Elle est *assistant professor* en justice criminelle à la California State University, Chico (États-Unis).

Propos recueillis par Igor Martinache.

D'Augustin Thierry à Karl Marx : une « filiation renversante »

Dans quelle condition est-il légitime de faire d'Augustin Thierry, d'un point de vue marxiste, le « père de la lutte des classes » malgré l'apparente opposition entre l'historien libéral français et le philosophe allemand quant au critère d'appartenance à une « classe » ?

— PAR AURÉLIEN ARAMINI* —

Comme l'a rappelé Jean-Numa Ducange dans un article d'un numéro d'*Actuel Marx* consacré à l'histoire et la lutte des classes (« Marx, le marxisme et le "père de la lutte des classes", Augustin Thierry »), l'évocation d'Augustin Thierry comme « père de la lutte des classes » est devenue « au vingtième siècle une des formules passe-partout de l'histoire du marxisme ». Auteur de *l'Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* (1825), des *Lettres sur l'histoire de France* (1827), des *Récits des temps mérovingiens* (1840) ou encore de *l'Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état* (1853), l'historien libéral aurait, ainsi que l'écrit Marx dans une célèbre lettre à son ami Joseph Weydemeyer, « exposé bien avant [lui] l'évolution historique de cette lutte des classes ». Cette filiation d'Augustin Thierry à Marx a fait l'objet de nombreuses analyses dont l'article de Jean-Numa Ducange propose une synthèse historiographique tout à fait éclairante quant à la part d'invention qui caractérise cette filiation. Cet article pro-

pose d'examiner la condition sous laquelle il est théoriquement légitime de faire d'Augustin Thierry, d'un point de vue marxiste, le « père de la lutte des classes », malgré l'apparente opposition entre l'historien libéral français et le philosophe allemand quant au critère d'appartenance à une « classe » : cette condition est d'identifier le renversement que Marx fait subir à la théorie de la *conquête* de l'historien français – *conquête* qui structure la « lutte des classes » – pour la remettre sur « ses pieds », c'est-à-dire en affirmant la centralité de la *production* sur la *distribution*.

UNE DIFFÉRENCE FONDAMENTALE QUANT AU CRITÈRE D'APPARTENANCE À UNE CLASSE

Sans vouloir entrer dans une analyse philologique minutieuse de l'expression de « lutte des classes » qui a déjà été amplement réalisée (voir tout particulièrement *l'Historiographie romantique française* de Boris Reizov), un aspect de la dimension problématique de la filiation d'Augustin Thierry

à Marx mérite d'être examiné attentivement, à savoir, la raison de l'appartenance à telle ou telle classe. Cette raison diffère profondément chez les deux auteurs au point de compromettre la supposée relation de parenté que Marx évoque. Chez Augustin Thierry, l'appartenance à une classe dérive du fait primitif de la *conquête* : « Les classes supérieures et inférieures, qui aujourd'hui s'observent avec défiance ou luttent ensemble pour des systèmes d'idées et de gouvernement, ne sont autres, dans plusieurs pays, que les peuples conquérants et les peuples asservis d'une époque antérieure » (*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*). Chez Marx, c'est la propriété des moyens sociaux de production qui détermine l'appartenance à la classe. Pour formuler la différence entre Augustin Thierry et Marx dans les termes que celui-ci utilise dans *l'Introduction générale à la critique de l'économie politique* (1857), l'appartenance à la classe résulte, pour l'historien français, de la *distribution*, alors qu'elle procède, pour le

philosophe allemand, de la *production*. Cette différence est fondamentale : si c'est la *distribution* des richesses, des instruments de production, etc., qui prime – suite à la « conquête » dans le cas d'Augustin Thierry – la *production* est un phénomène dérivé, ce qui brise le socle de l'analyse marxiste qui, au contraire, fait jouer à la production le rôle de structure sur la base de laquelle s'élèveront les rapports sociaux et les idéologies.

LE LIEN ENTRE PRODUCTION ET DISTRIBUTION

Une fois reconnue cette différence fondamentale quant au critère d'appartenance à une classe, la filiation entre Augustin Thierry et Marx s'avère théoriquement problématique. S'il s'agit de définitions différentes de la classe et si le critère d'appartenance à une classe est totalement différent chez l'un et chez l'autre, il n'y a pas de raisons pour qu'Augustin Thierry soit considéré comme le « père de la lutte des classes ». Faut-il alors concevoir la filiation entre Augustin Thierry et Marx comme une pure invention ? Ce pourrait être le cas s'il n'y avait pas de lien essentiel entre *distribution* et *production* dans la pensée de Marx. Or, au contraire, il y a chez le philosophe allemand une relation profonde entre *production* et *distribution* qui ne constituent en aucun cas deux sphères autonomes. C'est justement en raison du lien entre *distribution* et *production* qu'il est légitime, pour l'auteur du *Capital*, de faire de l'historien libéral le père de la lutte des classes. Marx « renverse » la définition de la classe selon Augustin Thierry. Le point est d'importance, la conception de Marx ne nie pas celle de Thierry mais la retourne : « Les modes et les rapports de distribution



apparaissent comme l'envers des agents de production » (*Introduction générale à la critique de l'économie politique*). Ce qui signifie que la *distribution* (des richesses, des moyens

mine la *distribution*. Il est vrai que la détermination de la *distribution* par la *production* ne semble pas fonctionner dans le cas de la conquête : la « prise de terre » conditionne la

« Cette relation de parenté
ne consiste pas pour autant en une
identité : le fils renverse l'héritage libéral
du père en repensant le rapport
de causalité entre *distribution* et
production. »

de *production*) ne doit pas être abstraite de la *production* et que la *distribution* issue de la conquête est un produit de la *production* : ce n'est pas la *distribution* qui détermine la *production* mais la *production* qui déter-

distribution des richesses qui détermine à son tour la répartition des hommes au sein de la *production*. Dans l'historiographie d'Augustin Thierry, c'est la relation entre les conquérants francs et les Gallo- ▶▶

► Romains qui donne sa structure fondamentale à la lutte opposant, à la veille de la Révolution française, les aristocrates et le tiers état laborieux. Lors de la « conquête », la *distribution* déterminerait-elle la *production* ? Tel n'est justement pas le cas chez Marx. Si *L'Idéologie allemande* l'avait déjà évoquée, Marx précise en 1857 ce qu'il advient lors des « conquêtes » territoriales : « Dans toutes les conquêtes, il y a trois possibilités. Le peuple conquérant soumet le peuple soumis à son propre mode de production (ce que les Anglais font de nos jours en Irlande et partiellement dans l'Inde) ; ou bien il laisse subsister l'ancien mode de production et se contente d'un tribut (par exemple les Turcs et les Romains) ; ou bien il se produit une interaction, d'où naît une forme nouvelle, une synthèse (particulièrement dans les conquêtes germaniques). Dans tous les cas, le mode

de production, celui du peuple conquérant et celui du peuple soumis ou encore celui qui résulte de la fusion des deux, est déterminant pour la nouvelle distribution qui s'opère » (*Introduction générale à la critique de l'économie politique*). Dans une histoire matérialiste, la distribution des produits n'est en rien une sphère autonome car elle résulte de la distribution entendue au sens large comme « distribution des instruments de production » et « répartition des membres de la société entre les divers genres de la production », distribution elle-même incluse dans le procès de

production lui-même. Il en va ainsi lors de la conquête. La distribution des richesses, des instruments de production et des hommes au sein de la société issue de la conquête est déterminée par le mode de production du conquérant et non l'inverse. Même dans le cas de la conquête qui laisse subsister l'ancien mode de production du peuple conquis – dans le cas évoqué par Marx des Turcs et des Romains –, c'est encore le mode de production du conquérant qui rend

—

« Augustin Thierry est donc bien le père de la lutte des classes à condition de comprendre que la distribution opérée lors de la "conquête territoriale" à l'origine des États modernes – où les répartitions de richesses, d'honneurs etc. suivent la conquête – n'est que "l'envers" de la production. »

—

compte de la pérennité ou de la destruction des anciens rapports de production et de distribution chez le peuple conquis. C'est bien le mode de production du conquérant qui fait du peuple conquis un objet de pillage et qui identifie ce qui chez lui est pillable, transformant ou conservant, en fonction de ce qui va être pillé, les relations distributives chez les vaincus. Les prédateurs du capitalisme mondialisé d'aujourd'hui savent bien, comme le remarquait déjà l'auteur du *Manifeste du parti communiste*, qu'« une nation qui pratique la spéculation en Bourse, par exemple, ne peut pas être pillée

comme une nation de vachers » ! Considérer que l'appartenance à une classe résulte d'une distribution première est donc une représentation *inversée* du mouvement réel.

Augustin Thierry est donc bien le père de la lutte des classes à condition de comprendre que la distribution opérée lors de la « conquête territoriale » à l'origine des États modernes – où les répartitions de richesses, d'honneurs, etc., suivent la conquête – n'est que « l'envers » de la production. Le critère

d'appartenance à la classe chez l'historien français est indéniablement apparenté au critère adopté par Marx. Cette relation de *parenté* ne consiste pas pour autant en une *identité* : le fils renverse l'héritage libéral du père en repensant le rapport de causalité entre *distribution* et *production*. À la « lutte des classes » abstraite où des conquérants président à la répartition des « instruments de production » et des hommes en « divers

genres de la production », Marx, en bon héritier critique, substitue une lutte concrète où la conquête et ses modalités de distribution sont elles-mêmes déterminées par le mode de production. De l'idée d'une lutte des classes dans les *Lettres sur l'histoire de France* à la formule inaugurale du premier chapitre du *Manifeste du parti communiste*, la filiation est donc avérée mais elle est « renversante » ! ●

*Aurélien Aramini est philosophe. Il est agrégé et docteur en philosophie de l'université de Franche-Comté.

VOGUE (1948-1988) DE PARIS À VILLETANEUSE

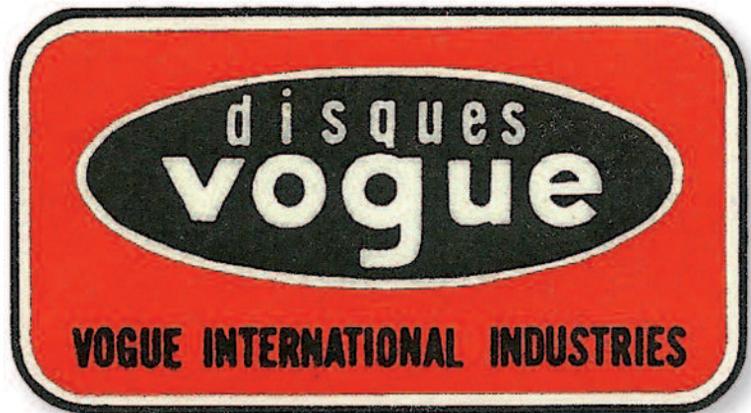
Pour une histoire culturelle et sociale de la musique enregistrée

Triomphante à ses heures, avec ses paillettes et son indépendance, ses aveuglements et ses intuitions magiques, la maison de disques Vogue aura marqué le paysage musical français pendant les Trente Glorieuses.

On connaît moins son implantation industrielle à Villetaneuse, et son rôle sur la croissance d'une ville frappée par les crises successives et sévèrement touchée par la faillite du label en 1984.

— PAR **LUCIE SERVIN***

« Ici tout se construit et tout se démolit », philosophait l'accordéoniste Marc Perrone dans « 93- La belle rebelle » (2010), le documentaire de Jean-Pierre Thorn qui retrace l'histoire musicale de la Seine-Saint-Denis : une démonstration en portraits de la richesse culturelle d'un département stigmatisé dans l'imaginaire contemporain. De la musette à la chanson, du raï au reggae, du rock au rap, du punk à l'électrotechno, la Seine-Saint-Denis s'est toujours illustrée comme un foyer important des musiques populaires, nourri au fil des générations par des influences multiples. Cette histoire musicale ne s'écrit pas seulement avec les artistes issus du territoire, elle accompagne aussi l'installation de l'industrie du cinéma, du disque et de la télévision depuis les origines, avec ses usines polluantes et sa sphère professionnelle spécialisée. Favorisée par l'explosion des offres audiovisuelles dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'implantation industrielle de ces entreprises a



façonné le territoire autour de la Plaine Saint-Denis.

Vogue a été fondée par une association de collectionneurs de jazz au lendemain de la guerre, elle se métamorphose en usines à tubes à l'ère du microsillon. En installant sa propre usine à Villetaneuse, elle organise l'indépendance de sa chaîne de production et intègre les différentes structures dans un conglomérat chaapeauté par Vogue PIP (Production

internationale phonographique), la maison mère. Les répertoires s'enrichissent tous azimuts, dans tous les styles, de Sidney Bechet, sa première star, à Axel Bauer son dernier tube. Vogue devient « la plus jeune des grandes marques », boostée par le nouveau marché des baby-boomers dont elle façonne quelques icônes, comme Johnny Hallyday, Jacques Dutronc, Françoise Hardy, Antoine... Depuis le jazz, elle a joué ►►

►► un rôle moteur dans le développement commercial de la musique enregistrée, publiant de tout et se spécialisant dans la chanson, les variétés et les musiques du monde entier. Dans les années 1970, entre les artistes qu'elle enregistre et les licences étrangères qu'elle distribue, Vogue représente près d'un tiers du marché national du disque. Elle étend son influence sur un réseau de filiales en Europe et noue des partenariats

étaient encore bien présents, parfois douloureux, au terme du licenciement collectif et du démantèlement de la firme entre 1984 et 1988. Aujourd'hui, l'usine, les locaux et les entrepôts ont cédé la place à un quartier pavillonnaire. Les témoignages m'ont permis de rassembler des sources très diverses. Malgré les biais d'empathie nés des rencontres, les grandes lignes de l'histoire de Vogue se dessinent en recoupant les informations

a marqué l'histoire du disque en France, sa rivalité mythique avec Barclay, dont elle était plutôt une jumelle, construit la légende, tandis que le souvenir du passé industriel s'efface, rasé au bulldozer.

UNE STRUCTURE INDÉPENDANTE

Label parisien, Vogue naît dans les cercles du jazz, autour de Charles Delaunay, le célèbre cofondateur du Hot Club de France, fils des peintres Sonia et Robert Delaunay, imprésario de Django Reinhardt, rédacteur en chef de la revue *Jazz Hot*. Au terme des querelles avec Hugues Panassié et de ses déboires avec Pathé-Marconi autour de son label Swing, Delaunay fonde en 1948 le label Jazz Disques avec deux jeunes associés : Albert Ferreri, un saxophoniste, et Léon Cabat qui transforme rapidement la petite association de collectionneurs en société commerciale. En 1951, après un accord signé avec le magazine américain du même nom, Jazz Disques devient Vogue. L'entreprise s'installe dans un hôtel particulier rue d'Hauteville, à Paris. Bien-tôt, Léon Cabat imagine un modèle d'indépendance complet, intégrant pour Vogue toute la chaîne de production, de l'enregistrement à la fabrication et à la diffusion des disques. En 1956, il charge Charles Doll, un ingénieur dont la famille possédait un bal à Villetaneuse, de fonder

« Si Vogue a marqué l'histoire du disque en France, sa rivalité mythique avec Barclay, dont elle était plutôt une jumelle, construit la légende, tandis que le souvenir du passé industriel s'efface, rasé au bulldozer. »

prestigieux sur le marché anglo-américain en diffusant les enregistrements des Doors, de Janis Joplin, Frank Sinatra, James Brown, Dean Martin, ABBA, Stevie Wonder, Donna Summer, Casey Jones, Elton John, Sugarhill Gang et tant d'autres...

« COLLECTER LA MÉMOIRE MUSICALE »

Il y a dix ans, j'entreprenais mes recherches en collaboration avec la mairie de Villetaneuse et l'association Zébrock dans le cadre du beau projet « Mixages », pour « collecter la mémoire musicale de la Seine-Saint-Denis ». Une vingtaine de photos conservées par la municipalité témoignaient de la démolition des anciens locaux de Vogue en 2004. Le site abandonné pendant plus de dix ans s'était transformé en friche au cœur d'une ville sinistrée. En 2010, à Villetaneuse, les jeunes ne connaissaient déjà plus rien du label. Chez les anciens employés, les souvenirs

de cette enquête, André Clergeat, le grand critique de jazz et directeur artistique, ainsi que Serge Doll, le directeur de l'usine, nous ont quittés dans la décennie écoulée. Or si Vogue

une usine. Dans cette banlieue à 14 km de la capitale, les premières usines cohabitaient encore dans un paysage agricole. Parmi elles, La Nobel était le plus gros employeur

« En quarante ans, Vogue a atteint des sommets et produit des millions de disques. Elle connaît une disparition aussi spectaculaire que ses succès. »

de cette enquête, André Clergeat, le grand critique de jazz et directeur artistique, ainsi que Serge Doll, le directeur de l'usine, nous ont quittés dans la décennie écoulée. Or si Vogue

de la ville. Cette ancienne Société industrielle de celluloid (SIC), fondée en 1899, s'était lancée dans la production de 78 tours dans les années 1930. Charles Doll y rachète pour Vogue le matériel nécessaire à la galvanoplastie et les presses. Il installe un premier atelier dans une ancienne tannerie au milieu des champs. L'équipement évolue peu à peu au gré des avancées technologiques et s'automatise au milieu des années 1960, avec l'arrivée de nouveaux supports comme les cassettes, à une époque où les services commerciaux et la direction migrent à Villetaneuse pour centraliser et coordonner une production standardisée. En 1967, Vogue compte près de cinq cent employés. En 1976, la construction de nouveaux studios à Villetaneuse sur un modèle architectural unique, spécialement conçu par un acousticien, conduit la direction artistique à quitter Paris pour la banlieue, tandis que les éditions et les services de presse sont installés à Neuilly depuis 1964. Cette répartition entre Villetaneuse, Paris et Neuilly relève de stratégies commerciales et fiscales de l'entreprise. L'installation de la production industrielle à Villetaneuse où se concentre la masse salariale accompagne la croissance de la ville dont la prospérité dépendait en partie de la maison de disques.

LA FIN DE VOGUE : FATALISME ÉCONOMIQUE ET IMPUISSANCE POLITIQUE

Les chocs pétroliers de 1973 et 1975 annonçaient la crise du vinyle avant l'arrivée du numérique. Les tâtonnements autour d'un nouveau standard, avant le lancement du CD en 1982, accélèrent les inquiétudes. Le numérique provoque une révolution intégrale et inédite mais progressivement les éditions se révélaient aussi plus rentables que la production industrielle des supports. Dès les années 1970, face à la généralisation de la

copie privée et du piratage sur cassettes, les groupements d'intérêts du disque ont demandé la mise au point d'un système législatif qui garantisse une meilleure rémunération des droits d'auteur et des droits voisins. Ce processus préparait en amont la dématérialisation de la musique. Les premières difficultés se manifestent pour Vogue au début

Louis Detry, sorti des cabinets d'affaires et formé à la gestion financière se charge des licenciements et fait fructifier le catalogue pour revendre ensuite au prix fort un label réduit à ses répertoires, qui intègre le groupe allemand BMG dans la logique concentrationnaire des nouveaux consortiums de l'industrie des loisirs et de la communication.

« L'installation de la production industrielle à Villetaneuse où se concentre la masse salariale accompagne la croissance de la ville dont la prospérité dépendait en partie de la maison de disques. »

des années 1980, quand, en 1984, le dépôt de bilan menace deux cent cinquante emplois à Villetaneuse. Vogue compte alors pour près d'un quart de la taxe professionnelle de la ville, alors que 70 % des employés habitent la commune. Confrontée à une vague de fermetures, la municipalité craint la faillite, contrainte d'en référer à l'État pour payer les intérêts de ses emprunts. Les archives attestent l'engagement de la ville communiste pour la sauvegarde de Vogue, coordonnant elle-même la lutte des salariés. Malgré les mobilisations, le dialogue n'a jamais été possible entre les élus communistes qui défendent la responsabilité sociale et locale de l'entreprise, et Vogue, une société commerciale indépendante, dirigée dans un esprit familial, paternaliste et propriétaire, hostile à l'ingérence publique. Les élus, avertis par communiqués, sont les derniers au courant des décisions prises par la direction de l'entreprise. Avant de déposer le bilan de l'usine, Léon Cabat avait déplacé le siège social de la maison mère à Neuilly. Le repreneur, Jean-

En quarante ans, Vogue a atteint des sommets et produit des millions de disques. Elle connaît une disparition aussi spectaculaire que ses succès. Laboratoire fascinant, l'histoire du label ouvre de nombreuses perspectives pour envisager une histoire culturelle et sociale du disque et des musiques enregistrées, qui prenne en compte aussi bien la création, la production et la diffusion de la musique que l'évolution des goûts et des pratiques de réception. Les mécanismes d'oubli conduisent à effacer les contingences industrielles et commerciales de la production artistique pour ne conserver que des œuvres isolées du contexte qui les a produites. Contre une vision nostalgique, le travail de mémoire invite ainsi à considérer les conjonctures économiques et sociales qui déterminent les esthétiques de chaque époque. ●

***Lucie Servin** est historienne et journaliste à *L'Humanité* et aux *Cahiers de la BD*.

Les premières lignes

Nous présentons ici un extrait du texte de **David Harvey**, géographe britannique, qui interroge d'un point de vue marxiste la trajectoire et les mécanismes de la crise – à la fois sanitaire, économique, sociale et politique – qui s'est ouverte avec la diffusion mondiale de la covid-19.

Il existe un mythe commode selon lequel les maladies infectieuses ne connaissent pas les barrières et les frontières sociales, de classe ou autres. Comme beaucoup de ces adages, celui-ci contient une part de vérité. Lors des épidémies de choléra du XIX^e siècle, la transcendance des barrières de classe a été suffisamment spectaculaire pour donner naissance à un mouvement d'assainissement et de santé publique, qui s'est professionnalisé et a perduré jusqu'à nos jours. Il n'a pas toujours été évident de savoir si ce mouvement était destiné à protéger tout le monde ou uniquement les classes supérieures.

UNE PANDÉMIE DE CLASSE, SEXUÉE ET RACIALISÉE

Mais, aujourd'hui, les effets socialement différenciés de la covid-19 donnent une tout autre image de la situation. Les discriminations « courantes » qui sont manifestes partout filtrent les conséquences économiques et sociales. Pour commencer, la main-d'œuvre qui est censée prendre en charge le nombre croissant de malades est en général fortement genrée, racialisée et ethnicisée dans la plupart des régions du monde. Cela se reflète dans la main-d'œuvre que l'on trouve, par exemple, dans les aéroports et d'autres secteurs logistiques.

Cette « nouvelle classe travailleuse » se retrouve en première ligne et paie le plus lourd tribut du fait qu'elle est la main-d'œuvre la plus exposée soit au risque de contracter le virus par son travail, soit d'être licenciée sans

« Dans la mesure où le goût pour la surconsommation imprudente et insensée est freiné, il pourrait y avoir des retombées à long terme. »

ressources en raison du ralentissement économique imposé par le virus. Se pose, par exemple, la question de savoir. Cela accentue la fracture sociale, tout comme la question de savoir qui peut se permettre de s'isoler ou de se mettre en quarantaine (avec ou sans salaire) en cas de contact ou d'infection. De la même manière que j'ai appris à qualifier les tremblements de terre du Nicaragua (1973) et de Mexico (1995) de « tremblements de classe », les progrès de la covid-19 présentent toutes les

caractéristiques d'une pandémie de classe, sexuée et racialisée.

Alors que les efforts d'atténuation sont commodément dissimulés sous la rhétorique selon laquelle « nous sommes tous dans le même bateau », les pratiques, en particulier des gouvernements nationaux, suggèrent des motivations plus sinistres. La classe travailleuse contemporaine aux États-Unis (composée principalement d'Africains-Américains, de Latinos et de femmes salariées) est confrontée à l'horrible choix de la contamination au nom du soin (*care*) et du maintien de l'ouverture des principaux dispositifs d'approvisionnement (comme les épiceries) ou du chômage sans prestations (tels que des soins de santé adéquats). Le personnel salarié (comme moi) travaille à domicile et touche son salaire comme auparavant, tandis que les P.-D.G. se déplacent en jets privés et en hélicoptères. Dans la plupart des régions du monde, la main-d'œuvre a longtemps été socialisée pour se comporter comme de bons sujets néolibéraux (ce qui signifie s'accuser eux/elles-mêmes ou accuser Dieu si quelque chose va mal, mais sans jamais oser suggérer que le capitalisme pourrait être le problème). Mais même les bons sujets néolibéraux peuvent voir qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans la réponse apportée à cette pandémie.

UN CONSUMÉRISME EXCESSIF

La grande question est la suivante : combien de temps cela va-t-il durer ? Cela pourrait durer plus d'un an et plus cela se prolonge, plus la dévaluation, y compris de la main-d'œuvre, sera importante. Les taux de chômage atteindront presque certainement des niveaux comparables à ceux des années 1930 en l'absence d'interventions massives de l'État qui devront aller à contre-courant du néolibéralisme. Les conséquences immédiates pour l'économie comme pour la vie sociale quotidienne sont multiples. Mais elles ne sont pas toutes mauvaises.

Dans la mesure où le consumérisme contemporain devenait excessif, il frise ce que Marx décrivait comme « la surconsommation et la consommation insensée, signifiant, par sa tendance au monstrueux et au bizarre, l'effondrement » de tout le système. L'inconscience de cette surconsommation a joué un rôle majeur dans la dégradation de l'environnement. L'annulation des vols des compagnies aériennes et la réduction radicale des transports et des déplacements ont eu des conséquences positives en ce qui concerne les émis-

sions de gaz à effet de serre. La qualité de l'air à Wuhan s'est beaucoup améliorée, comme dans de nombreuses villes américaines. Les sites écotouristiques auront un moment de récupération après avoir été piétinés. Les cygnes sont de retour sur les canaux de Venise. Dans la mesure où le goût pour la surconsommation imprudente et insensée est freiné, il

pourrait y avoir des retombées à long terme. Moins de morts sur le mont Everest pourrait être une bonne chose. Et si personne ne le dit à voix haute, la polarisation démographique du virus pourrait finir par affecter les pyramides des âges avec des effets

en Chine. Cela ne peut être répliqué à l'échelle requise. Les plans de sauvetage mis en place en 2008 se sont concentrés sur les banques, mais ont également entraîné la nationalisation *de facto* de General Motors. Peut-être est-ce révélateur que, face au

« Même les bons sujets néolibéraux peuvent voir qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans la réponse apportée à cette pandémie. »

à long terme sur les charges de la sécurité sociale et sur l'avenir de « l'industrie du soin ». La vie quotidienne ralentira et, pour certaines personnes, ce sera une bénédiction. Les règles de distanciation sociale suggérées pourraient, si l'urgence dure suffisamment longtemps, entraîner des changements culturels. La seule forme de consumérisme qui en bénéficiera presque certainement est ce que j'appelle l'économie « Netflix », qui répond, de toute façon, aux besoins des « spectateurs compulsifs ».

mécontentement des travailleurs et à l'effondrement de la demande du marché, les trois grandes sociétés automobiles de Detroit ferment leurs portes, du moins temporairement. Si la Chine ne peut rejouer le rôle qu'elle a tenu en 2007-2008, le fardeau de la sortie de la crise économique actuelle retombe désormais sur les États-Unis. L'ironie dans tout cela est que les seules politiques qui fonctionneront, tant sur le plan politique qu'économique, sont bien plus socialistes que tout ce que Bernie Sanders pourrait proposer et que ces programmes de sauvetage devront être initiés sous l'égide de Donald Trump, vraisemblablement sous le masque du *Making America Great again*.

Tous les républicains qui se sont si viscéralement opposés au sauvetage de 2008 devront manger leur chapeau ou s'opposer à Donald Trump. Ce dernier, s'il est malin, annulera les élections au prétexte de l'urgence et proclamera le début d'une présidence impériale pour sauver le capital et le monde de « l'émeute et de la révolution ». ●

« La main-d'œuvre censée prendre en charge le nombre croissant de malades est en général fortement genrée, racialisée et ethnicisée dans la plupart des régions du monde. »

Sur le plan économique, les réponses ont été conditionnées par la manière dont on a traité la crise de 2007-2008. Cela a impliqué une politique monétaire ultra-accommodante couplée au renflouement des banques, complétée par une augmentation spectaculaire de la consommation productive grâce à une expansion massive des investissements dans les infrastructures

Extrait reproduit avec l'aimable autorisation du site Plateforme altermondialiste, qui a assuré la traduction de l'article publié dans *Jacobin* le 21 mars 2020, révisée par Vanessa Caru.

JUILLET/AOÛT 2020 • Cause ★ commune • 77

Doutes méthodologiques sur les chiffres

Depuis le début de la « crise du coronavirus », un déluge de chiffres s'est abattu sur les bulletins d'information. Quoi de plus neutre, de plus objectif, de plus scientifique, de plus indiscutable ?

— PAR LE COMITÉ DE RUBRIQUE SCIENCES —

Voici quelques doutes, non seulement sur les mensonges explicites (les masques, les tests) ou par omission (les morts à la maison), mais aussi sur les biais, les interprétations, dus autant à la malveillance qu'au manque de culture en statistique, chez les journalistes et hommes politiques, dans la population. Des articles scientifiques, des revues et vidéos de vulgarisation ont mis en garde à ce sujet, les grands médias n'en ont cure et le public est trompé.

NOMBRES BRUTS

On nous a fourni chaque jour des nombres d'infectés, d'hospitalisés, de réanimés, de morts. Sont-ils si fiables ? Pour les hospitalisés, les réanimés, les morts à l'hôpital, les recueils de données sont en principe bien tenus. Pour les morts en EHPAD, les chiffres ont été un temps cachés. Pour les morts à domicile, une esti-

mation crédible exigerait des études statistiques plus poussées (notamment à partir de la surmortalité, mais comment s'assurer de la cause ?). Pour le nombre d'infectés (à symptômes ou non), les doutes sont bien plus grands. L'augmentation, tel jour, du nombre d'hospitalisés ou de morts ne signifie pas une progression de la pandémie, car les courbes sont décalées : les symptômes apparaissent après un délai chez les contaminés, la mort n'est pas immédiate, elle dépend aussi des lits et matériels disponibles, chiffres souvent oubliés.

NOMBRES ABSOLUS OU RELATIFS, CLASSEMENTS

Mille morts au Liechtenstein ou mille morts en Chine ou en Inde, cela n'a pas le même sens. Les nombres absolus doivent être appréciés de façon relative, mais relative à quoi (à la population, à la superficie ?) et alors quelles leçons

en tirer ? À propos du département 93, stigmatisé pour mauvais respect du confinement, l'évêque de Saint-Denis faisait remarquer dans *Golias Hebdo*, qu'il s'agit d'un des départements les plus petits et les plus peuplés. Est-il étonnant qu'avec une densité de 6 900 habitants au km², un record de pauvreté et moins de possibilités de télétravail qu'ailleurs, la contamination y soit plus forte ? Les nombres bruts, fournis indépendamment des classes sociales, ne sont-ils pas aussi trompeurs ?

Où sont les frontières les plus pertinentes pour un virus ? Est-ce par pays ? Certains d'entre eux vivent du commerce international, d'autres sont presque en autonomie, des frontières sont poreuses, d'autres bien marquées : peut-on comparer la frontière franco-belge et celle d'une île (comme Taiwan) ? À l'échelle de la France, les bons comptages sont-ils par région, par département, par agglomération ? Les chiffres totaux pour la région Auvergne-Rhône-Alpes sont peut-être commodes pour l'Agence régionale de santé, mais en quoi les situations de la métropole de Lyon, d'une banlieue de Genève ou d'un village du Cantal ont-elles quelque rapport ? Les classements par pays (n'ayant pas le même mode de comptage) ont-ils un sens ? On nous dit souvent : « Dans tel pays, il y a eu beaucoup moins de morts, ou

« Les caprices encore mal connus du virus, la situation antérieure des hôpitaux, la variété du climat, l'état des relations internationales, divers hasards, jouent bien autant, mais dans quelles proportions ? »

d'infectés, *donc* ils ont mieux géré ». Les caprices encore mal connus du virus, la situation antérieure des hôpitaux, la variété du climat, l'état des relations internationales, divers hasards jouent bien autant, mais dans quelles proportions ?

RISQUE ET DANGEROUSITÉ

La mesure d'un risque (de contamination, de décès) est toujours une construction, un choix, jamais un index purement « naturel ». Deux taux sont utilisés : le « taux de reproduction de base », c'est-à-dire le nombre *moyen* de personnes qu'on contamine, le « taux de létalité », ou nombre de morts par rapport au nombre de contaminés. Ils ne sont pas arbitraires, mais ont leurs limites, en particulier parce qu'ils sont globaux, alors que la situation sur le terrain témoigne d'une grande diversité.

La dangerosité doit-elle être mesurée par le nombre de morts ou par le nombre d'années volées ? On s'est indigné à juste titre face au commentaire : « Ce n'est pas si grave, puisque les morts sont surtout des vieux. » On a fait valoir que chacun avait le droit à la vie et à la dignité. Certes, mais si l'on « mesure » la dangerosité, est-elle chiffrable de façon absolue ? La mort d'un jeune de 20 ans a-t-elle le même sens que celle d'une personne de 95 ans, déjà en souffrance ? En 1760, d'Alembert et Daniel Bernoulli ont eu une discussion profonde et animée sur cette question, à propos de « l'inoculation de la petite vérole » (ancêtre de la vaccination, comportant

« L'augmentation, tel jour, du nombre d'hospitalisés ou de morts ne signifie pas une progression de la pandémie, car les courbes sont décalées : les symptômes apparaissent après un délai chez les contaminés, la mort n'est pas immédiate, elle dépend aussi des lits et matériels disponibles, chiffres souvent oubliés. »

quelques risques et surtout beaucoup d'inconforts). Tous deux en étaient partisans. Bernoulli estimait qu'on pouvait mesurer mathématiquement son avantage, à partir d'un critère unique, celui de l'allongement de l'espérance de vie. D'Alembert en doutait et pensait difficile de comparer un faible risque immédiat et un avantage lointain, d'apprécier un risque individuel et une moyenne au niveau de l'État, etc. Le débat ne peut être tranché dans l'absolu, il a des aspects qualitatifs et doit prendre en compte la notion de point de vue.

RAISONNEMENT STATISTIQUE

Nous sommes face à des phénomènes à causes multiples, à causes communes et enchevêtrées, immédiates ou non, avec interactions et rétroactions, pas du tout comme en physique élémentaire où l'on peut faire varier un facteur « toutes choses

égales d'ailleurs », c'est-à-dire en laissant les autres fixes. Les données sont incomplètes, les maladies non isolées. Les risques bénins ou graves du virus et des confinements ont aussi des effets sur les famines, les suicides, les pollutions, d'autres maladies, en plus et en moins. On a dit, à tort ou à raison (mais peu importe ici), qu'à Wuhan la baisse de la pollution due au confinement avait diminué le nombre de morts par maladie respiratoire six fois plus que le nombre de victimes du virus. Les féminicides, les dépressions ont-ils augmenté par ce même confinement ?

Les médias ne donnent que des comparaisons de pourcentage, jamais de raisonnements plus fins, jugés trop difficiles pour le lecteur ou l'auditeur (voire pour le journaliste), d'où une confusion entre corrélation et causalité. Quand deux phénomènes ont l'air de « marcher ensemble », on a spontanément tendance à croire que l'un est la cause de l'autre ; l'insinuation peut être volontaire ou non. Or c'est rarement le cas, ils sont mêlés à bien d'autres, ils peuvent être la conséquence d'un même troisième, ou provenir de combinaisons plus compliquées. La statistique mathématique a fait des progrès gigantesques depuis un siècle et permet en général de trancher, mais lorsqu'elle est utilisée à bon escient. ►►

« Il conviendrait plutôt d'exposer les débats en transparence et non de prétendre hautainement que "c'est trop compliqué pour le peuple". »

►► COMPRENDRE OU OBÉIR ?

La plupart des gens n'ont reçu aucune formation en probabilités et statistiques, même ceux qui par ailleurs sont cultivés en droit, en lettres ou en histoire. Ils sont souvent pris de terreur panique ou d'admiration béate quand on leur prononce des mots comme « exponentielle » ou « variable aléatoire ». Interrogez votre entourage : « Sachant que vous avez une certaine probabilité p d'être contaminé quand vous rencontrez une autre personne ; si vous en rencontrez 10, 100, 1000, ce risque sera-t-il 10 p , 100 p , 1000 p ? ». On répondra : « Oui, évidemment » ou « Je ne sais pas ». La réponse est non. Un calcul assez simple permet de donner ce risque, lorsque les rencontres sont *indépendantes*, mais, comme ici elles ne le sont pas, c'est bien plus compliqué.

des règles simples et les mêmes pour tout le monde. » Jusqu'au jour, où on a distingué les départements rouges et verts... D'ailleurs, les mêmes nous affirment qu'il faut garder le statut spécial de l'Alsace-Moselle, en matière de laïcité. L'objectif n'est-il pas aussi de nous apprendre à obéir ? Mais un ordre stupide sera-t-il bien suivi ?

MODÈLES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

L'épidémiologie étudie quantitativement la propagation des maladies (contagieuses ou non). Ses modèles ne prétendent pas être *identiques* à la réalité, ce ne sont que des simplifications permettant les calculs. On décide de négliger certains facteurs, jugés secondaires dans les cas étudiés, on suppose des hypothèses d'indépendance, on remplace des varia-

qu'il s'agit d'hommes ou de femmes, de jeunes ou de vieux, de la ville ou de la campagne, de fumeurs ou de non-fumeurs, peut-être selon les groupes sanguins. On ne sait pas bien si les enfants sont porteurs sains, contagieux ou non, si le virus est saisonnier, ni quelle est la durée de l'immunité. Les experts sont divisés ou prudents. Les « microbes » sont des êtres vivants et ont droit à leur fantaisie. On nous a asséné, sans retenue ni critique, qu'il fallait que 50-80 % de la population ait été infectée pour qu'on soit « tranquille », 50-80 % de quoi, de la France, du monde, d'une région, d'une ville ? Chacun sait qu'il y a mille maladies qui se sont évaporées (mais n'ont pas disparu) sans que tant de gens soient infectés. Là encore, on nous a souvent servi les chiffres qui arrangeaient sur le moment, quitte à nous en servir d'autres le 11 mai. Il conviendrait plutôt d'exposer les débats en transparence et non de prétendre hautainement que « c'est trop compliqué pour le peuple ».

« 100 millions pour les hôpitaux et 500 milliards pour les patrons ou pour les banques : qu'est-ce que de tels montants évoquent dans le peuple, lequel sait (mieux que les dirigeants) se repérer autour de 1 euro pour la baguette ? »

CHIFFRES « ÉCONOMIQUES »

Les chiffres, ce sont aussi ceux de l'économie, de la politique, de l'écologie. La « santé » de la France nous est présentée uniquement par les cours de la Bourse, le PIB et « la dette », sans que ces indicateurs soient mis en doute. Pourtant n'ont pas manqué les discours sur le « jour d'après », où tout devrait être repensé, mais il n'est pas reconnu explicitement que, selon le type de société qu'on souhaite, ce ne sont pas les mêmes. Là encore, certains chiffres sont choisis plutôt que d'autres et ils servent aussi à éblouir : 100 millions pour les hôpitaux et 500 milliards pour les patrons ou pour les banques : qu'est-ce que de tels montants évoquent dans le peuple, lequel sait (mieux que les dirigeants) se repérer autour de 1 euro pour la baguette ? ●

Il est donc assez facile d'asséner des seuils, sans les justifier (les dominants savent en jouer). Et, en plus, ils sont souvent mal compris. Ainsi a-t-on dit que les personnes de plus de 70 ans étaient à risque, certains croient qu'à 69 ans 3/4, on est à peu près tranquille, mais qu'il faudra se méfier dans trois mois. Le dimanche 10 mai à 23 h 59 il était dangereux pour la santé publique de se promener à 1,001 km de chez soi ; le lundi 11 mai à 0 h 01, on pouvait aller sans risque pour personne à 100 km. Face à l'absurdité de ces sauts brusques, on nous rétorque en général : « Il faut

bles aléatoires par des moyennes. Ensuite, il faut ajuster les paramètres issus des observations ou expériences. Bien entendu, on peut tenter d'affiner les modèles, en y introduisant des modes de dépendance entre les facteurs, de la dispersion dans les variables. Les spécialistes sont conscients des limites de validité, les ordinateurs permettent des modèles plus sophistiqués. Ces scrupules sont passés sous silence. Surtout dans le cas d'une maladie encore peu étudiée, ces précautions s'imposent. On constate ou entrevoit ici des différences importantes selon

Université permanente



À L'ESPACE NIEMEYER place du Colonel-Fabien - Paris 19^e - M^o Colonel-Fabien - Ligne 2

Les cours reprennent le 6 octobre avec une conférence de Bernard Vasseur sur Marx et le fétichisme de la marchandise. Vous pouvez retrouver en video l'ensemble des conférences qui se sont tenues en 2019-2020

universitepermanente.fr

Et aussi sur... **Facebook** : <https://www.facebook.com/universitepermanente/>
Podcast : <http://www.soundcloud.com/universitepermanente>

Quatre publications de conférences faites à l'occasion de de l'Université permanente sur 1789 par Claude Mazauric, sur Aragon par Bernard Vasseur, sur Spinoza par Pascal Sévérac et sur le matérialisme militant de Lénine par Aurélien Aramini sont disponibles.

Prix : 15 €



**Vous pouvez vous les procurer auprès des ÉditionsHD
6, rue Labrouste 75015 Paris - Tél 01 45 57 57 90 - www.HDiffusion.fr**

— PAR **GÉRARD STREIFF** —

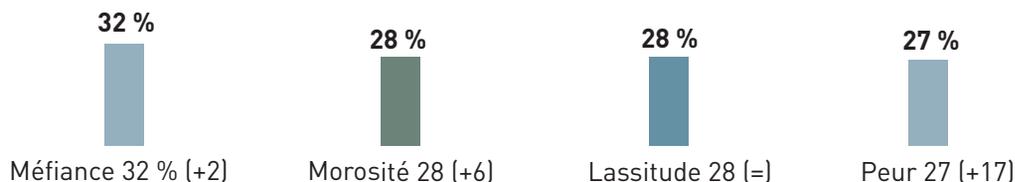
Rendre des comptes

Le « baromètre de la confiance politique », établi par le Centre d'étude de la vie politique Opinion-Way (CEVIPOF), réalisé entre le 2 et le 15 avril, soit en pleine crise sanitaire, montrait une opinion française très affectée par le confinement, très revendicative aussi, bien loin de l'imagerie euphémisante qu'ont voulu propager Macron et ses médias. Les qualificatifs qui résumaient le mieux l'état d'esprit ambiant étaient la méfiance, la morosité, la lassitude et la peur. Les critiques envers le modèle occidental, la mondialisation étaient très fortes, de même que la mise en cause du modèle économique et du libre-échange : 45 % des personnes interrogées voulaient que

« le système capitaliste soit réformé en profondeur » (+6 points par rapport à février 2020). Les doutes à l'égard de l'Union européenne étaient significatifs. Et surtout le regard sur la gestion de la crise par le pouvoir macronien était très dur. 84 % des sondés affirmaient que « le gouvernement devra rendre des comptes », 80 % qu'il y a eu des « fautes commises par certains membres du gouvernement ». Un peu plus d'un tiers seulement de l'opinion estimait que Macron avait bien géré la crise, ce qui autorisa Bruno Cautrès du CEVIPOF à faire ce commentaire : « Le gouvernement français a peut-être déjà perdu la bataille de la confiance. » ●

QUELS SONT LES QUALIFICATIFS QUI CARACTÉRISENT LE MIEUX VOTRE ÉTAT D'ESPRIT

(et évolution par rapport à février 2020)



À PROPOS DE LA CRISE SANITAIRE, ÊTES-VOUS D'ACCORD (OU PAS) AVEC L'OPINION ?

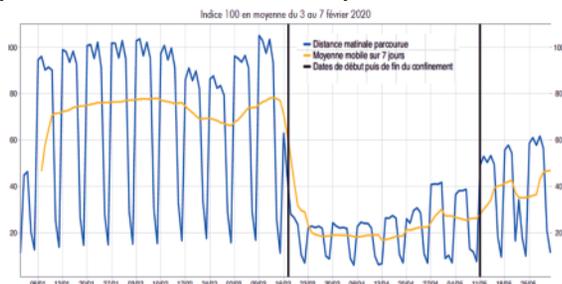
- Il faudra que le gouvernement rende des comptes **84 % d'accord**
- Il y a eu des fautes de membres du gouvernement **80 % d'accord**
- Dans l'ensemble le gouvernement a bien géré **39 % d'accord**

ESTIMEZ-VOUS QUE VOTRE PAYS DOIT

- Se protéger davantage du monde **65 % d'accord**
- S'ouvrir davantage au monde **31 % d'accord**

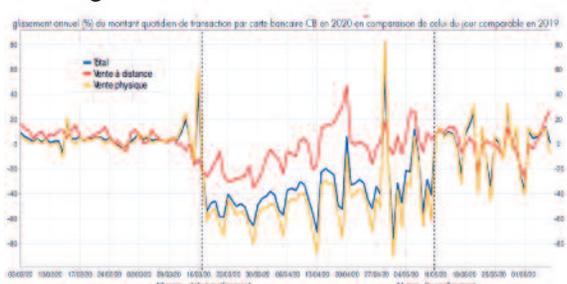
Covid-19 : la crise en quatre graphiques

GRAPH. 1 Distances matinales parcourues par les utilisateurs de téléphone mobile



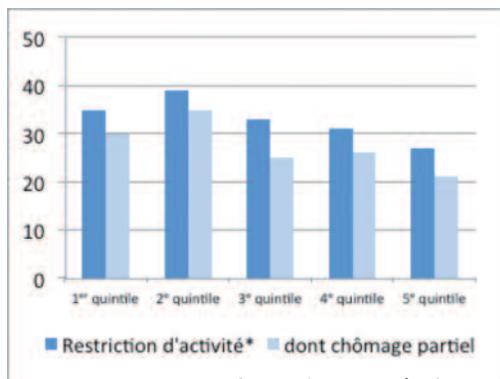
Source : Orange, Insee.

GRAPH. 2 Transactions par carte bancaire CB en magasin et à distance



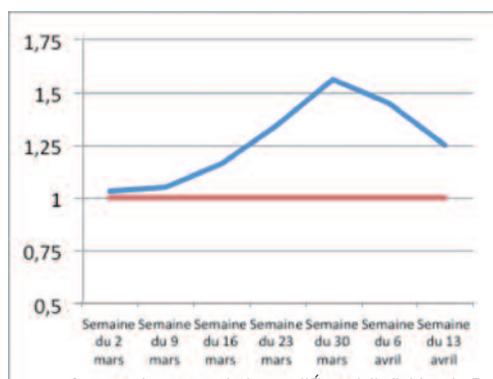
Source : cartes bancaires CB, Insee.

GRAPH. 3 Part de personnes ayant connu une restriction d'activité selon le niveau de vie



Source : Insee, enquête Camme, mai 2020.

GRAPH. 4 Nombre de décès par semaine rapporté à la période 2015-2019



Source : Insee, statistiques d'État civil, fichier du 5 mai 2020.

Depuis le début de l'épidémie de covid-19, nous avons été habitués au commentaire, soir après soir, des chiffres des nouveaux cas, hospitalisations et décès. Mais il est vite apparu que nous étions confrontés à bien plus qu'une simple crise sanitaire.

La statistique publique a mobilisé rapidement de nombreux outils pour tenter de documenter les nombreux aspects de cette crise, parfois en ayant recours à des innovations très récentes, voire à l'expérimentation de nouvelles sources de données. C'est le cas par exemple pour les données de téléphonie mobile (graphique 1) et les données de transaction par carte bancaire (graphique 2), jusqu'alors utilisés uniquement de manière très ponctuelle. Ces données illustrent non seulement la rupture brutale des comportements au moment du confinement, mais permettent aussi d'avoir une première estimation de l'ampleur de la crise. Couplées aux enquêtes de conjoncture (graphique 3),

elles permettent de confirmer et de quantifier le choc économique provoqué par l'épidémie et le confinement. Au total, l'Insee estime que la baisse d'activité pourrait être de l'ordre de 30 % pour le mois d'avril, de 20 % pour le mois de mai et de 12 % pour le mois de juin.

Les innovations techniques permettant un suivi en quasi-temps réel de l'activité n'ont cependant pas été les seules mises à contribution : les fonctions historiques de la statistique publique, et en particulier les études démographiques, nous éclairent également sur les conséquences sanitaires de l'épidémie. En complétant les statistiques de l'activité hospitalière, elles permettent de mesurer la surmortalité liée à la covid-19 (graphique 4). Entre le 1^{er} mars et le 27 avril, ce sont ainsi 24 000 décès supplémentaires qui ont été recensés par l'Etat-civil par rapport aux années précédentes. ●

Cause commune ouvre ses colonnes à cette libre chronique, entre politique, société, littérature et philosophie.

Le silence des travailleurs yougoslaves de l'industrie automobile des années 1960-1970

PAR JULIETTE RON SIN*

Le contexte social, politique et économique en Yougoslavie et en France, dans les années 1960-1970, est un des facteurs qui explique le silence intérieur et extérieur de cette nombreuse main-d'œuvre immigrée.

Grâce à un accord bilatéral signé entre la France et la Yougoslavie le 25 janvier 1965, de nombreux Yougoslaves furent recrutés par l'entreprise Peugeot à Sochaux. En 1976, alors que les ouvriers étrangers de Peugeot constituaient 17 % de la main-d'œuvre totale embauchée, les Yougoslaves représentaient 28 % de ce pourcentage, les Turcs 20 %, les Algériens 18 %, les Marocains 12 % et les Portugais 11 %. Or l'histoire des ouvriers yougoslaves dans l'industrie automobile est peu connue. On trouve la mention éparse d'ouvriers yougoslaves dans des ouvrages comme *L'Établi* de Robert Linhart (Éditions de minuit, 1981) ou *Les Gens d'usine* de Nicolas Hatzfeld (Éditions de l'Atelier, 2002) mais on ne sait pas qui ils sont, ni ce qu'ils ont traversé. En France, peu de recherches ont été menées sur l'immigration yougoslave, mis à part des articles synthétiques de Mirjana Morokvašić. En croisant l'histoire de l'immigration et l'histoire du travail, on observe que nombre d'entre eux sont arrivés en France dans les années 1960-1970, alors que les industries recrutaient beaucoup et recherchaient de la main-d'œuvre à l'étranger. En effet, la Yougoslavie avait décidé d'autoriser l'émigration dans les années 1960, tandis que les recrutements en France s'effectuaient souvent par l'intermédiaire de l'Office national d'immigration (ONI), en fonction des demandes des entreprises. L'existence des ouvriers yougoslaves de Peugeot était donc traversée par les contextes sociaux, politiques et économiques yougoslave et français. L'arrivée et la vie en France étaient marquées par le travail, un travail pénible – souvent répétitif et à la chaîne – dont il est difficile de parler.

LE RECOURS AU SILENCE POUR SE PROTÉGER

Le silence s'explique d'abord par l'usure, la fatigue, en rentrant du travail. Il contraste avec l'omniprésence du bruit : le bruit de l'usine, le bruit des mobylettes, le bruit des travaux dans une ville en pleine expansion. Il s'agit d'un bruit étourdissant, tel qu'on l'observe dans le *Film yougoslave* supervisé par Armand Gatti, issu de la série de huit documentaires *Le Lion, sa cage et ses ailes*, réalisée en 1975-1976 dans le pays de Montbéliard. Ainsi le silence peut être recherché pour échapper au bruit. Il permet, de plus, de se protéger en raison de la peur du jugement au sein de l'usine et de la crainte de perdre son emploi, entraînant un retour imposé en Yougoslavie. Cette peur n'est pas due uniquement au contexte français. En Yougoslavie subsistait la crainte d'être surveillé et dénoncé, avec en arrière-plan la rupture avec l'URSS en 1948. De ce fait, maintenir le silence permet de ne pas se faire remarquer, de faire « profil bas » et d'éviter les ennuis.

D'un point de vue genré, il y a l'idée qu'un homme ne doit pas parler de ses souffrances, sur lesquelles il s'avère parfois même impossible de poser des mots. Parler est assimilé à une perte de temps, dans le cadre d'une économie de la parole. Se taire permet de ne pas trop se poser de questions, au risque d'être submergé par des doutes sur son existence. Le silence couvre les déceptions, telle la déception de ne pas pouvoir faire ce qu'on aurait voulu, d'avoir été recruté dans un statut subalterne, réduit à la catégorie d'ouvrier spécialisé (OS) immigré dès son arrivée en France. Être réduit au silence s'explique aussi par le fait que les Yougoslaves ne parlaient pas le français, à leur arrivée. Par la suite, il leur avait fallu l'apprendre en dehors des heures de

travail, dans des cours dispensés par l'entreprise ou des associations, ou le plus souvent de manière autodidacte. La parole passait alors, dans un premier temps, par celle des intermédiaires qui la traduisaient : les interprètes à l'usine, les amis parlant serbo-croate, les enfants accompagnant leurs parents dans les démarches administratives, au risque que cette parole soit déformée.

LE SILENCE DES ABSENTS

Il y a aussi le silence des personnes mortes prématurément avant d'arrivée à l'âge de la retraite, le silence de ceux qui ont le corps marqué par le travail à l'usine et qui sont épuisés. Mais aussi le mutisme de ceux qui sont retournés en Yougoslavie, parfois dès le début des années 1970. En général, la présence en France était conçue comme provisoire par l'État français. Les travailleurs yougoslaves étaient considérés comme des « travailleurs temporaires » : ils recevaient des cartes

« En 1976, alors que les ouvriers étrangers de Peugeot constituaient 17 % de la main-d'œuvre totale embauchée, les Yougoslaves représentaient 28 % de ce pourcentage, les Turcs 20 %, les Algériens 18 %, les Marocains 12 % et les Portugais 11 %. »

de séjour temporaires, étaient logés dans des foyers pour travailleurs célibataires, conçus comme provisoires, etc. De ce fait, il était difficile d'envisager des projets d'avenir et d'en parler. Dans les dossiers d'archives, leur existence, après avoir quitté la France, se résume à quelques mots hâtifs écrits sur un petit bout de papier : « Parti sans laisser d'adresse », ou « Serait retourné en Yougoslavie ». En Yougoslavie, il y a le silence des « absents », ainsi que l'écrivait le sociologue Abdelmalek Sayad, ceux qui sont partis vivre en France, en Allemagne ou en Autriche... Certains choix familiaux dans la ville ou le village d'origine se sont faits en leur absence. Malgré les paroles échangées à l'occasion d'appels téléphoniques avec la famille restée en Yougoslavie, les émigrés ne peuvent pas exprimer la réalité de leur quotidien en France. Lors des congés, il faut

donc apporter à ses proches des cadeaux – présumés rares, même si ces produits sont disponibles en Yougoslavie – et de l'argent, pour confirmer l'idée que vivre en France est confortable et que le travail permet de s'acheter de nombreux biens de consommation, abondants dans les pays « occidentaux ».

TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE DU SILENCE

Par ailleurs, le silence peut se transmettre de génération en génération avec la découverte de sujets que l'on n'aborde pas. Les enfants, à qui ce silence est imposé, sont parfois à la recherche d'explications, même si des éléments d'information passent autrement que par la parole : par les regards, les non-dits et les implicites. Accepter les raisons de ces silences pour mieux les comprendre peut permettre de dépasser un sentiment de culpabilité et d'enfermement. Par ailleurs, comment se sentir légitime alors que les prises de parole des classes dominantes sont omniprésentes, à l'usine ou dans les médias, et plus largement dans toutes les représentations. Prendre la parole publiquement serait aussi révéler une individualité trop forte, au risque de trahir les autres car, si on parle trop, la peur de se faire remarquer émerge, de vouloir prétendre à ce que l'on n'est pas, de se prendre pour quelqu'un d'autre, d'être prétentieux. Être associé aux catégories d'ouvrier et d'immigré apparaît alors comme un double stigmaté. Le silence est imposé lorsqu'on n'a pas son mot à dire dans de multiples situations, dans le rapport à l'administration, au moment du renouvellement d'un titre de séjour, par exemple. L'incompréhension empêche de s'exprimer.

POURQUOI BRISER LE SILENCE ET COMMENT ?

L'histoire des ouvriers yougoslaves est peu connue, au risque de faire l'objet de stéréotypes. L'histoire de la Yougoslavie est globalement peu enseignée et peu médiatisée en France, si ce n'est à travers le prisme des guerres des années 1990, réduisant les trajectoires des individus à une vie marquée par d'éternels « conflits interethniques ». À l'inverse, l'histoire vécue, notamment par les ouvriers yougoslaves en France, est menacée de disparaître, si l'on s'en tient uniquement à des représentations stéréotypées. Alors que ces récits peuvent être jugés par les acteurs eux-mêmes comme peu importants, comme ne constituant pas des « événements historiques », dignes d'être écoutés, lus et analysés, maintenir un silence trop pesant entraîne des occasions manquées et des regrets. ●

*Juliette Ronsin est historienne. Elle est doctorante en histoire contemporaine à l'ENS.



Tandis que, sur fond de fin (temporaire ?) de crise sanitaire et de prémices d'une crise sociale, diverses tribunes appellent à ne pas oublier la crise écologique à venir, et que la convention climat issue de la crise des Gilets jaunes émet plusieurs centaines de propositions, deux ouvrages philosophiques, parus début 2019, nous appellent à réfléchir à notre rapport collectif à la nature et à la façon dont nous la percevons et la pensons.

Jacques Rancière, dans *Le temps du paysage. Aux origines de la révolution esthétique*, paru aux éditions La Fabrique, propose, à travers un essai sur un basculement esthétique, au XVIII^e siècle – l'intégration de l'art des jardins dans les beaux-arts – de revenir sur la signification du terme même de « nature » et sur le sens politique qui a pu alors être donné à sa représentation. Pierre Charbonnier, dans *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, paru aux éditions La Découverte, offre une histoire environnementale qui se revendique comme foncièrement politique. Alors que l'écologie est souvent présentée dans l'idéologie dominante comme opposée à la question sociale, ces deux lectures nous invitent, au contraire, à penser conjointement nature et liberté.

LES DIFFÉRENTS SENS DE LA NATURE

Comme le rappelle en effet Jacques Rancière, à travers une lecture de textes anglais du XVIII^e siècle relatifs à des débats sur l'aménagement des jardins, à des descriptions de parcs et de peintures ou à des récits de voyage, la nature n'a pas toujours évoqué des images de verdure ; à l'époque classique, elle se définissait en effet comme « l'ensemble de l'univers », ou encore comme « une connexion ordonnée de causes et d'effets ». La nature n'était autre que la représentation d'une logique, par exemple celle des passions humaines. Or, en cette fin du XVIII^e siècle, alors que Kant inclut l'art

des jardins dans les arts libéraux (ancêtres de l'art, qui se distinguent alors des arts mécaniques par leur finalité : ils sont considérés comme visant un plaisir détaché des simples besoins, par opposition aux arts mécaniques qui pourvoiraient aux besoins des hommes), la nature prend un sens nouveau, celui d'un « assemblage des arbres, des eaux et des rochers sur une étendue de terre », « ensemble d'effets qui n'obéissent à aucune volonté de réaliser un plan déterminé et brouillent la frontière même entre nature et art. »

Nature et liberté : penser politiquement la nature

— PAR Marine Miquel* —

Elle est alors identifiée par certains critiques d'art ou architectes de paysage, comme Richard Payne Knight ou *Uvedale Price*, à la liberté. Renvoyant dos à dos l'art des jardins « à la française » et ses allées rectilignes qui inscrivaient la grandeur du prince sur le sol, et les vastes perspectives des jardins « à l'anglaise » se structurant en lignes courbes en s'étalant sur les espaces autrefois partagés et désormais fermés par les barrières (*enclosure*, en anglais) des grands propriétaires, ces derniers vantent en effet la capacité de la nature à fusionner une infinité d'éléments constants et de circonstances accidentelles dans un ensemble ouvert à tous, sans ligne. Le poète William Wordsworth, au moment de la Révolution française, lit dans le spectacle de la nature – le jeu du vent sur les ormes, les fleurs des villages en fête et les vignes – un ordre fraternel fondé sur une nature qui dispense les mêmes biens à chacun, de façon égale ; pour

le philosophe conservateur Edmund Burke, à l'inverse, le nouvel ordre des choses politiques en France est assimilé à la fin de la société naturelle où se mélangeaient, sans confondre les rangs, opinions et sentiments divers, et à l'irruption d'une violence qui trouble le bel équilibre des paysages comme des sociétés par sa législation égalitaire. Mais la liberté à l'anglaise revendiquée par Burke en occulte une autre, celle des *levellers* (niveleurs), les paysans insurgés du Midland de 1607 qui détruisirent poteaux et barrières pour s'opposer aux *enclosures*. Notre rapport à la nature a une histoire, voire plusieurs, qui opposent des libertés bien différentes, à travers leurs usages de la terre fondés sur la propriété ou sur le commun.

« Notre rapport à la nature
a une histoire, voire plusieurs,
qui opposent des libertés
bien différentes, à travers leurs
usages de la terre fondés
sur la propriété
ou sur le commun. »

Les combats des *levellers* contre les *enclosures* en rappellent d'autres, actuels, qui peuvent être considérés comme leur héritage : ceux des communautés indigènes d'Amérique latine en lutte contre les multinationales pétrolières et minières, des paysans ou des ONG qui assignent en justice des entreprises énergétiques, émettrices de gaz à effet de serre, ou les États qui ne les en protègent pas, etc. Il existe bien en effet une contre-histoire de la pensée politique, faite de luttes et de théorisations qui ont allié aux revendications de liberté le souci de la prise en compte, des caractéristiques matérielles du monde et de notre rapport collectif à la nature ; telle est la démonstration de Pierre Charbonnier dans son ouvrage qui propose un panorama historique de l'histoire de la pensée politique de la liberté, au prisme de la question matérielle, depuis le XVII^e siècle, « c'est-à-dire bien avant que la nature ne fasse l'objet d'une réévaluation éthique à des fins de conservation et de patrimonialisation,



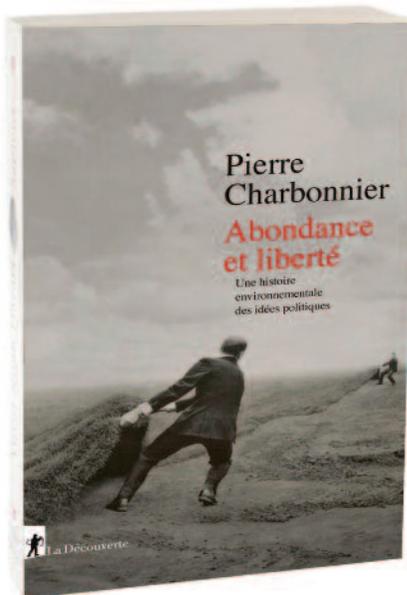
sation, bien avant que les dégradations imposées au milieu ne suscitent une réaction empathique et esthétique ». Selon lui, à cette époque, la pensée politique n'est pas en effet coupé du rapport collectif au monde ; chez Grotius ou chez Locke, ce sont bien en effet la disposition des terrains et la question de la propriété des mers qui sont à l'origine de la constitution du droit international et du droit naturel modernes. Mais ce n'est qu'au XVIII^e siècle que s'élabore véritablement l'alliance entre la liberté et l'abondance, qui a structuré la modernité politique « dont nous vivons actuellement les derniers jours », avec la pensée d'un lien intrinsèque entre une prospérité conquise par l'optimisation des dispositifs de production et la protection des droits individuels et collectifs gagnée à travers la limitation de l'arbitraire politique. Pour Adam Smith, qui formule ainsi le « pacte libéral » encore dominant actuellement, la recherche de l'optimisation du rendement du travail et la valorisation maximale des dons rares de la nature sont la condition de la liberté de l'homme, puisqu'il lui permet d'éviter le manque de ressources disponibles. Pourtant, l'explicitation libérale de la croissance européenne est largement erronée : cette dernière repose moins sur la disparition des freins à la circulation des marchandises qu'à l'accroissement de la quantité brute de matières premières et de la mise à disposition d'une main-d'œuvre peu coûteuse, au sein de sociétés esclavagistes. ►►

► LA QUESTION SOCIALE NE S'OPPOSE PAS
À LA PRÉSERVATION DE LA NATURE

Mais ce qui intéresse Pierre Charbonnier, c'est la « vision des vaincus », par exemple celle des physiocrates, puis celle des socialistes. Les premiers, comme Quesnay, développent la conception conservatrice d'un capitalisme non marchand, qui reposerait principalement sur la gestion locale de la terre agraire, où la science serait mise en œuvre par des administrateurs issus de l'aristocratie. Leur exemple permet de pointer l'existence, dans l'histoire environnementale, d'autres types de domination que la domination libérale (qui coexistent aujourd'hui avec elle, avec l'émergence de l'« écologie identitaire » et du localisme) : une domination conservatrice, qui conserverait les hiérarchies issues des sociétés agraires. Les seconds, par exemple avec Proudhon, ont relevé le paradoxe d'un pacte libéral qui notamment, à travers la logique des prix, produit la rareté en même temps que l'abondance, et, du fait de l'inégale distribution des bénéfices du progrès, compromet l'accès à la liberté ; plus encore, ils ont permis de développer la capacité collective à identifier une menace, à définir le sujet collectif qui se lève contre elle, et à faire de cette mise à l'épreuve l'occasion d'une reformulation de l'idéal de liberté des égaux.

« Il existe une contre-histoire de la pensée politique, faite de luttes et de théorisations qui ont allié aux revendications de liberté le souci de la prise en compte de notre rapport collectif à la nature. »

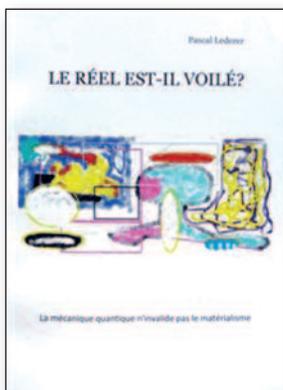
Contrairement au récit dominant dans l'histoire environnementale, qui a conduit beaucoup de journalistes ou de commentateurs à accepter comme une évidence l'opposition, pourtant caricaturale, entre le mouvement des gilets jaunes et le souci écologique, la question sociale ne s'oppose pas en effet à la préservation de la nature.



Bien au contraire – et même si l'auteur évoque un « rendez-vous largement manqué » entre la pensée socialiste et la question de la nature – c'est cette question sociale qui peut encore, selon lui, dans ce moment de crise environnementale majeure, fournir des repères pour l'élaboration d'une réponse politique à la crise environnementale. Il n'est pas étonnant dès lors que la convention climat ait débattu de l'adoption de la semaine des 28 heures, hélas rejetée au nom de la crise économique : le principe d'égalité a toujours noué des liens étroits avec les conditions dans lesquelles s'opère la transformation consciente du monde. À l'inverse, à l'heure où les grandes multinationales repeignent de vert leur fonctionnement destructeur pour les hommes comme pour leur environnement, et que les tenants du capitalisme vert prônent des « alliances pragmatiques » avec des mairies de droite qui mettent en place des jardins partagés et des cantines bio, envisageant de « souples » « arcs écolos », l'ouvrage de Pierre Charbonnier dresse un constat sans appel : l'économie de marché n'est pas compatible avec les exigences environnementales, et l'assemblage et la circulation des capitaux ne peuvent pas intégrer les normes environnementales. Il appelle également à une redéfinition du sujet collectif comme de nos lois et de nos institutions, voire du langage politique, qui restent profondément liés à des formes d'appropriation du sol et de gestion des ressources aujourd'hui caduques. ●

*Marine Miquel est coresponsable de la rubrique Lire-Critiques.

Les critiques formulées dans ces articles n'engagent que leurs auteurs.
Cause commune favorise la publication d'avis variés mais personnels.



**Le réel est-il voilé ?
 La mécanique quantique n'invalide pas le matérialisme**
 2019

PASCAL LEDERER
PAR FABRICE FERLIN

La mécanique quantique, élaborée au XX^e siècle, a constitué, avec les théories de la relativité, restreinte et générale, un tournant

important dans l'histoire de la physique. Des concepts de la physique classique ont alors dû être abandonnés : par exemple, les notions newtoniennes d'espace et de temps absolus, dans le cas de la relativité. La mécanique quantique a bouleversé l'image que l'on pouvait se faire du monde microscopique (du moins à l'échelle atomique ou moléculaire), et montré un monde très différent de celui de la vie ordinaire : citons l'impossibilité de connaître précisément à la fois la vitesse et la position d'un objet microscopique, le fait que ces objets n'ont pas de trajectoire, l'impossibilité de mesurer un système sans le perturber...

L'apparente étrangeté de certains concepts quantiques, particulièrement ceux liés au « problème de la mesure », a immédiatement entraîné une réflexion philosophique, d'abord par ses « pères fondateurs » (Bohr, Heisenberg, Schrödinger, Einstein...). Plusieurs physiciens ont très rapidement tourné cette réflexion dans un sens idéaliste, la mécanique quantique étant même parfois considérée comme une « preuve » de la fausseté du matérialisme. C'est dans ce long débat, commencé à la fin des années 1920, que s'insère le physicien français Bernard d'Espagnat (1921-2015) qui a développé sa réflexion à partir des années 1960. Il a exposé sa thèse du « réel voilé » : l'être humain ne pourrait pas accéder à la connaissance du monde réel. Pour lui, la réalité existe mais, sauf sur certains aspects, elle nous est à jamais inaccessible, elle est donc voilée. La mécanique quantique (et la physique dans son ensemble) ne porterait pas sur le réel, comme on le croyait, mais sur les images que l'esprit humain se forge du réel : « J'estime qu'il faut même abandonner l'idée que les objets, élémentaires ou composés, existent par eux-mêmes à chaque instant, chacun en un lieu donné. Il est plus vrai de dire que, si nous les voyons

ainsi, c'est parce que la structure de nos sens et de notre esprit nous conduit à les voir de cette manière » (interview de 2009). Ces idées sont souvent associées à celles de Kant ou de Platon.

Pascal Lederer procède donc à une analyse serrée d'un des ouvrages les plus complets d'Espagnat, *Le Réel voilé, analyse des concepts quantiques* (Fayard, 1994). Sa critique, fondée sur la dialectique et le matérialisme, porte notamment sur l'« objectivité faible » que d'Espagnat oppose à l'« objectivité forte » de l'ancienne physique. L'auteur montre au contraire qu'il n'y a pas de différence essentielle entre l'objectivité des énoncés de la mécanique quantique et ceux de la physique classique. La mécanique quantique ne saurait se réduire à une théorie probabiliste ; à l'instar de la mécanique classique, elle est indissociablement à la fois déterministe et probabiliste. La notion d'objets localisés n'est pas détruite par la mécanique quantique, qui montre seulement ses limites concrètes. D'autres arguments sont critiqués. En fait, les présupposés idéalistes d'Espagnat se retrouvent naturellement dans ses conclusions, donc la mécanique quantique n'invalide en rien le matérialisme.

On pourrait certes discuter certains passages de l'ouvrage, notamment à propos des idées de Bohm ou des interprétations de l'école de Copenhague, mais cela nous conduirait à des considérations techniques qu'il n'est pas possible de développer ici. ●



**Les Sens de la ville.
 Pour un urbanisme de la vie quotidienne**

Le Temps des Cerises, 2020

**CORINNE LUXEMBOURG,
 DAMIEN LABRUYÈRE, EDNA
 HERNANDEZ-GONZALEZ,
 EMMANUELLE FAURE**
PAR LÉA DELMAS

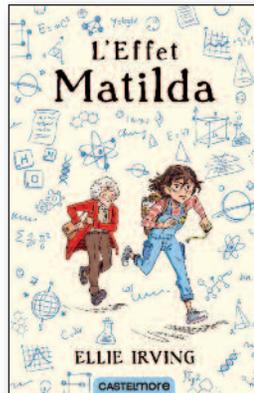
Les Sens de la ville est le deuxième ouvrage tiré des travaux de recherche-action menés depuis 2013 par « Les Urbain.e.s » – collectif pluridisciplinaire rassemblant des chercheurs, des artistes, des architectes, des urbanistes, des paysagistes – avec les habitantes et les habitants de Gennevilliers. Objet hybride rassemblant des articles de recherche, des productions des habitants par- ►►

►► tie prenante du projet, des retours d'expérience, le recensement des outils mobilisés, ce livre traite de la question des interactions entre les normes et les dynamiques de genre, la conception et le fonctionnement des espaces urbains, mais pas seulement. Les nombreux mécanismes d'oppressions structurelles (sexistes, racistes, classistes) et la multiplicité des enjeux sous-tendant la matérialisation des relations sociales dans l'espace, pris en compte dans cet ouvrage, impulsent les questionnements de la ville comme support et moteur du social. Une vigilance, perceptible à chaque page, est portée à ne pas retranscrire des clichés racistes ou de classe, en interrogeant comment les revendications et travaux féministes ont pu parfois être cooptés par le marché (sur le sujet de la sécurité, par exemple) ou instrumentalisés pour légitimer l'exclusion d'autres populations jugées « indésirables ». Ce livre nous rappelle que l'aménagement urbain est très politique : la ville est un espace de (re)production de normes et de hiérarchies sociales ou, à l'inverse (et parfois conjointement), un lieu d'émancipation. L'exemple des *suburbs* américains, tout comme l'analyse des principes qui ont guidé l'aménagement des quartiers de grands ensembles démontrent à quel point la vision politique et les hiérarchies sociales produisent des espaces urbains qui ne font que les renforcer. Comprendre la fabrique de la ville et y porter un regard politique permet de construire un discours sur de nombreux autres sujets (comme le montre d'ailleurs la diversité des thématiques évoquées dans le livre : mobilités, sports, logement, habitat, rôle social de l'art). La ville et particulièrement les lieux communs, les espaces publics, sont (et doivent être) le point de rencontre de publics divers : c'est en partie ce qui permet de faire société. Tout l'enjeu est que chacun de ces publics puisse y trouver une juste place, y être visible et légitime, y trouver réponse à ses besoins et ses envies, les espaces urbains étant à la fois le reflet de la société et un des moteurs de la construction des identités individuelles et collectives.

De plus, *Les Sens de la ville* porte un regard novateur, tout en restant critique, sur la manière dont la recherche publique peut s'ancrer dans les territoires, en respectant les habitantes et les habitants qui, plus que des sujets d'expérimentation, deviennent des actrices et des acteurs du récit de leur quotidien et de leurs attentes.

On peut comprendre le titre *Les Sens de la ville* comme la promotion de méthodes et d'outils pour aborder les questions urbaines, en sentant, observant, jouant, dessinant la ville, mais aussi comme les sens que celle-ci peut prendre d'un point de vue philosophique et politique. La fabrique d'un urbanisme sensible, défen-

due dans cet ouvrage, présente la ville comme une « œuvre sociale », comme le support du déploiement d'un projet de société permettant l'inclusion et la visibilité de toutes et tous, tout autant que comme un des moteurs de la construction de ce projet. Pour chaque militant progressiste, cette dynamique est un sujet d'intérêt majeur. ●



L'Effet Matilda

Castelmor, 2018

ELLIE IRVING

PAR CAMILLE DUCROT

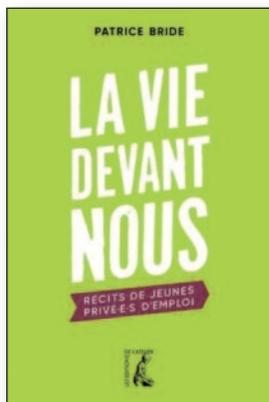
Connaissez-vous Rosalind Franklin, dont le cliché 51 a été déterminant pour comprendre la structure à double hélice d'ADN ? Non ? C'est plutôt normal, puisque son travail a été utilisé par ceux de James Dewey Watson et Francis Crick, récompensés

du prix Nobel pour leur découverte de la structure de l'ADN en 1962 et qu'aucune reconnaissance ne lui a été attribuée à l'époque.

Connaissez-vous Mamie Joss ? Non ? Normal puisque qu'il s'agit d'un personnage de roman. Celui d'Ellie Irving, écrit pour toutes celles et tous ceux qui pensent que les femmes ne peuvent pas être des inventrices. Cette opinion scandalise Matilda, adolescente de douze ans, petite-fille de Mamie Joss. Quand elle apprend que sa grand-mère a photographié une planète extrasolaire mais que cette découverte a été spoliée par son directeur de l'époque et, pire que tout, que celui-ci va être récompensé sous peu du prix Nobel, elle décide de faire éclater la vérité. Accompagnée de sa grand-mère qui a fugué de sa maison de retraite, elle entame un *road-trip* loufoque qui les conduira en Suède à la cérémonie des Nobel. En camion, bateau, train et même montgolfière, elles traversent l'Europe, rencontrent des personnages hauts en couleurs et surtout se découvrent l'une l'autre, apprennent à se connaître et à s'estimer.

Ce court roman truffé d'anecdotes scientifiques réelles, et de biographie des inventrices préférées de Matilda, régale par son dynamisme, son optimisme et ses rebondissements décalés. Écrit à la première personne, on suit Matilda dans ses aventures mais aussi ses indignations, sa curiosité, la construction de sa confiance en elle et ses petites et grandes astuces. Ellie Irving a une écriture claire, vive et fraîche, qui accompagne à mer-

veille ce sujet de société à hauteur d'enfant. Elle s'adresse aux plus jeunes, qui appréhendent peut-être pour la première fois ce problème, mais elle joue aussi avec les plus âgés par de multiples clins d'œil. « L'effet Matilda » n'est, en effet, pas seulement le titre de ce roman mais aussi l'expression utilisée par Margaret W. Rossiter en 1993 pour parler des femmes, surtout scientifiques, dont le rôle dans une découverte est minimisé, voire nié. Expression créée en hommage à la militante féministe américaine du XIX^e siècle Matilda Joslyn Gage qui avait noté que les hommes s'attribuaient les réflexions intellectuelles des femmes. Ellie Irving invente donc une nouvelle histoire à cette expression qui ravit enfants et adultes. ●



La Vie devant nous.
Récits de jeunes privé.e.s d'emploi
Éditions de L'Atelier, 2019
PATRICE BRIDE
PAR ARNAUD PICARD

Dans cet ouvrage pour la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), Patrice Bride nous livre différents portraits de jeunes privés d'emploi depuis un certain temps, des jeunes « chômeurs longue

durée » comme il est d'usage de dire dans le langage courant actuel mais que la JOC refuse d'utiliser comme terme. À première vue, et selon les préjugés que l'idéologie dominante ancre en nous, on s'attend à ce que tous nous livrent globalement le même récit : parcours scolaire difficile, aucun diplôme, petits boulots, chômage et perte de motivation pour retourner sur « le marché du travail ». La vérité est tout autre.

En effet, aucun des jeunes qui témoignent n'est sans diplôme ou en échec scolaire, même si leur parcours scolaire ou étudiant n'a pas été de tout repos. Beaucoup obtiennent leurs diplômes alors même qu'on prédisait leur échec. Plus largement, chacun des jeunes a un parcours de vie différent, ce qui rend impossible l'établissement d'un « profil type » du jeune privé d'emploi. Certains sont des réfugiés politiques qui ont pris les dangereuses routes des migrants, d'autres ont tout simplement enchaîné les « petits boulots », d'autres encore ont eu une enfance difficile qui n'a pas permis une insertion convenable dans la société. Loin d'avoir des vies similaires, ces jeunes ont toutes et tous une histoire per-

sonnelle différente. Leur seul point commun est d'être né fils ou fille de prolétaires et non de bourgeois.

Autre fausse vérité, la perte de motivation. Aucun des jeunes interviewés ne se démobilise ni perd la motivation dans la recherche du travail, et cela malgré les difficultés rencontrées. Beaucoup d'entre eux font preuve d'optimisme et ont des projets plein la tête. Certains veulent créer leur entreprise. D'autres encore veulent reprendre leurs études.

En revanche s'il est une certitude, c'est bien la difficulté de retrouver un emploi lorsqu'on est au chômage depuis un certain temps. Julie, par exemple, sans-emploi depuis cinq ans qui a pourtant fait une formation se voit rétorquer par les employeurs, non sans une certaine violence dans leurs propos, un manque de qualification ; l'un d'eux lui a dit « Retourne à l'école, ça ne sert à rien de venir là. Tu peux partir » ! On aurait tort de croire que cette difficulté à retrouver un emploi soit uniquement due à une faiblesse des diplômés, à une sous-qualification. Au contraire, une qualification trop importante peut également être source de refus de la part de l'employeur, comme l'atteste Valoucka à propos d'un entretien qu'elle cite.

Les jeunes nous décrivent leur quotidien, marqué par la recherche d'un emploi et les formalités à effectuer auprès de Pôle Emploi ; plus généralement comment occuper ses journées quand on se retrouve seul à la maison tandis que son entourage a la chance d'avoir une activité. Tout simplement, comment s'occuper, tuer le temps.

On note une certaine révolte chez ces jeunes, à la fois sur leur sort mais aussi de façon générale contre le patronat, contre la société actuelle. Cette révolte les amène à se mobiliser à leur niveau. David a participé à beaucoup de manifestations contre les lois El Khomri et les ordonnances Macron. Clotilde a connu un conflit avec son ancien employeur qui l'a amené vers la JOC, puis vers la CGT. Aujourd'hui, elle se mobilise auprès des salariés en les renseignant sur leurs droits, lors des permanences juridiques qu'elle effectue à la CGT.

Enfin, ce qui ressort également du livre est l'importance du tissu associatif. Tous ces jeunes ont retrouvé du lien social à travers la JOC, un lien qui les sort de leur vie quotidienne assez pesante et qui leur permet de rencontrer de nouvelles personnes et de lier de nouvelles amitiés. Certains y ont même développé des compétences dans la vie associative, ce qui les a amenés à prendre des responsabilités au sein de l'association. Cette importance du tissu associatif n'est pas sans rappeler le rôle que joue pour les militants communistes la JC ou le Parti... ●

Ni fusillade ni résumé, cette rubrique se propose, autour de productions importantes, de donner à lire une discussion de thèses avancées.

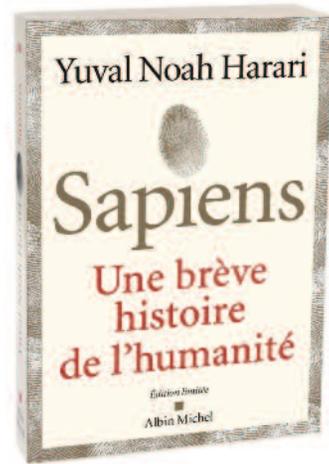
Quel homo sapiens ?

PAR YVON QUINIOU*

Il est difficile de rendre compte exhaustivement du livre *Sapiens. Une brève histoire de l'humanité*, de Yuval Noah Harari, grand succès mondial depuis sa parution en hébreu en 2011, sans ennuyer le lecteur, tant cet historien israélien évoque dans le détail l'histoire de l'humanité depuis son origine jusqu'à aujourd'hui, d'une manière très érudite et concrète. Je préfère donc en parler en privilégiant des thèmes importants de son évocation de l'humain dans l'histoire, d'autant plus que ce qu'il en dit, avec beaucoup d'assurance, voire d'ironie, me fait problème.

UNE DÉFINITION NON RIGOREUSE DE LA RELIGION

Je laisse de côté ce qu'il en rapporte dans ses débuts, sur lesquels il est compétent, mais qui n'a guère d'enjeu théorique ou philosophique, puisqu'on se situe sur le plan des faits avérés. Je commencerai donc par la manière dont il traite la religion, mais à travers *les* religions (ch. 12), et qui est proprement surprenante. Il évoque successivement l'animisme, le polythéisme et le monothéisme, mais c'est pour les présenter d'une manière contradictoire, sans s'en rendre compte. D'une part il affirme fortement que les premières formes de religiosité ont été un facteur d'unité sociale, parlant même des « bienfaits de l'idolâtrie ». Cela peut s'admettre (l'éloge en moins !), mais ne vaut que dans des circonstances historiques particulières, souvent locales ou singulières, comme dans les sociétés primitives, séparées les unes des autres, s'ignorant souvent, ce qui permettait leur coexistence. Mais tout autant, il y voit des facteurs de division globale de l'humanité quand les religions monothéistes, différentes les unes des autres du fait de leur représentation spécifique de Dieu, ont voulu imposer chacune la leur, y compris par la violence meurtrière. Ce fut le cas du christianisme catholique ou de l'islam, avec en plus leur collusion avec les pouvoirs en place ou ceux qu'ils ont contribué à créer. Il cite justement la



Saint-Barthélemy et ses milliers de morts, sans s'apercevoir que cet exemple, entre autres, contredit ce qu'il dit sur l'essence générale des religions comme base de « l'ordre et de la paix sociale ». À ce niveau son propos d'ensemble n'est guère cohérent, d'autant plus qu'il manifeste à l'égard de leurs croyances fanatiques une complaisance assez incompréhensible.

S'ajoute à cela une définition de la religion qui n'est pas rigoureuse car il lui attribue une extension qu'elle n'a pas. Il y voit uniquement « un système de normes fondé sur la croyance en un ordre surhumain », ce qui est partiel et lui permet de l'étendre à la politique. D'abord, il oublie que cet ordre est *supernaturel* et qu'il implique toujours un culte ; or ce double oubli l'autorise à considérer les mouvements politiques comme des religions : le libéralisme, le communisme, le capitalisme, le nationalisme et même le nazisme sont des « religions » et non des mouvements idéologiques (il refuse ce qualificatif) ! Au point qu'il en fait des versions différentes d'un « humanisme » fondé sur le « culte de l'homme » (*sic*), oubliant tout ce qui peut les opposer s'agissant du traitement de l'humain. Et il en arrive même à considérer « l'humanisme socialiste » comme une « secte », à s'en prendre à l'égalité qu'il revendique, y voyant un refus de l'individualité, ce qui est faux : l'égalité n'est pas l'identité et n'est pas assimilable à un égalitarisme niveleur. Il fait

aussi du nazisme un humanisme de « la violence combattante » visant le surhumain, permettant aux meilleurs de gagner et d'améliorer l'humanité, à partir d'une lecture inexacte de Darwin, assimilé au darwinisme social ! Enfin, dernière erreur carrément stupéfiante : l'assimilation du stoïcisme et de l'épicurisme à des religions... alors que ce sont des sagesse qui se réclament de la raison.

UN REFUS DE COMPARER LES ÉPOQUES ET LES CULTURES, DONC DE LES JUGER

Sur l'histoire, il peut interpellier théoriquement ceux qui n'ont pas lu Marx ou ne sont pas convaincus par lui. Il récuse le déterminisme historique qui s'appuie sur le développement des forces productives matérielles et que bien des historiens contemporains, dont les membres de l'École des Annales (voir Braudel), admettent, quitte à l'enrichir de nouveaux éclairages empruntés aux sciences humaines, mais il ne s'en soucie guère, ne les citant pas. Il refuse donc la causalité de l'économie et prétend que l'on peut simplement décrire *comment* les choses se passent et non les *expliquer*, sauf rétrospectivement (ce qui est bizarre), parlant de « choix imprévisibles » que ferait l'histoire, alors même que la connaissance des conditions du présent nous permettrait de mieux inventer notre avenir selon lui, ce qui ne paraît pas non plus très rigoureux si l'avenir est conditionné par ce même présent. Mais surtout, il a une position de fond sur le *sens normatif* de l'évolution historique qui n'est pas acceptable : il refuse de comparer les époques et les cultures, donc de les juger, et d'envisager qu'elles soient le lieu d'un *progrès humain* à différents niveaux ou sous différents aspects, s'enfermant dans un relativisme axiologique et historique qui n'est pas acceptable. Et ce, alors que la suite du livre, consacrée à la révolution scientifique, va démontrer le contraire, à savoir que l'accès au savoir a largement bénéficié, grâce à la technique, aux êtres humains dans de multiples domaines, même si c'est inégalement sur le plan social : maîtrise de la nature, progrès des richesses, amélioration de la vie quotidienne, urbanisme, consommation, espérance de vie, efficacité de la médecine, etc.

Sauf que, là aussi, la réflexion pêche soit sur le plan des faits, choisis arbitrairement, soit fondamentalement.

C'est ainsi qu'il est capable d'affirmer que les progrès économiques sont tels que la pauvreté, sociale ou biologique (liée à la santé, par exemple), a largement reculé dans le monde – ce qui n'est pas faux –, mais au point d'en conclure que « dans beaucoup de sociétés, on risque davantage de mourir d'obésité que de faim », oubliant que cela ne vaut que pour les membres de certaines classes et que les inégalités se creusent considérablement ! Sans compter que, à côté du seuil de pauvreté sous lequel sont encore 800 millions d'êtres humains, il y a aussi la dégradation des conditions sociales de vie, au-delà de ce seuil !

ÉVACUATION DE LA MORALE

Quant à sa réflexion normative, je la trouve une nouvelle fois désolante et c'est pour moi la plus grande carence de ce livre. Par exemple, s'agissant de savoir au nom de quoi il faut orienter la recherche dans telle ou telle direction, seules « l'idéologie ou une religion » peuvent en décider. La morale, avec ses valeurs universelles, est ainsi évacuée : on est plein amoralisme. Au point qu'on

le voit décrire sur plusieurs pages et sur un ton admiratif les progrès des techniques de la guerre aujourd'hui, qui font plus de morts mais dont la durée est moindre ! Dans cette même perspective acritique, on le voit faire l'apologie de la croissance dont il admire l'expansion récente et qu'il attribue « aux ressources stupéfiantes de l'imagination des hommes » et à leur inédite « confiance dans

« Son parti pris libéral se révèle quand il parle du marché comme instance bienfaisante sur le plan social, attribuant à celui-ci des progrès comme les services publics qui sont dus à l'intervention de l'État ! »

le futur ». Tout cela n'est pas faux, bien entendu, mais l'envers social de ce processus comme ses risques à terme pour la planète ne sont pas signalés. Et il va même s'appuyer sur Adam Smith et sa théorie du libéralisme, mais en oubliant au passage qu'il l'a accompagnée de l'exigence d'une intervention de l'État destinée à corriger les injustices du marché dans certains domaines comme l'éducation, malgré la « main invisible » de ce même marché.

UNE DÉNONCIATION DU CAPITALISME QUI IGNORE MARX

Pourtant, le livre se met brusquement à dénoncer les affres du capitalisme. Dans ses effets politiques comme l'impérialisme, les colonisations ou la traite des esclaves dont l'analyse critique est impeccable. Du coup, il s'en ►►

►► prend à ce qu'il appelle son « culte » de la croissance récusant les considérations éthiques et il y décèle même un « enfer » lié à l'exploitation (terme qu'il emploie pour la première fois) de « la classe laborieuse européenne ». L'auteur serait-il devenu brusquement marxiste? Car Marx aurait pu dénoncer cela... sauf qu'il aurait précisé que l'exploitation des hommes est bien antérieure au seul système capitaliste et à sa logique financière! En réalité, et c'est là que le logiciel de cette réflexion n'est guère cohérent ou, en tout cas, est partisan: tout en dénonçant la « cupidité » et les « iniquités » de ce type de société, il prétend que « nous ne pouvons pas nous en passer » et que le communisme serait pire! Propos curieux, même s'il est répandu, et qui témoigne de son ignorance de la pensée de Marx. L'idée que l'expérience soviétique l'aurait prouvé... prouve surtout qu'il ne sait pas ce qu'est le communisme selon l'auteur du *Capital*, à savoir qu'il ne pouvait avoir lieu dans un pays sous-développé et qu'il était aussi une démocratie complète! Du coup, autre incongruité, on ne voit pas au nom de quel idéal moral et politique il peut s'en prendre, très bien au demeurant, aux excès terribles de l'industrie capitaliste quand, toujours mue par la recherche aveugle du profit, elle tente de le trouver dans l'invention démesurée de sources d'énergie qui abîment la nature, dans de nouvelles technologies portant sur le vivant ou encore dans un consumérisme excessif et médiocre, dont la conséquence, utile au marché capitaliste, est de susciter à la fois de l'obésité (par la consommation) et l'achat de médicaments pour la guérir!

La description de nos Temps modernes, avec ses changements permanents, est plutôt nuancée et assez souvent exacte, même si elle idéalise le passé: la révolution énergétique, la

productivité accrue du travail, l'idée que nous vivons parfois dans des « communautés imaginaires » comme celles de nos goûts communs liés à la consommation ou à des croyances collectives, la croissance de la paix mondiale malgré tout et à partir de différents facteurs comme l'interdépendance économique, sont des réalités. Sauf que, une fois de plus, son parti pris libéral se révèle quand il parle du marché comme instance bienfaitrice sur le plan social, attribuant à celui-ci des progrès comme les services publics qui sont dus à l'intervention de l'État!

Et surtout, à aucun moment on ne le voit prendre en compte *vraiment* la crise écologique avec l'épuisement des ressources naturelles (qu'il semble nier) et les menaces sur la nature et donc sur l'espèce humaine, auxquelles il accorde peu de place (deux pages!), sans accuser un seul instant le capitalisme en lui-même. Il fait preuve là d'une irresponsabilité totale et d'une lacune grave en tant qu'historien du temps présent.

UNE QUESTION INÉDITE SOUS LA PLUME

D'UN HISTORIEN : LE BONHEUR

C'est pourquoi il vaut mieux terminer cette analyse par l'évocation de son chapitre sur la question du bonheur, car c'est une question à la fois importante et originale à propos de laquelle il a des points de vue intéressants mais aussi décevants. La question est inédite sous la plume d'un historien car elle consiste à se demander: y a-t-il une « histoire du bonheur »? étant admis que c'est « un sentiment subjectif de bien-être ». En quoi les faits objectifs dont l'histoire s'occupe, avec ses causalités multiples, peuvent-ils nous éclairer sur la subjectivité humaine à ce niveau? Et ne serait-ce pas plutôt à la philosophie de nous en parler? Or il avance plusieurs idées qui ne sont pas toutes à rejeter, mais parfois bizarres. D'abord celle que notre conception du bonheur change avec les époques, ce qui n'est pas faux, car nos attentes

sont conditionnées historiquement, mais il précise que leur multiplication moderne accentuerait les frustrations. Sauf que cela dépend de la classe sociale à laquelle on appartient, ce qu'il oublie! Et surtout, pour parer à cette difficulté, il envisage une solution fournie par la biologie, selon laquelle nos états intimes seraient déterminés par nos gènes: cela n'est pas acceptable quand

« À aucun moment on ne le voit prendre en compte *vraiment* la crise écologique avec l'épuisement des ressources naturelles (qu'il semble nier) et les menaces sur la nature et donc sur l'espèce humaine, sans accuser un seul instant le capitalisme en lui-même. »

on songe au poids du malheur social sur les individus ou au rôle de l'enfance! Enfin, et il termine par là: c'est le bouddhisme qui serait la solution avec son invitation à nous faire nous accepter tels que nous sommes, nos désirs insatisfaits compris! On est à l'inverse d'un homme riche en besoins et en satisfactions de qualité que proposait Marx comme modèle à venir de bonheur! ■

*Yvon Quiniou est philosophe. Il est professeur honoraire de Première supérieure.



ORGANISEZ DES DÉBATS !

avec les membres de l'équipe de votre revue autour d'un des thèmes des dossiers ou des livres c'est possible !

Contactez-nous au 01 40 40 13 50

Claude Saligny



ou au 01 40 40 12 30

Monique Renault



Mail :

redaction@causecommune-larevue.fr



Cause **★** commune
est sur **Facebook**

..... L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Guillaume Roubaud-Quashie
Directeur



Davy Castel
Rédacteur en chef



Jean Quétier
Rédacteur en chef



Gérard Streiff
Rédacteur en chef
(Controverses/
Sondages)



Sébastien Thomassey
Mise en page



Frédo Coyère
Mise en page
et graphisme



Noëlle Mansoux
Secrétariat
de rédaction



Chantal Guerre
Secrétariat
de rédaction



Camille Ducrot
(Critiques/Lire)



Marine Miquel
(Critiques/Lire)



Saliha Bousseadra
(Dans le texte)



Maëva Durand
(Féminisme)



Igor Martinache
(Féminisme)



Léo Purguette
(Grand entre-
tien)



Baptiste Giron
(Histoire)



Jérémie Giono
(Militer)



Delphine Miquel
(Militer)



Sophie Mazenot-Chappuy
(Parlement)



Jean-Michel Galano
(Philosophiques)



Victor Blanc
(Poésies)



Nicolas Lambert
(Production
de territoires)



Corinne Luxembourg
(Production
de territoires)



Pierrick Monnet
(Réactions)



Gérard Legrip
(Regard)



Élodie Lebeau
(Regard)



Pierre Crépel
(Sciences)



Fanny Chartier
(Statistiques)



Michaël Orand
(Statistiques)



Benjamin Sozzi
Vidéo



Claudine Périllaud
Relecture



Vincent Bordas
Relecture



Constantin Lopez
Réseaux sociaux



Sabrina Royer
Réseaux sociaux



Julien Rossi
Débats



Aurélien Bonnarel



Aurélien Aramini



Florian Gulli
Université permanente

PROCHAIN NUMÉRO
septembre/octobre : **Lucien Sève**



Prix : 8€